

FÉVRIER 2026
RAPPORT FINAL

CONSULTATION ETHNOGRAPHIQUE ET PARTICIPATIVE : **PENSER** L'AVÈNEMENT DU PARC NATIONAL DE LA **CÔTE-DE-CHARLEVOIX** À TRAVERS LES PERCEPTIONS ET LES EXPÉRIENCES DES **COMMUNAUTÉS**

Rapport final présenté au :

Ministère de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

**Humain
Humain**

en collaboration avec

Arpent

RAPPORT de CONSULTATION PRÉSENTÉ AU :

**Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs**

Direction principale des parcs nationaux
880, chemin Sainte-Foy, 2e étage, local 2.50
Québec (Québec) G1S 4X4

**Humain
Humain**
Consultation en ethnographie urbaine

en collaboration avec

Arpent

ÉQUIPE

Méralie Murray-Hall, chargée de projet, anthropologue M.Sc. (Humain Humain)

Sarah Bitoun, anthropologue M.Sc. (Humain Humain)

Paule Mackrous, sémiologue Ph.D. (Humain Humain)

Maude Ouellet, urbaniste (OUQ) (Arpent)

Pascaline Walter, architecte paysagiste (Arpent)

Mathieu Lemay, urbaniste (OUQ) (Arpent)

Ariane Paradis, professionnelle en aménagement (Arpent)

Karl-Otto von Oertzen, graphiste

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	6
Mise en contexte	7
Objectifs du mandat d'étude	8
Présentation : Humain Humain & Arpent	9
MÉTHODOLOGIE	10
Approche générale : la méthode ethnographique	11
Dispositif méthodologique: démarche globale	12
Une recherche circulaire et systémique	19
Chronologie des phases de la démarche consultative	21
Limites de la démarche globale et de l'étude	23
UN PARC NATIONAL À VENIR	28
ÉTAT DES LIEUX: Mise en contexte du territoire à l'étude	29
Un territoire marqué par une histoire d'exploitation	30
Dévitalisation socioéconomique et effondrement du tissu industriel	31
Gouvernance complexe sur différents paliers	33
Repli identitaire et fractures communautaires	33
Nostalgie, perte de repères et rapports de classe	35
Pressions foncières et accès restreint au fleuve	36
Perte du sens du collectif et individualisation des trajectoires	38
ÉTAT DES PERCEPTIONS : Adhésions, réticences et propositions	40
1. Adhésion des participant-e-s et perceptions positives du parc	41
Raviver les villages fragilisés socialement et dévitalisés économiquement	41
1) Préserver l'intégrité d'un territoire d'exception	42
2) Soulagement financier et meilleure gestion publique	45
3) Retombées socioéconomiques	47
4) Revitalisation sociale et renforcement du tissu communautaire	49

2. Réticences et préoccupations	53
Une méfiance et un désengagement face au projet de parc (Saint-Siméon)	53
Une résistance qui témoigne d'un attachement fort au territoire (Baie-des-Rochers)	54
Le quai de Baie-des-Rochers : une place publique centrale dans la vie du hameau	56
Besoins exprimés des locaux	60
Les dangers d'un tourisme de masse	61
La perte de la chasse : un mode de vie fragilisé par le futur parc	63
Craintes et préoccupations des jeunes (Baie-des-Rochers)	66
Secteur des Palissades: un nouveau parc porteur d'espoir... et d'appréhension	68
Baie-Sainte-Catherine : une pointe patrimoniale	71
3. Propositions citoyennes	74
Une mission économique claire	74
Protéger au-delà de la rentabilité	76
Reconnaître les pertes symboliques associées à l'interdiction de la chasse	76
Des aménagements qui tiennent compte des résident·e·s	77
Ancrer l'identité régionale dans les aménagements	78
Préserver le patrimoine bâti et l'esprit des lieux	83
Tarification, accès et reconnaissance des résident·e·s	83
Reconnaître un modèle de « parc habité »	84
Un désir de gouvernance participative	85
Propositions des grimpeur·euse·s aux Palissades	88
Considérations autour du nom « Côte-de-Charlevoix » pour le parc	90
L'exceptionnalité du secteur de la Pointe-aux-Alouettes	95
Les Premiers Peuples au cœur de la protection et de la transmission	97
4. Résultats du sondage	100
Contexte de collecte	100
Profil des répondant·e·s et relation au territoire	101
Volet 1 – Participation à un entretien individuel	105
Volet 2 – Participation à l'un des 3 ateliers citoyens	106
Volet 3 – Réceptivité du projet de parc national	108
Volet 4 – Idées d'aménagement	112
RÉFLEXIONS	117
1. Une gouvernance socialement adaptée	118
2. La communication comme espace de négociation sociale	119
3. Un parc national comme levier socioéconomique territorial	120
CONCLUSION	122
ANNEXES	125
ANNEXE 1 : Brève revue de la littérature scientifique	126
ANNEXE 2 : Grille d'entretien, guide d'animation et questionnaire	129

« Les communautés sont en train de se détricoter. Il faut refaire un nouveau chandail. Le projet de parc national peut être un projet pont en tant que tel. »

DANI Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

Pointe-aux-Alouettes, Baie-Sainte-Catherine
Source : Claude Dallaire Photographe



INTRODUCTION



Baie-des-Rochers
Source : Claude Dallaire Photographe



Mise en contexte

L'annonce de la création du parc national de la Côte-de-Charlevoix marque une étape déterminante pour les communautés de Charlevoix-Est, qui voient s'ouvrir un moment de transition majeur pour leur territoire. Et pour cause : l'établissement de cette nouvelle aire protégée transformera en profondeur les dynamiques locales — qu'il s'agisse de transformations environnementales, de retombées socioéconomiques, ou de rapport affectif ou d'usage au territoire. Dans ce contexte, la mise en place d'un parc national crée un espace où il devient nécessaire de repenser collectivement les lieux naturels, sociaux et symboliques qui composent l'environnement quotidien des populations locales. Pour un nombre de résident·e·s permanent·e·s ou de villégiateur·rice·s saisonnier·ère·s, ces espaces sont intimement liés à des histoires familiales, des pratiques culturelles, des appartenances communautaires et des identités territoriales qui se transmettent depuis plusieurs générations.

Ainsi, comprendre les dynamiques socioterritoriales, en amont des décisions d'aménagement et de gestion, constitue un préalable incontournable à la mise en œuvre de ce projet d'envergure. Dans cette perspective, il importe tout autant de saisir les logiques institutionnelles qui encadrent la création et la gestion des parcs, que de comprendre la diversité des rapports au territoire exprimés par les populations qui y vivent : c'est à cette jonction que se construit la pertinence sociale du projet.

C'est aussi ce qui a guidé la démarche d'accompagnement ethnographique et participatif coordonnée par **Humain Humain**, en collaboration avec **Arpent**. Celle-ci visait à soutenir les équipes ministérielles dès les phases initiales de conception, en s'appuyant d'abord sur une enquête qualitative ancrée dans les trois secteurs riverains au futur parc national (Saint-Siméon -village-, Baie-des-Rochers ainsi que Baie-Sainte-Catherine) puis sur des consultations participatives au sein de ces trois (3) localités et, enfin, sur un sondage auprès d'un éventail plus large de résident·e·s et d'usager·ère·s du territoire. L'ensemble de cette démarche cherchait à rapprocher les perspectives institutionnelles des réalités vécues quotidiennement par les populations riveraines du futur parc, qui en retireront autant les bénéfices que les désagréments.

Le présent rapport s’inscrit dans cette continuité : il vise à offrir aux équipes du **MELCCFP (Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)** un portrait sensible aux nuances locales et ancré dans l’expérience des communautés riveraines du futur parc national afin de soutenir des décisions éclairées, attentives aux réalités locales et orientées vers une implantation durable, économiquement viable et socialement légitime du parc national à venir.

Objectifs du mandat d’étude

Dans un contexte où l’annonce d’un futur parc national dans Charlevoix révèle à la fois des attentes fortes, des inquiétudes et une grande diversité d’usages du territoire, le MELCCFP a souhaité se doter d’une compréhension fine et nuancée des réalités humaines en présence. La mise en valeur de ce territoire appelle un dialogue sensible, ancré dans l’expérience vécue des communautés et attentif aux impacts sociaux anticipés. C’est précisément pour répondre à cet impératif que le Ministère a mandaté l’expertise combinée d’Humain Humain (ethnographie urbaine) et de la firme d’urbanisme et d’aménagement du territoire l’Arpent : une équipe pluridisciplinaire capable d’arrimer l’analyse ethnographique — centrée sur les pratiques, les attachements et les tensions locales — aux exigences plus larges de planification, de concertation et de mobilisation territoriale. Ensemble, les deux firmes offrent un accompagnement méthodique visant la désirabilité sociale du projet : dresser un portrait approfondi des milieux de vie, faire émerger les préoccupations et aspirations, soutenir la co-construction de scénarios d’aménagement et assurer un transfert de connaissances permettant au MELCCFP de planifier un parc national en cohérence avec celles et ceux qui habitent, fréquentent et façonnent le territoire quotidiennement.

Le mandat repose sur une stratégie de consultation articulée en quatre temps, une séquence méthodologique qui permet de multiplier les approches et de varier les points d’entrée : 1) **une familiarisation avec le milieu**; 2) **une consultation ethnographique** (portrait social); 3) **une consultation participative** (sondage et ateliers participatifs) et 4) **un rapport final intégré** de l’approche globale.

Cette formule assure une réelle versatilité des modes de consultation et démocratise le processus en ouvrant la participation à des groupes aux profils, disponibilités et milieux sociaux différents. Cette démarche graduelle garantit ainsi une attention soutenue aux identités culturelles et sociales qui

structurent les milieux de vie, tout en offrant une vision globale et diversifiée des opinions exprimées.

Dans ce cadre, les deux firmes agissent comme agentes de facilitation, capables de faire émerger préoccupations et espoirs, de dresser un portrait détaillé des forces et résistances à l'œuvre, d'assurer un transfert de connaissances sur les méthodes de consultation et d'accompagner l'équipe projet (MELCCFP et Société des établissements de plein air du Québec -Sépaq) dans un processus autoréflexif et itératif. Chaque phase a donné lieu à des présentations, des réflexions et des analyses présentées à l'équipe ministérielle. L'ensemble s'appuie sur une analyse du cadre de mise en place d'un parc national, des impacts anticipés sur le territoire, et sur une collaboration étroite avec l'équipe ministérielle, incluant la préparation des rencontres, l'organisation des activités participatives et l'élaboration des communications nécessaires au bon déroulement de la démarche.

Présentation : Humain Humain & Arpent

HUMAIN HUMAIN est une firme de consultation spécialisée en sciences sociales qui utilise les outils de l'ethnographie afin de catalyser la transformation sociale et organisationnelle. Parmi les moyens de cadrer et inspirer les projets d'aménagement, l'ethnographie permet d'approfondir la compréhension des comportements et des savoirs tacites des populations de manière fondamentale en abordant les composantes sensorielles, émotionnelles et symboliques de leur expérience. En utilisant des méthodologies éprouvées et sensibles, nous accompagnons les équipes dans un processus d'approfondissement de la compréhension des écosystèmes sociaux et culturels dans lesquels elles évoluent afin de mettre en œuvre des programmes, des services et des projets plus accessibles, créatifs et inclusifs.

Arpent est une entreprise collective qui offre une gamme diversifiée de services en urbanisme et en aménagement du territoire. La complémentarité des expertises et intérêts de ses membres confère à l'équipe une grande capacité d'adaptation et une belle force créatrice. Depuis 9 ans, l'équipe a le privilège d'accompagner les municipalités du Québec dans la réalisation de mandats significatifs pour les collectivités locales. L'Arpent fonde sa pratique sur une approche intégrée de la planification, sur la collaboration et sur la valorisation des identités locales.

MÉTHODOLOGIE

01

Pointe-aux-Alouettes, Baie-Sainte-Catherine
Source : Claude Dallaire Photographe



Approche générale : la méthode ethnographique

Apport de la recherche qualitative et de l'ethnographie

L'ethnographie est une méthode de recherche qualitative qui s'appuie sur la création d'un lien de qualité avec des informateur·rice·s de premier plan afin de dresser un portrait social approfondi d'une collectivité. L'analyse repose sur une lecture transversale des témoignages, cherchant les intersections entre discours, besoins, expériences et attentes, dans une visée de compréhension systémique. Cette démarche permet de produire des résultats riches et nuancés, qui rendent compte de la complexité des situations et des personnes, bien au-delà de ce que peuvent capter des méthodes quantitatives plus standardisées. Dans un contexte où les formes de socialité sont de plus en plus pluriethniques, complexes ou marquées par la coexistence de multiples vulnérabilités sociales, une immersion prolongée sur le terrain devient indispensable pour comprendre en profondeur les dynamiques à l'œuvre et l'expérience vécue des personnes.

Une approche consultative ethnographique

Dans ce mandat, l'ethnographie est utilisée comme un outil consultatif à part entière, au service de la compréhension des dynamiques sociales et territoriales liées au futur parc national de la Côte-de-Charlevoix. Elle constitue un outil fiable et efficace pour récolter des données sensibles et précises, permettant une compréhension à la fois globale et fine des écosystèmes locaux. Cette méthode repose sur une relation de proximité et de respect avec les communautés, en prêtant une attention particulière aux populations vulnérables ou marginalisées, parfois difficiles à rejoindre par des démarches plus formelles. L'ethnographie permet ainsi de saisir l'expérience des résident·e·s et usager·ère·s : sentiment d'appartenance, attachements identitaires, usages quotidiens du territoire, attentes, craintes et besoins face au projet de parc.

La démarche de tissage de liens sur le terrain contribue également à la cohésion entre groupes, en créant des espaces de dialogue qui peuvent, dans certains cas, atténuer des tensions, clivages ou résistances initiales. D'ailleurs, l'échange en face-à-face et l'approche directe visent à vulgariser le processus de recherche, et contribue à réduire, sans l'éliminer, le biais de désirabilité sociale et à favoriser des propos plus authentiques.

Dispositif méthodologique: démarche globale

Dans l'ensemble, la démarche méthodologique s'appuie sur trois volets complémentaires. La **collecte ethnographique** (46 participant·e·s) constitue le premier pilier : un espace d'écoute approfondi permettant de saisir tensions, opportunités et dynamiques territoriales, tout en assumant une part de biais inhérents au travail d'interprétation de l'anthropologue sur le terrain. Les **ateliers citoyens** (près de 85 participant·e·s) forment un second lieu de production de savoirs, où la mise en relation d'un groupe élargi fait émerger des constats partagés ou différenciés dans un cadre standardisé qui peut aussi être influencé par l'équipe d'animation. Enfin, **le sondage à la population** des trois localités (90 répondant·e·s) offre un troisième angle d'analyse, élargissant le portrait grâce à des comparaisons quantitatives et qualitatives issues d'un questionnaire structuré. Sa diffusion volontaire et ses relances ciblées entraînent un biais d'auto-sélection qui limite sa représentativité statistique.

En articulant ces trois sources, le dispositif méthodologique assure une triangulation qui permet une compréhension fine, plus nuancée et complémentaire des perceptions entourant le projet de parc national. Les résultats doivent être interprétés comme indicatifs et complémentaires, plutôt que comme un reflet fidèle de l'ensemble de la population.

ETHNOGRAPHIE

Types de données et modalités de collecte

La démarche ethnographique combine trois outils complémentaires :

1. **Les entretiens semi-dirigés** permettent d'aborder librement contextes de vie, usages du territoire, perceptions du parc, craintes, espoirs et trajectoires, dans un cadre souple qui facilite l'expression d'une parole libre.
2. **L'observation participante** repose sur une présence de séjours consécutifs sur le terrain, la participation à des activités locales (randonnées, parcours commentés, événements communautaires, rencontres familiales, visites informelles, discussions quotidiennes). Ces immersions permettent le tissage progressif de relations de confiance, donnant lieu à des échanges

informels — non enregistrés mais systématiquement consignés dans des journaux de terrain — nourris par la connaissance progressive des codes sociaux et des thèmes sensibles.

3. **La recherche documentaire** complète ces données par l'analyse de l'actualité, de rapports, d'études et d'expériences comparables, permettant une triangulation des analyses et évitant une lecture fragmentaire du territoire.

Échantillon et profils de participant·e·s

Entre janvier et octobre 2025, l'équipe a réalisé des entretiens anonymes et confidentiels d'une durée variant de 1h à 1h30, auprès d'un ensemble diversifié d'acteur·trice·s. Au total, 46 personnes ont été interviewées (excluant l'équipe projet du MELCCFP), dont 37 en présentiel et 9 en visioconférence. 59 % d'hommes (27) et 41 % de femmes (19) de 14 à plus de 80 ans. Cet échantillon n'est pas représentatif de la population du secteur, toutefois, elle représente pour Baie-Ste-Catherine, 10 personnes interviewées sur 204 habitants et pour Saint-Siméon, 26 personnes interviewées pour 1173 habitants (2023).

Les participant·e·s proviennent de Baie-Sainte-Catherine (10), Saint-Siméon (10), Port-au-Persil (4), Baie-des-Rochers (12), Tadoussac (4), Saguenay ou Charlevoix (3) ainsi que de la région métropolitaine et d'ailleurs au Québec (3). L'échantillon révèle quatre profils de résident·e·s dans les localités à l'étude : 1) les natif·ve·s de longue date avec une résidence permanente ; 2) les résident·e·s saisonnier·ière·s ou de villégiature ; 3) les natif·ve·s revenu·e·s s'installer pour y vivre leur retraite ; et 4) les personnes nouvellement arrivées, par choix ou pour le travail.

Les identités, fonctions et pratiques des participant·e·s se chevauchent, les personnes rencontrées peuvent porter plusieurs chapeaux et cocher plusieurs cases : travailleur·euse·s de la région, retraité·e·s, gestionnaires ou agent·e·s de parcs (région, provincial ou fédéral), étudiant·e·s, élu·e·s municipaux (maires, conseiller·ère·s), chasseur·euse·s ou grimpeur·euse·s, etc. Cette pluralité d'ancrages et de pratiques constitue un matériau essentiel pour saisir la complexité des dynamiques sociales et la diversité des usages du territoire.

Afin de préserver l'anonymat des personnes citées, la description de leur identité a été réduite au minimum pour chacune des citations.

Considérations d'accessibilité et d'inclusion

Afin de minimiser les obstacles à la participation et diversifier les voix consultées, l'équipe privilégie un langage accessible et familier et un cadre d'entretien souple (rencontres dans les maisons, horaires adaptés, possibilité de rencontres informelles). Enfin, une compensation monétaire symbolique (40\$/h) est offerte afin de valoriser la contribution des participant·e·s et de réduire leurs charges mentales.

CONSULTATIONS PARTICIPATIVES

La démarche de consultation citoyenne menée par Arpent s'inscrit dans la continuité de la démarche ethnographique d'Humain Humain. Les consultations visaient à poursuivre la discussion avec les communautés dans un espace de convivialité et à associer les activités de consultation à une expérience constructive, mobilisatrice, cohésive.

Ateliers citoyens

Les ateliers citoyens ont été conçus pour prolonger et élargir la démarche ethnographique en offrant un espace d'écoute et de discussion accessible à l'ensemble de la population, afin que toutes les parties impliquées disposent d'une base commune d'information et puissent exprimer leurs aspirations. Organisées en soirée sous forme de forum ouvert comprenant cinq stations thématiques, elles ont permis d'aborder les dynamiques territoriales, de relier les idées d'aménagement aux valeurs locales et de recueillir les perceptions, préoccupations et premières impressions de nombreux participant·e·s, dont plusieurs découvraient le projet de parc national. Leur tenue, bénéficiant de la collaboration avec les municipalités de Saint-Siméon et de Baie-Sainte-Catherine pour l'organisation, a favorisé une participation plus large et a servi de point de lancement au sondage en ligne, prolongeant ainsi la collecte de données.



Saint-Siméon
 Mercredi 9 juillet
 Place Modesto-Zadra
 Environ 15 participant-e-s
 Source : Arpent

Les stations des ateliers citoyens



Baie-Sainte-Catherine
 Jeudi 10 juillet
 Place de la Grande-Alliance
 Environ 25 participant-e-s
 Source : Arpent

Un grand nombre de participant-e-s en connaissaient peu sur le projet de parc national et n'avaient pas assisté aux séances d'information du MELCCFP et de la Sépaq tenues en juin 2025. Ces participant-e-s venaient à la fois pour s'informer et pour donner un premier avis sur le projet de parc national. Les participant-e-s ont apprécié que les ateliers citoyens se tiennent en soirée, un moment complémentaire aux rencontres du MELCCFP et de la Sépaq qui s'étaient tenues en journée lors du mois de juin.

Le plan de déroulement des étapes de l'atelier se retrouve en annexe du rapport.

Baie-des-Rochers
 Vendredi 11 juillet
 Quai de Baie-des-Rochers
 Environ 45 participant-e-s (personnes sur place - non exclusivement présentes pour la consultation, toutefois la majorité d'entre elles ont pris part aux discussions)
 Source : Arpent





Malgré un faible taux de participation, le rôle structurant du parc national comme outil de développement économique est un élément qui ressort fortement des discussions avec les participant.e.s.
Source : Arpent

Ateliers citoyens à Saint-Siméon

La rencontre de Saint-Siméon a réuni un nombre restreint de participant-e-s, dont plusieurs n'étaient pas résident-e-s de la municipalité et s'intéressaient surtout à l'information générale relative au projet. Ce profil de participation a influencé le contenu des échanges, lesquels se sont concentrés sur des thématiques générales plutôt que sur des pistes d'intervention précises.

Les participant-e-s ont toutefois exprimé une appréciation favorable de l'arrivée du parc et identifié son rôle potentiel comme levier de développement économique pour la municipalité.

Ateliers citoyens à

Baie-Sainte-Catherine

Les participant-e-s de la rencontre de Baie-Sainte-Catherine se sont montré-e-s très réceptif-ve-s à l'activité de consultation. Bien que la majorité des personnes rencontrées n'avaient pas participé aux démarches précédemment menées par le MELCCFP et de la Sépaq, la formule d'animation était bien adaptée au profil des participant-e-s qui avaient un niveau de compréhension déjà bien établi concernant le projet. Les personnes présentes provenaient majoritairement de Baie-Sainte-Catherine, mais également de Tadoussac, de Port-au-Persil et d'autres localités, et incluaient des travailleur.euse.s de la région, des entrepreneur-e-s, des membres du conseil municipal ainsi que des personnes issues du milieu académique.

Le secteur de la Pointe-aux-Alouettes étant fréquenté régulièrement par les résident-e-s, les participant-e-s suivent l'évolution du projet de près et y voient des opportunités jugées importantes pour la vitalité d'un village perçu comme en déclin. Par ailleurs, l'implication active de personnes engagées au sein de la communauté semble avoir contribué à la mobilisation et pourrait expliquer en partie le niveau de participation observé.



Installation de la consultation, en collaboration avec le café M&K
Source : Arpent



Ateliers citoyens à Baie-des-Rochers

Les participant-e-s présent-e-s entretenaient un rapport familier et spontané avec le quai de Baie-des-Rochers, perçu comme un lieu de socialisation pour la communauté. Ce lien affectif a influencé la dynamique de la soirée : plusieurs semblaient davantage portés à profiter de l'ambiance du site qu'à s'engager activement dans une démarche de consultation structurée. Ainsi, bien que la participation physique ait été élevée, l'amorce des échanges s'est révélée plus difficile, le contraste entre le caractère convivial du lieu et le cadre attendu d'une activité participative ayant généré un certain flottement dans la compréhension des objectifs et dans la profondeur des contributions.

Certaines discussions ont occupé une place notable dans le déroulement de l'activité, notamment parce que plusieurs participant-e-s semblaient chercher à valider des informations ou à obtenir des précisions différentes de celles déjà communiquées. Cette dynamique a contribué à accentuer l'importance perçue de ces échanges au sein de la soirée, l'équipe d'animation étant sollicitée de manière répétée sur certains sujets.

La consultation s'est déroulée au quai de Baie-des-Rochers, dans une ambiance conviviale.

Source : Arpent

Sondage

Un sondage en ligne diffusé de juillet à août 2025 a permis de recueillir les perceptions, préoccupations et attentes d'un bassin de résident·e·s à l'égard du projet de parc national de la Côte-de-Charlevoix. Conçu en complément des entretiens et des ateliers citoyens, il offrait des blocs de questions différenciés selon le niveau de participation préalable, afin d'obtenir à la fois une rétroaction sur la démarche et un portrait élargi des usages et perceptions du territoire. Au total, 90 personnes y ont répondu après une campagne de diffusion et de relance menée dans les trois localités.

Intégration d'une sémiologie aux consultations citoyennes

Pour enrichir l'analyse ethnographique et participative, une sémiologie a été intégrée aux consultations de Baie-des-Rochers et de Baie-Sainte-Catherine. Le rôle de la sémiologie consistait à recueillir des informations sur les besoins, préoccupations et espoirs des personnes participantes et à documenter la dynamique des échanges dans les différents contextes de façon à bonifier la démarche globale en cours et d'amener de nouveaux éclairages. Ceux-ci seront présentés au sein du rapport dans des encadrés spécifiques.

Cette intégration d'une perspective sémiologique a ainsi offert un complément précieux à l'analyse ethnographique, tout en rappelant les limites inhérentes aux contextes de collecte ponctuelle (nombre de participant·e·s restreint, posture de résistance de certain·e·s face à l'interlocutrice, contexte de formalité, de confidentialité et d'anonymat impossible, etc.).

L'analyse sémiotique afin d'enrichir la démarche globale

L'analyse sémiotique est une méthode d'étude des systèmes de signification afin de comprendre comment le sens est produit, véhiculé et interprété dans une culture, un groupe ou chez un individu en particulier. Dans le contexte précis de la consultation publique, le travail de la sémiologue consistait à questionner les participant-e-s afin de décoder le sens que les individus attribuent au territoire du futur parc national et, à partir de celui-ci, faire ressortir les récurrences dans les récits des participant-e-s et, autant que possible, élaborer une toponymie.

- À Baie-des-Rochers, la soirée, à la fois festive et marquée par une forte méfiance envers les consultant-e-s, a limité la possibilité de mener des entretiens formels. La plupart des participant-e-s refusaient l'enregistrement et la sémiologue a dû ts'insérer informellement dans de petits groupes pour recueillir des bribes de discours, permettant une lecture sensible des attitudes et des perceptions, malgré des conditions de collecte restreintes.
- À Baie-Sainte-Catherine, l'atmosphère de confiance a facilité les échanges. Sept participant-e-s ont partagé des récits qui, bien que non représentatifs, ont révélé des récurrences quant au rapport au territoire et aux aménagements et tracés proposés par le MELCCFP.

Une recherche circulaire et systémique

Boucles itératives et co-construction

La démarche repose sur des boucles itératives de recherche : les données et les analyses sont continuellement (re)validées sur le terrain, auprès des populations rencontrées et des mandataires (MELCCFP, Sépaq). Cette circulation constante de l'information permet d'ajuster les thèmes d'enquête au fur et à mesure que de nouveaux enjeux émergent, de vérifier la justesse des interprétations auprès des personnes concernées et d'orienter les étapes suivantes de collecte et de consultation.

Loin d'une logique linéaire, il s'agit d'une co-construction progressive de la compréhension des milieux, dans laquelle les citoyen-ne-s, les équipes ministérielles et les chercheur-euse-s participent à affiner l'objet d'étude.

Une analyse systémique

L'approche de travail s'inscrit dans une pensée systémique. Elle vise à aborder les réalités vécues dans leurs interrelations, en mettant en évidence les modèles et patterns récurrents (par exemple dans les usages, les incohérences ou les points de ralliement, les trajectoires types), les interdépendances entre enjeux environnementaux, socioéconomiques et identitaires et les mécanismes de corrélation entre discours, pratiques et perceptions (représentations).

Cette perspective permet de recadrer certains « problèmes » identifiés (par exemple, des résistances locales) en les replaçant dans des contextes plus larges (histoire d'occupation du territoire, réalités socioéconomiques, transformations culturelles, etc.) et d'ouvrir la voie à des solutions plus adaptées.

Baie-des-Rochers
Source : Humain Humain



Chronologie des phases de la démarche consultative

PHASE 1:

Familiarisation avec les milieux et collecte préliminaire (janvier à mars 2025)

La première phase de la démarche, menée entre janvier et mars 2025, a posé les bases essentielles à l'amorce de la consultation ethnographique. Les premiers échanges avec l'équipe projet (MELCCFP-Sépaq) et l'analyse de la documentation pertinente ont été suivis de deux séjours de terrain successifs en février (3 au 7 février, puis du 23 au 28 février 2025), totalisant 25 entretiens formels ainsi que plusieurs rencontres informelles. Ces présences prolongées (de 5 à 7 jours chacun) dans les trois localités (Saint-Siméon, Baie-des-Rochers, Baie-Sainte-Catherine) en plus de quelques jours à Tadoussac, ont permis d'identifier les enjeux clés dans les trois localités à l'étude, de documenter les premières perceptions entourant la création d'un parc national, le repérage d'interlocuteur·trice·s clés ainsi que le tissage de liens de confiance. Elle s'est conclue par une première boucle itérative de données préliminaires mettant en lumière les tensions existantes, les ancrages socioaffectifs, les dynamiques communautaires, les appréhensions initiales et les aspirations formulées. Ces constats ont servi de trame de fond à l'ensemble des étapes subséquentes.

PHASE 2:

Consultation ethnographique intensive (mars à octobre 2025)

La deuxième phase de la démarche, déployée de mars à octobre 2025, a approfondi les thèmes soulevés dans la première boucle d'analyse grâce à une intensification de la présence et un ciblage plus serré sur le terrain. Un 3^e séjour (13 au 18 avril 2025) a ajouté 10 entretiens formels et plusieurs rencontres informelles, suivis d'une deuxième boucle itérative de données préliminaires permettant un réalignement du matériau selon les rétroactions de la première par l'équipe du Ministère. Au fil de cette phase, l'équipe a également mené un 4^e séjour terrain conjoint Humain Humain + Arpent (8 au 13 juin 2025), incluant

la visite des secteurs du futur parc national et la préparation logistique des consultations citoyennes à venir.

Cette phase a permis d'explorer plus finement les convergences et divergences d'expériences, les formes d'attachement différenciées au territoire, les facteurs de cohésion, les disparités socioéconomiques ainsi que les raisons derrière les réactions en faveur ou en défaveur du projet de parc national. Les entretiens approfondis, l'observation participante renforcée et la mobilisation de nouveaux·elles interlocuteur·rice·s ont permis de dégager des clés de compréhension (insights) essentielles afin de dresser un portrait approfondi des réalités locales.

La phase s'est conclue par un 5^e séjour terrain (16 au 20 septembre 2025), comprenant de nouveaux entretiens (11) et la consolidation finale des données en vue du rapport.

PHASE 3 : **Démarche participative : sondage et ateliers citoyens** **(juillet à septembre 2025)**

La troisième phase, menée de juillet à septembre 2025, a permis d'élargir la démarche vers une consultation publique élargie. Entre le 8 et le 12 juillet 2025, trois ateliers citoyens ont été réalisés dans les localités :

- Saint-Siméon (≈15 participant·e·s),
- Baie-Sainte-Catherine (≈25 participant·e·s),
- Baie-des-Rochers (≈45 participant·e·s).

Ces ateliers, organisés en collaboration avec les services municipaux, visaient à prolonger la démarche ethnographique, à recueillir les perceptions citoyennes sur les futurs aménagements du projet de parc national et à identifier les valeurs d'attachement et préoccupations clés.

En parallèle, le sondage en ligne a été déployé du 9 juillet au 29 août 2025, incluant la prolongation de deux semaines pour maximiser la participation. Il a recueilli 90 réponses, dont une majorité (67 personnes) n'ayant participé à aucune autre activité de la démarche.

Les résultats présentés ci-après reflètent ainsi un croisement entre ethnographie (46 entretiens), ateliers citoyens (3) et données quantitatives (sondage), de multiples observations participantes et un travail de triangulation itératif avec l'équipe ministérielle.

Limites de la démarche globale et de l'étude

Iniquité des capacités à participer et représentativité

Dans toute démarche consultative, certaines personnes disposent de meilleures capacités de participation : aisance à l'oral, disponibilité, réseaux locaux solides, familiarité avec les processus de recherche ou les espaces de discussion. À l'inverse, plusieurs groupes demeurent moins présents ou plus difficiles à rejoindre, notamment les personnes isolées ou rarement sollicitées, les travailleur·euse·s aux horaires chargés, les jeunes, les nouveaux arrivants ou celles vivant une vulnérabilité économique.

L'ethnographie permet de rejoindre une diversité de voix souvent absentes des consultations publiques traditionnelles, mais elle doit être combinée à d'autres modalités pour élargir la portée de la participation.

Les ateliers citoyens présentent aussi des biais : ils attirent surtout les personnes déjà mobilisées ou à l'aise en groupe. Les sondages, quant à eux, reposent sur la participation volontaire et l'accès numérique, ce qui introduit un biais d'auto-sélection.

La diversification des formats (entretiens, ateliers, sondage) permet toutefois de produire des données complémentaires et de croiser les angles d'analyse. Néanmoins, les résultats doivent être interprétés comme des éclairages partiels plutôt que comme un reflet parfaitement représentatif de la population.

Enjeux éthiques et conflits d'intérêts

Afin d'assurer un climat de confiance auprès des personnes sollicitées, l'équipe a tenu à respecter l'entière confidentialité des propos et l'anonymat des participant·e·s (un défi en milieu tissé serré). Lors des différentes activités de recherche, l'équipe doit transmettre les objectifs de la recherche, l'usage éventuel des données et les limites du mandat.

Enfin, pour éviter les biais potentiels d'un conflit d'intérêts, en raison du lien de parenté entre une membre de l'équipe de l'Arpent et une élue de Baie-Sainte-Catherine, une collaboratrice s'est retirée de la consultation de cette localité.

Les angles morts de l'anthropologue sur le terrain

Malgré une vigilance constante, il arrive qu'un-e chercheur-euse sur le terrain laisse, sans s'en rendre compte, filtrer certains de ses propres repères dans l'analyse ou dans la manière d'aborder les rencontres avec les participant-e-s des différentes localités à l'étude.

À force de vouloir instaurer un climat de confiance et encourager la parole, l'anthropologue peut parfois s'identifier aux récits de certain-e-s participant-e-s ou se sentir spontanément proche de groupes perçus comme plus vulnérables. Ses sensibilités professionnelles et personnelles peuvent alors teinter subtilement la lecture de certains propos, réactions ou situations décrites.

Ces glissements, inévitables dans une démarche de proximité, rappellent que la réflexivité n'est jamais acquise : elle exige des retours réguliers aux notes, des discussions avec les collègues (urbanistes mais aussi avec l'équipe projet du MELCCFP-Sépaq) et une attention soutenue pour distinguer ce qui relève du terrain de ce qui provient de ses propres attentes ou résonances. Reconnaître ces zones d'influence fait partie intégrante du travail et permet d'ajuster l'analyse afin qu'elle demeure fidèle aux réalités exprimées.

Cimetière de la Pointe-aux-Alouettes,
Baie-Sainte-Catherine
Source : Claude Dallaire Photographe

Représentativité partielle des voix recueillies

Comme toute étude qualitative de type étude de cas, cette recherche repose sur un échantillon non probabiliste et non représentatif au sens statistique. L'ethnographie vise la profondeur plutôt que l'exhaustivité, elle favorise la diversité des points de vue à la quantité de témoignages sur un thème en particulier. Cette force constitue également une limite et les résultats ne doivent donc pas être généralisés à l'ensemble de la population, mais compris comme des éclairages approfondis sur des thèmes et enjeux structurants.

Biais et défis liés aux réseaux de proximité et d'accès

L'accès au terrain dépend souvent des premières personnes rencontrées, qui servent de « portes d'entrée » (gatekeepers). Ces médiations façonnent les réseaux d'accès subséquents, influencent qui accepte ou non d'être rencontré·e et peuvent colorer la tonalité initiale de la collecte (par exemple, plus critique ou plus favorable au projet). À Baie-des-Rochers, par exemple, la découverte de réseaux citoyens très soudés a nécessité plusieurs mois de présence pour briser certaines méfiances. Les personnes déjà mobilisées (pour ou contre) risquent ainsi d'être surreprésentées par rapport à celles qui vivent les enjeux de manière plus diffuse.

Dans le village de Saint-Siméon, l'entrée sur le terrain s'est révélée particulièrement difficile. Les premières tentatives de prise de contact ont été freinées par la grande méfiance locale, les réseaux sociaux serrés et un désintérêt marqué envers les démarches externes. Cette réalité a nécessité deux séjours additionnels (4 à 6 jours chacun), permettant de prolonger la présence, de multiplier les rencontres et de tisser progressivement un lien de confiance. Ce travail patient d'immersion a rendu possible l'ajout de plus de dix entretiens supplémentaires et a permis de saisir l'importance des personnes pivot dans la localité et d'acquérir une compréhension plus fine des dynamiques internes propres à ces milieux, sans laquelle l'analyse serait demeurée incomplète.

Risque d'amplification émotionnelle

En ouvrant un espace de parole intime, l'ethnographie accueille des émotions fortes : colère, peur, attachement, suspicion, sentiment de perte ou de deuil territorial. Dans un contexte polarisé, comme ce fut le cas par moments pour le projet de parc, les récits exprimés « à chaud », et présentés ici par une quantité de citations, peuvent amplifier certaines situations ou l'expression de ressentis. Le risque est de sur-interpréter certains éléments : chaque récit individuel ne peut être érigé en symbole collectif, les mémoires locales doivent être systématiquement replacées dans leur temporalité et leur contexte afin de distinguer les citations « fortes » des enjeux structurels qui touchent à des constats fondamentaux.

Le statut ambigu de l'anthropologue dans un projet de consultation mandaté par un ministère

L'anthropologue n'est ni une future résidente locale, ni une représentante du ministère, ni une police — mais elle est perçue tour à tour comme l'une ou l'autre selon les contextes. Cette ambiguïté peut générer des malentendus : certain-e-s voient l'anthropologue comme une alliée, d'autres comme une menace ou une émissaire du gouvernement. Même en adoptant une posture la plus claire possible, il y a un risque d'être instrumentalisé symboliquement par les parties prenantes.

Ainsi, le rôle de l'anthropologue ne se limite pas à la collecte de témoignages : elle est perçue comme une « soupape », un espace d'écoute, de reconnaissance des peurs et des blessures. Dans ce contexte, il est primordial de clarifier constamment le rôle, l'indépendance et les limites du mandat ethnographique pour éviter que la démarche soit perçue comme un outil politique plutôt que scientifique.

Temporalité ponctuelle du terrain

L'immersion ethnographique est toujours partielle, bien que substantielle, elle reste limitée par le temps disponible. Un terrain concentré sur certaines périodes capte un moment précis (souvent marqué par l'incertitude autour de l'annonce du parc, puis par les ajustements des tracés et des usages) et ne saisit pas avec la même précision les perceptions qui évoluent : ce qui se dit en contexte d'incertitude initiale ne correspond pas nécessairement aux positions plus nuancées ou apaisées qui émergent après les clarifications

apportées par le MELCCFP.

En ce qui a trait aux ateliers citoyens, ils ont été marqués par certaines zones de flou, notamment une confusion entre les différentes consultations en cours et les représentant·e·s associés à chacune d'elles. La multiplicité des collectes menées simultanément a créé un effet d'engouement autour du projet, tout en suggérant la nécessité d'étaler davantage les discussions dans le temps pour diversifier les moments de participation. Certaines personnes particulièrement mobilisées — présentes à plusieurs ateliers, répondant au sondage et participant à des entretiens — ont enrichi la démarche par leurs connaissances, parfois en comblant des manques d'information. Leur contribution accrue a toutefois pu multiplier leurs occasions de se prononcer, augmentant la visibilité de leurs propos, même si ceux-ci demeurent nuancés et complémentaires d'une interaction à l'autre.

Limites liées à l'absence de perspectives autochtones formelles

Une limite importante de la démarche réside dans **l'absence de perspectives autochtones** recueillies par le biais des conseils de bande ou d'organisation communautaires autochtones. Le mandat visait à recueillir les perceptions des personnes vivant à proximité des territoires visés par le projet de parc national. Certaines personnes s'identifiant à une nation autochtone ont été rencontrées dans ce contexte. Toutefois, la perspective autochtone n'est pas complète et le MELCCFP prévoit des démarches de consultation spécifiques aux Nations autochtones en parallèle du présent mandat.

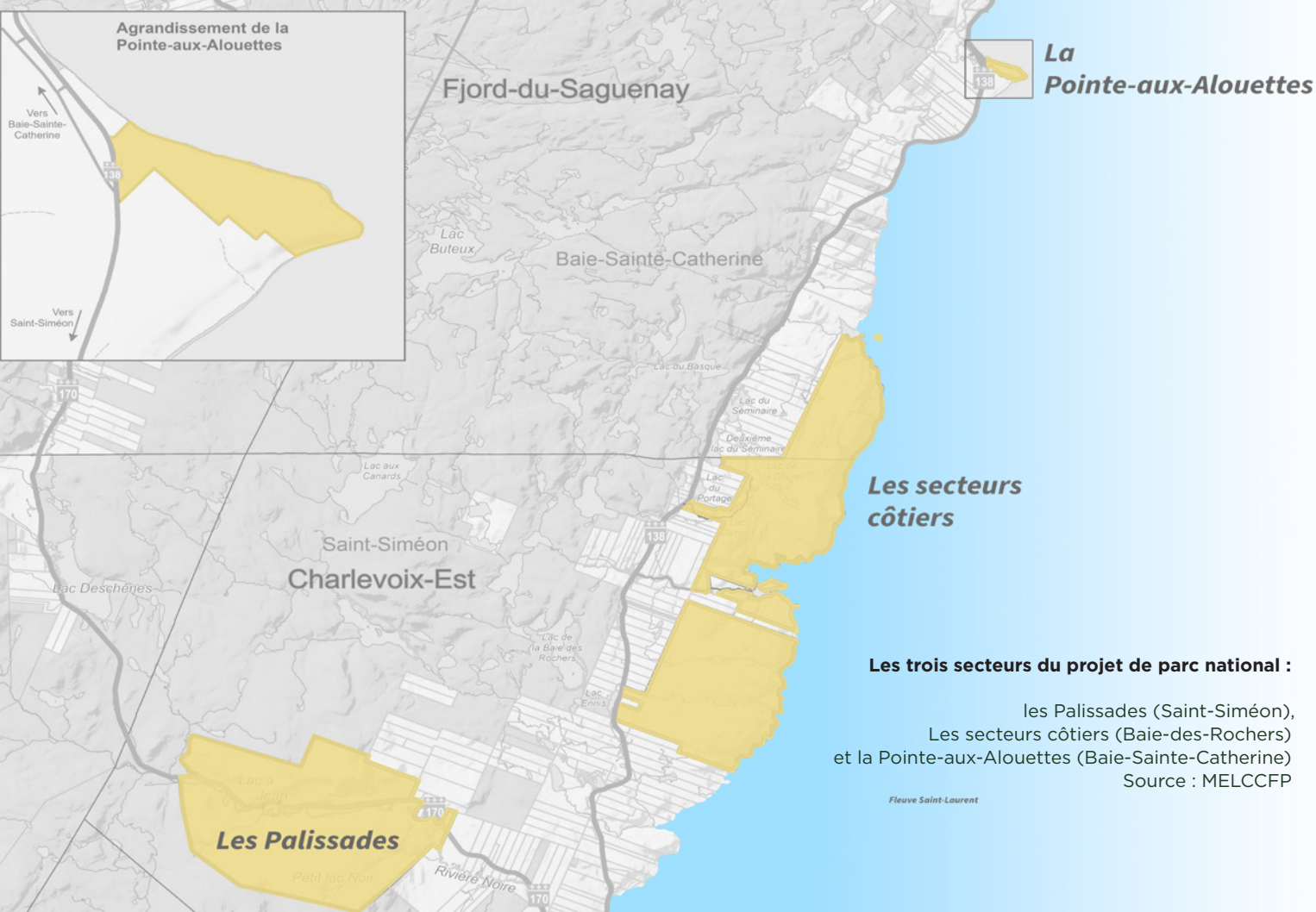
Dans ce contexte, mener une démarche spécifiquement adaptée aux réalités, aux protocoles et aux structures décisionnelles autochtones aurait nécessité un cadre méthodologique sur mesure, qui ne pouvait être réalisé dans les conditions de cette ethnographie. Cette absence limite la portée des résultats et rappelle l'importance de consultations autochtones distinctes, menées selon des processus culturellement sensibles et équitables.

UN PARC NATIONAL À VENIR

02

Baie-des-Rochers
Source : Humain Humain





ÉTAT DES LIEUX: Mise en contexte du territoire à l'étude

Cette section propose un état des lieux et des constats entièrement fondés sur les témoignages recueillis et nos séjours successifs d'observation participante auprès des résident·e·s des trois localités à l'étude. Bien que les entretiens et nos observations aient été réalisés dans le contexte d'un projet lié au futur parc national, ils dépassent largement ce seul enjeu: ils offrent un portrait d'un territoire vécu dont les dynamiques sociales, économiques et territoriales sont en pleine transformation. À travers leurs récits, les personnes rencontrées ont livré leurs connaissances fines du territoire et celles-ci éclairent la compréhension du contexte dans lequel s'inscrit le projet.

Un territoire marqué par une histoire d'exploitation

D'abord, l'histoire du Fjord du Saguenay et des localités environnantes est profondément marquée par une logique d'occupation centrée sur l'extraction des ressources.

« Il y a 8 000 ans, il y avait de l'eau jusqu'à peu près 250 m au-dessus de la tête. [...] Les premiers êtres humains sont arrivés au Québec, par le Maine, probablement, de la Chaudière-Appalaches. Qu'est-ce qu'ils faisaient? Ils ne vivaient pas ici. Ils venaient ici, saisonniers, chasser des phoques, parce qu'il y en avait plein, durant l'été, ils tuaient beaucoup, ils faisaient probablement des farines animales, des choses comme ça. »

Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

L'exemple de l'industrie forestière, notamment sous l'ère de la compagnie Price, illustre un modèle d'implantation temporaire où infrastructures, maisons ouvrières, commerces et même monnaies locales étaient entièrement contrôlés par l'entreprise.

« Price, la compagnie qui bûchait le bois, au début du siècle, le village, il y avait à peu près 1500 personnes qui vivaient là. Plein de maisons, toute la montagne là. Et là, la baie ici, c'était remplie de bateaux. »

Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

Lorsque les ressources s'épuisaient ou que survenait un sinistre, l'industrie se déplaçait, emportant avec elle bâtiments et main-d'œuvre et laissant derrière un territoire vidé. Cette dynamique de va-et-vient industriel, qui ne laissait place ni à la pérennité ni à l'ancrage communautaire, est décrite comme une forme d'exploitation humaine plus que d'occupation humaine.

Dévitisation socioéconomique et effondrement du tissu industriel

Les trois localités ont subi, depuis plusieurs décennies, le déclin progressif des secteurs industriels qui faisaient vivre la région.

« Nous autres, c'était le bois, c'était la pêche, c'était le maritime. Puis après ça, tout ça a tombé. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

« Moi, ce que j'ai vécu de Saint-Siméon, c'est pas ça. C'était un village vivant. Tout le monde se retrouvait sur le quai... un lieu de rencontre... une vitalité. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

« Il y a eu une époque où il y avait des entrepreneurs... des activités, des régates, des carnavales. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, y a toujours vécu

Cet effondrement a laissé place à un contexte de survie économique marqué par des salaires qui sont nettement inférieurs à ceux des centres urbains, des effets à long terme d'un recours prolongé aux prestations d'assurance-emploi ce qui crée, dans certaines circonstances, un entrepreneuriat par nécessité plutôt que par choix.

« Les gens ici sont très pauvres. Il y a des entrepreneurs qui ont été entrepreneurs par dépit et non pas par choix. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

La précarité économique du secteur est criante et les indicateurs provinciaux¹ confirment l'ampleur de cette fragilité : les territoires concernés se situent dans les niveaux les plus élevés de défavorisation matérielle et sociale.

1. Gravel, Marie-Andrée, et collab. (2016). Le positionnement de la région et des territoires de centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 ; Montérégie, Québec, Institut de la statistique du Québec, p.14-18.

« D'abord, un mécanicien à Saint-Siméon gagne 20 % de moins cher qu'à Québec. On a le plus gros trou noir de la région de Charlevoix. Il y a encore des gens dans l'assurance-emploi. Ça a été une méthode pendant 50 ans, ici. Là, c'est plus ça, là. Fait que là, t'as du monde qui arrive pas. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

À cela s'ajoutent une population vieillissante, une perte graduelle des services essentiels et un exode des jeunes qui accentuent la fragilité du tissu social.

« Il n'y a pas grand argent. Mon gars, y'était intéressé de travailler avec moi. Mais il n'était pas capable d'être payé assez pour qu'il y ait du chômage en hiver. Il aurait resté, il aurait peut-être continué son rêve, mais en hiver, ça ne marche pas. [...] C'est ça, ça se vide. »

- Résident natif de Baie-des-Rochers, permanent

« C'est 40 % qui ont plus de 60 ans. [...] Il y avait une clinique médicale avant, ce n'est pas parce qu'il manque de patients qu'elle n'est plus là. C'est une région profondément dévitalisée. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

L'économie locale, désormais dépendante du tourisme saisonnier, peine à générer des retombées suffisantes. Une multiplication des résidences secondaires appartenant à des résident·e·s occasionnel·le·s demeurent souvent inhabitées une grande partie de l'année, réduisant encore la vitalité communautaire et l'accès aux services de proximité.

« Tout ce qui est Saint-Siméon, Bais-des-Rochers, Baie-Sainte-Catherine, ça se dévitalise. Puis en se dévitalisant, c'est des riches qui viennent acheter des terrains, des maisons qui se vendent pas cher, puis qui s'en servent à leur profit de manière momentanée, puis ça vient pas revitaliser. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

L'économie touristique d'été est dépendante de travailleur·euse·s temporaires, souvent extérieurs, sans impact durable sur le tissu social.

« Ça fait que là, tu vas avoir du tourisme l'été, avec du personnel fly in, fly out, c'est-à-dire qui arrive, qui s'en va. C'est dévitalisé. Ça, c'est un terme, c'est de la dévitalisation. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Gouvernance complexe sur différents paliers

La gestion du territoire est traversée par des tensions complexes entre responsabilités municipale, régionale et fédérale, ainsi qu'entre les projets institutionnels et les attentes des résident·e·s. Plusieurs décisions controversées d'aménagement ont été relatées au cours de notre présence sur le terrain et témoignent d'un déficit de communication, d'un manque de concertation et de l'opacité perçue des processus décisionnels.

Ces épisodes contribuent à alourdir un climat déjà marqué par une méfiance envers les interventions extérieures, la difficulté à reconnaître les responsabilités de chacun et l'impression d'un territoire souvent géré « d'en haut ». Elles révèlent aussi la sensibilité particulière des communautés quant à l'usage symbolique, culturel et politique des espaces publics.

Repli identitaire et fractures communautaires

Le vécu local est caractérisé par une très forte solidarité de proximité, héritée d'un territoire marqué par l'adversité économique et la nécessité de résilience. Cette stratégie de cohésion locale peut paradoxalement renforcer les distinctions entre les « gens d'ici » et les « gens d'ailleurs » et accentuer un certain repli identitaire. Les résident·e·s nouvellement arrivé·e·s, qu'ils ou elles soient permanent·e·s ou saisonnier·ère·s, doivent souvent traverser de longues périodes d'adaptation pour s'intégrer, dans un climat où la méfiance demeure forte.

« Saint-Siméon, c'est un village où les gens ne me parlent à peu près pas, même si les gens doivent commencer à comprendre que j'habite là depuis un certain temps. »

- Résidente de Saint-Siméon, permanente, venue pour le travail

Cette tension s'alimente de part et d'autre et illustre le manque de médiation sociale entre les différents groupes d'intérêts (entrepreneur·euse·s, chasseur·euse·s, néo-ruraux·ales, écologistes, usager·ère·s de véhicules tout terrain et motoneigistes, etc.).

« Cette gang-là, de nouveaux entrepreneurs. [...] Moi, ce qui me préoccupe, c'est qu'ils arrivent ici, mais ils ne connaissent pas le milieu. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Ces dynamiques de « solitudes » se combinent à des tensions historiques entre les secteurs, notamment entre Saint-Siméon et Baie-des-Rochers, où les rivalités passées ont été amplifiées par les fusions municipales, la pandémie et les divisions idéologiques, continuent d'alimenter des fractures internes.

« Saint-Siméon et Bais-des-Rochers, c'est comme la guerre froide entre l'URSS et les USA. »

Jeune de Baie-des-Rochers, permanent·e

Anciennement constituées en entités distinctes — Saint-Siméon-Village, Port-au-Persil, Port-aux-Quilles et Baie-des-Rochers — ces localités ont connu fusions et défusions marquées par des querelles locales. Baie-des-Rochers, en particulier, semble avoir conservé un fort sentiment de marginalisation.

« Les gens de Baie-des-Rochers, ils n'ont pas eu de présence beaucoup au conseil [municipal]. C'est comme très récent. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Malgré des gestes concrets d'inclusion posés par la municipalité dans les dernières années (notamment la mention explicite de tous les secteurs dans les communications officielles, l'acquisition et valorisation de la chapelle locale de Baie-des-Rochers, la nomination de bâtiments à des figures locales importantes), les rivalités et méfiances envers l'institution municipale persistent.

Récit d'entrée dans un groupe tissé serré: Saint-Siméon

Saint-Siméon est une localité qui ne s'ouvre pas d'emblée. Rien de frontal ni d'hostile : une réserve claire, une distance tranquille, une manière de protéger la communauté de tout regard extérieur qui viendrait déranger l'équilibre subtil du quotidien. Très vite, l'anthropologue comprend que la porte d'entrée ne sera ni évidente ni directe : ici, la relation se mérite.

Les premières tentatives — téléphoner aux commerçant-e-s, passer par des contacts interposés, proposer des entretiens à des gens à l'improviste — se soldent par plusieurs refus nets. La méfiance se fait sentir dans l'air, dans les conversations esquivées, dans l'absence de sourire, dans les regards qui se posent, évaluent, mais n'invitent pas. Même au dépanneur, ce cœur matinal du village où les travailleur-euse-s se retrouvent dès l'aube, l'anthropologue demeure une étrangère. Elle s'y présente, plusieurs fois entre 6h et 8h, commande un déjeuner, observe. Les conversations se poursuivent sans elle, on la laisse en retrait.

Au travers des séjours — un 3e, 4e puis un 5e —, l'accès demeure fluctuant, fragile. Ce n'est qu'à travers des résident-e-s permanent-e-s mais non natif-ve-s, des figures d'intermédiaires (des personnes-pont) qu'une brèche finit par s'ouvrir. L'un d'eux devient un appui précieux, une passerelle vers un monde local tissé serré : le groupe des « sénateurs », ces habitué-e-s du dépanneur qui se réunissent chaque matin en un rituel immuable. Entrer dans ce cercle n'est pas envisageable sans référence solide ; être présentée par un visage familier change tout. Peu à peu, les conversations se détendent, les silences deviennent moins opaques, les regards s'adoucissent, les sourires se pointent. Surtout, il faut se laisser observer et irradier l'ouverture, l'humilité et la gentillesse. Une présence sincère est la clé.

L'anthropologue comprend alors que l'accès au terrain à Saint-Siméon ne passe pas par l'insistance, mais par la patience, la capacité de rester dans l'ombre le temps qu'un lien, même discret, se pointe le bout du nez au moment où on s'y attend le moins. Et là, on saisit l'occasion de l'échange.

Nostalgie, perte de repères et rapports de classe

Les transformations économiques et sociales des dernières décennies ont produit un sentiment diffus de perte de repères. Les résident-e-s des trois localités expriment un attachement fort à des usages et à des coutumes dont la disparition progressive symbolise le déclin du territoire.

Ce bouleversement socio-économique met en lumière des rapports de classe souvent implicites dans les dynamiques territoriales. L'arrivée de nouveaux groupes sociaux aux valeurs, aux ressources et aux attentes différentes créent un décalage vécu comme une forme de déclassement symbolique par plusieurs résident-e-s.

Dans ce contexte, préserver le « statu quo » devient une manière de maintenir un certain équilibre face à des changements perçus comme imposés, au bénéfice d'acteur·rice·s extérieur·e·s plus favorisé·e·s.

« C'est dur, la nouveauté. »

- Résidente permanente de Baie-des-Rochers

Les résistances locales au changement ne relèvent donc pas uniquement de traditions tenaces, mais aussi d'une asymétrie sociale où les capacités d'adaptation — économiques, culturelles ou institutionnelles — ne sont pas réparties de manière égale.

« C'est sûr qu'il y a des conflits de classe sociale... Baie-des-Rochers a toujours été un endroit pauvre, isolé. Il y a deux gangs... et ça, ça persiste encore aujourd'hui. »

- Résident saisonnier de Baie-des-Rochers

L'absence de compréhension des impacts de ces rapports de classes constitue un vecteur majeur des tensions territoriales et des réactions différenciées face aux projets de développement.

Pressions foncières et accès restreint au fleuve

Depuis la pandémie, le territoire fait face à une hausse importante de la valeur foncière, alimentée par l'arrivée d'acheteur·euse·s fortuné·e·s et l'accaparement des terrains riverains. Plusieurs résident·e·s dénoncent la privatisation croissante des accès au littoral, l'appropriation de secteurs traditionnellement fréquentés par la population locale et la montée du sentiment d'exclusion.

« Depuis la COVID c'est un phénomène que j'ai observé [qui est], tant qu'à moi, de loin pire qu'un parc. Ça amène une surenchère des terres qui deviennent inaccessibles pour les locaux. [...] Les prix sont exorbitants facilement 5 fois la valeur de l'évaluation... »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Ce phénomène affecte non seulement les usages récréatifs, mais aussi les repères culturels et les pratiques sociales qui tissent la vie collective.

« L'été passé nous avons voulu, des citoyens de Baie-des-Rochers, aller sur la grève à Port-aux-Quilles. Chose que l'on fait depuis des années, aller sur la grève, s'asseoir sur une couverture et prendre un apéro. [...] Le gardien de sécurité est venu les chasser disant que c'était une propriété privée. [...] Ces gens riches se foutent de cela et veulent tout avoir. C'est cela qui est dérangeant. On perd notre liberté, nos coutumes. »

- Résidente permanente de Baie-des-Rochers

Parallèlement, certain·e·s considèrent ce développement privé comme une opportunité économique, révélant une vision fragmentée du rapport au territoire.

« Qu'est-ce que ça me fait que des Italiens développent ces secteurs-là et qu'on n'ait plus accès au fleuve à partir de là? On ne l'a jamais eu ! C'était des terrains privés. Ça fait que moi, ça ne me dérange pas que ces gens-là développent, tant mieux, ils ont de l'argent pour développer. Qu'ils viennent ici en hélicoptère ou qu'ils fassent vivre un peu la population alentour. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, y a toujours vécu

Baie-des-Rochers
Source : Humain Humain



Récit d'entrée dans un terrain où la méfiance et l'incompréhension règnent :**Baie-des-Rochers**

En arrivant dans la région pour amorcer la démarche ethnographique, notre équipe sait qu'elle entre dans un moment fragile. Le projet de parc national n'a encore ni contour stable ni concept d'aménagement défini : ce flou ouvre un espace précieux pour l'écoute, mais génère aussi des peurs. Nous comprenons très vite que notre rôle ne sera pas seulement de collecter des données, mais d'accompagner un territoire en plein basculement, où se croisent attentes, méfiances et mémoires sensibles.

Dès les premiers entretiens, la densité émotionnelle du terrain est palpable dans l'air, dans les regards, dans les silences investigateurs, dans les voix et les mains qui tremblent lorsque l'on aborde les enjeux sensibles.

« S'ils veulent la guerre, ils vont l'avoir. »

À Baie-des-Rochers, particulièrement, la sollicitation des participant-e-s est glacée, nous nous retrouvons face à une colère contenue depuis des mois : un sentiment d'envahissement, d'insécurité, de perte de contrôle sur leur propre milieu qui est associé directement au projet de parc. Dans la perception des gens, l'anthropologue incarne une figure de projection : certain-e-s l'accueillent comme une confidente, d'autres comme une émissaire du ministère. Elle doit apprendre à naviguer dans ces ambiguïtés, à absorber l'émotion sans se laisser déborder, à créer un espace où la parole puisse enfin se déployer.

Au fil des rencontres — parfois dans des cuisines, parfois dans le cadre de courtes expéditions, parfois au détour d'un événement local ou de courtes salutations avec les résident-e-s—, la chercheuse découvre une grande diversité d'expériences et de sensibilités et chacun de ces lieux forme un monde en soi.

Perte du sens du collectif et individualisation des trajectoires

Un autre constat transversal est la constatation d'une perte progressive du concept de « bien commun ». La valorisation du collectif, autrefois essentielle dans des milieux ruraux isolés, semble s'être érodée au profit de trajectoires individuelles rendant plus difficile la mobilisation autour de projets communs ou d'envergure sur le territoire.

« Je l'ai toujours dit, le collectif, on l'a perdu. Pis on a des générations qui ont oublié. Les gens ont perdu l'esprit du contact. Les gens, ils chialent après l'hôpital, puis ils chialent après l'impôt qu'ils payent, mais ils se rendent jamais compte de tout ce qu'on peut offrir au niveau public. Les gens ont une déconnexion totale du collectif. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Ce territoire n'échappe pas à la tendance générale de l'individualisme à supplanter le sens du collectif. Cette attitude répandue contribue à alimenter l'impression d'un territoire éclaté, sans vision unificatrice et complique la transition vers des formes de gouvernance plus inclusives et participatives.

Récit d'entrée dans une localité curieuse mais fragile :

Baie-Sainte-Catherine

L'entrée sur le terrain à Baie-Sainte-Catherine prend une tout autre tournure : plus souple, plus organique, moins tendue par le projet de parc national. Le contraste est frappant — non pas parce que la méfiance serait absente, mais parce qu'elle ne s'impose pas dans la relation. Ici, le projet est généralement bien perçu, et cette disposition colore l'accueil.

Le premier contact provient d'une personne native revenue s'installer pour la retraite. Figure-pont, enracinée autant dans la mémoire locale que dans les réseaux familiaux, elle devient la clé d'un ensemble de rencontres. Grâce à elle, les portes s'ouvrent naturellement, presque spontanément : les parents, les frères et soeurs, les ami-e-s, même les voisins avec qui on n'est pas tout à fait proches. Le territoire se dévoile par cercles concentriques, chacun permettant au suivant de se présenter sans effort.

Bien sûr, une prudence subsiste — une forme de vigilance douce, celle qu'on réserve à tout inconnu-e qui vient poser des questions sur des réalités sensibles. Mais la tonalité est différente : on discute, on explique, on nuance, on cherche moins à repousser qu'à comprendre comment la démarche s'inscrit dans le futur du lieu.

La curiosité règne. Le terrain se déroule ainsi dans un climat où l'anthropologue peut se concentrer davantage sur la diversité des points de vue que sur la seule conquête de la confiance.

À Baie-Sainte-Catherine, l'expérience d'entrée montre que chaque localité possède son propre rythme d'ouverture et ses propres mécanismes d'intégration : la relation se construit par alliance, par réseau familial, par reconnaissance d'une personne « d'ici » qui donne son aval.

ÉTAT DES PERCEPTIONS : Adhésions, réticences et propositions

L'exploration ethnographique des perceptions locales face au futur parc national s'est construite de manière progressive, en suivant la géographie sensible des milieux et le rythme d'ouverture des communautés. Déployée d'abord en périphérie des secteurs riverains les plus concernés, la démarche a rapidement confirmé ce que les premières rencontres citoyennes du MELCCFP, tenues dès septembre 2024, laissaient entrevoir : des inquiétudes marquées à Baie-des-Rochers et une participation beaucoup plus discrète à Saint-Siméon (Village).

Pour comprendre ces dynamiques, l'équipe a adopté une approche d'entrée en matière graduelle — d'abord auprès des résident·e·s saisonnier·ère·s de Port-au-Persil, puis, par un travail patient de présence attentive, auprès des résident·e·s permanent·e·s de Saint-Siméon et de Baie-des-Rochers. Plusieurs mois ont été nécessaires pour obtenir, souvent par relais informels, un accès permettant la réalisation d'entretiens en profondeur. À Baie-Sainte-Catherine, un mouvement similaire, mais plus fluide s'est observé : la confiance s'y est installée progressivement, jusqu'à susciter une participation particulièrement engagée aux différentes étapes de la démarche. L'ensemble de ces trajectoires d'accès et de collaboration façonne le présent chapitre, qui restitue les adhésions, les réserves et les propositions exprimées au fil du terrain.

1. Adhésion des participant·e·s et perceptions positives du parc

Malgré la présence de préoccupations et d'incertitudes dans plusieurs entretiens, un ensemble cohérent de propos favorables au projet de parc national émerge des trois localités sous étude dans une proportion toutefois bien distincte.

Raviver les villages fragilisés socialement et dévitalisés économiquement

Dans une majorité de témoignages, principalement à Saint-Siméon village, à Port-au-Persil et à Baie-Ste-Catherine, le projet de parc national est perçu comme un levier collectif capable de répondre à des enjeux locaux bien ancrés. L'initiative représente à la fois une réponse attendue à la gestion parfois anarchique du territoire et à l'afflux touristique et une occasion concrète de revitalisation socioéconomique. Certain·e·s y voient la possibilité de maintenir des services essentiels (l'école, par exemple), ou encore de soutenir l'emploi et de créer plus de possibilités de développement économique. Au-delà des bénéfices matériels, le parc est également envisagé comme un espace symbolique capable de retisser des liens entre les communautés, un « lieu commun » propice à l'inclusion et à la solidarité.

Ces appuis — parfois nuancés, parfois enthousiastes — se structurent autour de **quatre grands axes** : la protection et conservation du territoire, la réduction de la charge municipale, les retombées socioéconomiques et la revitalisation sociocommunautaire.

1) Préserver l'intégrité d'un territoire d'exception

D'après de nombreux témoignages, la création du parc national représente une occasion déterminante de préserver l'intégrité d'un territoire exceptionnel, fragilisé par la fréquentation touristique croissante et l'absence de gestion structurée.

« Il y a le littoral, tout au bord du fleuve. [...] S'il n'y a personne qui gère ce point-là, ben tout le monde va y aller. [...] On va se ramasser avec des déchets un peu partout. [...] Protéger du terrestre, protéger de l'eau. Et de voir que ça soit opérationnel pour donner la vie. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

« La meilleure façon de préserver l'endroit, c'est qu'il n'y ait pas de parc... mais en même temps, la population du Québec va gagner de découvrir un bel endroit. »

- Résident saisonnier de Baie-des-Rochers

Plusieurs résident·e·s rappellent que la valeur première d'un parc réside dans la protection environnementale et dans l'instauration d'un encadrement professionnel capable de freiner la dégradation des accès au littoral et des milieux naturels.

« Côte-de-Charlevoix, c'est tellement un beau territoire. Quel beau privilège d'être impliquée dans tout ce développement-là. »

- Résidente de Saint-Siméon, permanente, venue pour le travail

« Ici, y'a une richesse naturelle qui est l'environnement unique, puis l'histoire unique de cet environnement-là. (...) Bien là, tu l'exploites intelligemment, cette richesse-là. Mais autrement que de dire, tu amènes des troupes d'autobus. Tu fais du récréotouristique intelligent, protégé, qui protège, qui valorise, qui éduque, qui interprète, qui ne détruit pas l'environnement, qui la préserve, peu de surcharge et tout ça. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

Pour d'autres, ne pas créer le parc constituerait une « occasion ratée » de protéger un paysage d'une beauté rare et reconnue bien au-delà de la région.

« Le pire scénario, c'est qu'il ne se crée pas. »

- Résidente non-native et permanente de Saint-Siméon, venue pour le travail

« Si ce parc s'installe là, on risque d'avoir quelque chose de pas mal plus acceptable, plus agréable pour les ballades. »

- Résidente de Port-au-Persil, saisonnière, retraitée

Même chez les villégiateur·rice·s, l'idée d'un parc apparaît comme un rempart essentiel contre la privatisation des accès à la nature.

« J'avais là-dessus une réflexion très personnelle qui remontait à l'époque où je me suis installé là la première fois. [...] C'est sûr qu'un jour, il y aura un parc ici parce que l'endroit est trop spécial, puis des endroits comme ça, ça va être de plus en plus en demande. [...] Puis je ne me suis jamais carrément opposé au fait qu'il y ait un parc, mais d'un autre côté, je pense qu'on a des intérêts à défendre notre présence-là. »

- Résident saisonnier de Baie-des-Rochers

Pour deux résident·e·s saisonnier·ère·s de Port-au-Persil, le parc offrira un cadre clair contre la privatisation croissante des accès à la nature.

« Le parc aurait comme but de rendre accessible la nature au monde. Dans le fond, c'est pour éviter une privatisation. Quand c'est privé, on n'y a plus accès publiquement. »

- Résidente de Saint-Siméon, saisonnière de plus de trente ans, retraitée

Dans le secteur de Pointe-aux-Alouettes, à Baie-Ste-Catherine, face aux dérives de l'exploitation touristique et aux menaces de l'appropriation privée, le projet de parc national est vu ici comme une réponse salutaire qui participe à la protection de Pointe-aux-Alouettes en tant que bien public.

« Pour moi, le parc, c'est une bonne nouvelle. Heureusement, ici, la Pointe [aux-Alouettes], c'est le bien public qui a acquis, mais ça aurait pu être acheté par le privé. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

C'est une chance de préserver un territoire d'une richesse écologique, historique et humaine exceptionnelle.

Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine

Paysage de proximité et identité villageoise

Le secteur de la Pointe-aux-Alouettes est avant tout un lieu du quotidien pour un grand nombre de participant·e·s; plusieurs y pratiquent la marche en période estivale ou encore la raquette en période hivernale. On le fréquente de plus pour profiter des paysages et pour l'observation des oiseaux migrateurs via le corridor Saguenay. La pointe-aux-Alouettes est un symbole identitaire pour le village de Baie-Sainte-Catherine; le projet de parc national est perçu comme une lutte identitaire pour préserver et raconter l'histoire d'un village en décroissance ou encore en déclin comme plusieurs participant·e·s le qualifient. On mentionne notamment la présence d'une mémoire ancienne par la présence d'un cimetière autochtone sur la pointe, et plus récemment l'héritage du séminaire (le terrain du séminaire) comme lieu de travail, de sociabilité et de fierté pour plusieurs familles du village. La chapelle est citée comme un repère ancien pour marquer la continuité historique. Certain·e·s participant·e·s s'impliquent dans la vigie et dans l'entretien du site, allant même jusqu'à la restauration de pierres tombales du cimetière associé à la chapelle, symbole fort de l'attachement et de préservation de la mémoire collective.

Attachement aux paysages du fleuve

Les participant·e·s valorisent fortement les paysages du fleuve et évoquent des qualités sensibles pour les décrire : variations de couleurs et des reflets; paysage fluctuant selon les marées et en fonction des sédiments qui bougent dans l'eau; brumes d'août, sons, ambiances paisibles et calme des lieux; « microclimat » formé par la rencontre du vent du nord et les vents du fleuve, conférant sa spécificité au secteur : le nordouet (le nord-ouest). Le secteur de la Pointe-aux-Alouettes est un lieu de contemplation de prédilection et offre des points de vue privilégiés sur les battures. Finalement, quelques participant·e·s font mention d'une géologie particulière : coquillages fossiles, présence de roches distinctes, formation du site, relief et géographie de la pointe.

« On a le plus bel environnement qu'on n'a pas pour attirer du monde d'ailleurs. T'as vu le bateau de croisière qui est passé, là. C'est 30 000 piasses pour 11 jours. Ils viennent ici. Et c'est parce que c'est beau, hein? On peut-tu attirer du monde à venir voir comme c'est beau? »

-Résidente native de Baie-Ste-Catherine, permanente, retraitée

Cette adhésion s'ancre enfin dans un attachement profond aux paysages, dont la valeur — parfois révélée dès l'enfance — participe à la fierté locale et alimente le désir de partager la beauté des paysages à celles et ceux qui visitent la région.

« Je suis vraiment, vraiment en faveur des parcs en général, et je trouve que ce serait un plus pour la région d'avoir un parc national là. Vu de loin, c'est la chose à faire : protéger ce qui est beau partout. »

- Résidente de Port-au-Persil, saisonnière, retraitée

« On va être assis sur notre galerie et on va entendre les gens... mais ce n'est pas trop grave, ça ne casse pas l'ambiance. »

- Résident saisonnier et villégiateur de Baie-des-Rochers

« Quand j'étais jeune à la fin du primaire, je me rappellerai toujours. À un moment donné, je vois une image [National Geographic], c'était tellement beau. Pour moi, je pensais que c'était l'Irlande. C'était plein de verdure, avec une plage, des vaches. C'était vraiment une belle photo. Comme beaucoup de belles photos que tu voyais dans le National Geographic. Pour réaliser que cette photo-là, c'était ici. Je me souviens encore de l'impact de cette photo-là sur moi. Mon Dieu, c'est ici. Ici, c'est un endroit extraordinaire vu d'ailleurs. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

Une résidente de la région affirme être favorable à la conservation et au principe de protéger les sites malgré ses craintes face à la façon dont le projet sera orchestré :

« On est pour la conservation. »

- Résidente de la région de Charlevoix, retraitée

Même parmi celles et ceux qui expriment certaines réserves, une convergence se dégage quant à l'importance de préserver ces milieux et de protéger les sites visés. La création d'un parc national est vue comme un moyen cohérent, structurant et durable d'y parvenir.

2) Soulagement financier et meilleure gestion publique

L'un des arguments favorables récurrents chez les résident·e·s est l'idée que le passage au statut de parc national allégerait les responsabilités de la municipalité, notamment en matière d'entretien des sentiers et d'assurances. Les sentiers municipaux coûtent cher et la municipalité peine à en assumer seule la charge.

« À Baie-des-Rochers, il y a des sentiers municipaux qui coûtent beaucoup de sous à la municipalité aussi. Quand ça devient provincial [...] peut-être que ça va couper les dépenses de la municipalité un peu. La responsabilité du territoire va passer à haute main [...] moi je vois ça comme bonne œuvre, le parc. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

À Port-au-Persil, une résidente tire une conclusion : la municipalité manque de capacité pour gérer seule les enjeux d'accès public, de protection et d'infrastructures.

« Le parc... c'est pour organiser et rendre accessible la nature au monde. »

- Résidente de Saint-Siméon, saisonnière de plus de trente ans, retraitée

« Après la COVID, on s'est rendu compte que les gens débarquaient dans le secteur et s'imposaient littéralement aux citoyens. [...] Il fallait que ce secteur [Baie-des-Rochers] soit aménagé. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

L'absence d'encadrement public mène à des situations chaotiques : conflits d'accès, propriétaires qui ferment des chemins utilisés « depuis 20 ans », multiplication des « défense de passer ». Le parc apparaît alors comme un outil de gestion neutre, extérieur aux dynamiques intra-municipales.

Enfin, le parc national reste la réponse la plus cohérente afin d'encadrer les comportements irrespectueux, la pression sur les stationnements et le sentiment d'invasion chez les résident·e·s, exacerbés par une augmentation fulgurante du nombre de touristes dans les dernières années. Malgré le fait qu'une gestion de nature régionale aurait été plus souhaitable pour plusieurs résident·e·s questionné·e·s, la gestion que propose un parc national convainc même les résident·e·s les plus réticent·e·s qui admettent que c'est une intervention attendue et nécessaire face à la saturation touristique constatée après la pandémie.

« C'est la seule affaire que nous on voit qui pourrait aider, c'est la gestion des touristes. Ça, oui, ça peut apporter un point fort. Si c'est bien fait, ça peut aider. Parce que les touristes, là... On a un problème avec eux. »

- Jeune de Baie-des-Rochers, permanent·e

3) Retombées socioéconomiques

L'un des axes les plus forts d'adhésion porte sur la possibilité que le parc national génère des emplois, stabilise la rétention de la population, attire des familles et évite le déclin démographique. À ce titre, plusieurs interlocuteur·rice·s soulignent la fragilité démographique et économique de la municipalité de Saint-Siméon et la pertinence du rôle du parc national dans ce contexte.

« Les enjeux de base, c'est une population vieillissante à Saint-Siméon, les nouvelles maisons se bâtissent dans le secteur de la Malbaie. Et donc, les gens vont peu rester dans des milieux comme ici, c'est sûr que pour des familles, c'est moins attirant. Donc, il y a plus de possibilités de développement économique à cause d'un parc. Sans le parc, c'est clair, net et précis, c'est une municipalité qui est fortement dévitalisée. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

« Est-ce qu'on peut s'en passer et la réponse tout de suite c'est non. On ne peut pas. Que ce soit pour la nature, que ce soit pour nos petits-enfants, on n'a pas le droit de gâcher ça, de rater cette occasion de faire quelque chose de bien dans ce coin-là. [...] C'est un projet porteur. Les gens vont y trouver leur compte. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier

Certain·e·s interlocuteur·rice·s insistent sur le fait que très peu de leviers de développement sont aujourd'hui disponibles, et que le parc pourrait constituer une alternative crédible à d'autres formes de développement moins cohérentes avec la vocation et la valeur patrimoniale des milieux naturels de Charlevoix-Est.

« Il y a un enjeu économique réel. Il n'y a pas 22 choix de développement dans le secteur. [...] S'il n'y a pas de parc, il va y avoir autre chose et c'est plausible que ce soit une exploitation forestière plus importante ou minière [...]. Il faut choisir un peu le bien commun, [...] le type de développement qui est le plus responsable par rapport au territoire. Dans ce cas-là, je pense que le parc est un bon exemple. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

Le parc national apparaît alors comme un levier stratégique de revitalisation, capable de générer des emplois directs et indirects, d'offrir des perspectives professionnelles aux jeunes, et de créer des conditions favorables pour attirer des travailleurs ainsi que de nouveaux ménages permanents.

« Ça va être aménagé, ça va probablement amener des emplois sur place. [...] Peut-être apporter des emplois rémunérés dans la région. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

« S'ils en font un, oui, c'est une bonne chose. C'est un outil de développement économique assez important. Aussi pour notre village qui est en décroissance. »

- Résidente de Saint-Siméon, saisonnière de plus de trente ans, retraitée

L'idée d'un développement « responsable » revient fréquemment : le parc offrirait la possibilité d'aménager et de valoriser le territoire tout en respectant son intégrité écologique, en créant des emplois ancrés localement et en soutenant les initiatives déjà présentes. Certaines personnes expriment d'ailleurs un sentiment d'urgence, estimant que la municipalité ne dispose plus de nombreux choix de croissance et que le parc constitue l'un des rares projets susceptibles de redonner un souffle au village, d'éviter son déclin et de soutenir la vie communautaire.

Plusieurs personnes mentionnent aussi leur confiance envers la capacité des équipes de parcs nationaux à proposer des aménagements discrets, intégrés et respectueux du paysage, de façon à encourager un développement harmonisé avec les attentes locales.

Dans cette perspective, la création d'emplois saisonniers ou permanents est perçue comme un avantage concret et immédiat. Les retombées anticipées touchent autant le secteur touristique que l'entretien du territoire, l'accueil, l'interprétation ou la gestion des infrastructures.

« Si ça peut créer des emplois... des emplois d'été... ça peut seulement être avantageux. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, y a toujours vécu

« On pouvait faire de quoi de bien [...] ça va régénérer une économie locale [...] le village est en train de mourir. »

- Résident de Saint-Siméon, permanent, venu pour le travail

L'enjeu dépasse toutefois la seule question de l'emploi. Pour une partie des résident·e·s, le parc représente aussi une forme de « reconversion territoriale » à long terme, capable de repositionner la région dans un contexte plus large.

« On est le diamant brut de Charlevoix. C'est ici que les 20 prochaines années, il va y avoir le développement. On a le territoire pour ça. On a tout pour ça. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Certains imaginent déjà que la multiplication des aires protégées dans Charlevoix pourrait constituer une force d'attraction majeure, comparable à d'autres destinations nord-américaines reconnues pour la qualité de leurs paysages naturels.

« Le parc, pour moi, je le vois peut-être malheureusement comme un sauveteur, qui va nous donner une usine verte. On va devenir une zone, en Amérique du Nord, où il y a le plus d'aires protégées. Donc, ça se vend, ça. On va être à côté de Yellowstone pis des rocheuses. Moi, c'est comme ça que je le vendrais. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Cette vision se traduit par une ambition: faire de la Côte-de-Charlevoix un pôle de nature protégée qui attire non seulement des touristes, mais aussi des habitants désireux de s'établir dans un milieu de vie exceptionnel.

4) Revitalisation sociale et renforcement du tissu communautaire

Pour plusieurs résident·e·s, le projet de parc national dépasse largement la seule dimension économique : il constitue avant tout un levier de revitalisation sociale. Dans un contexte où la région craint de voir s'accroître le vieillissement de la population et l'essoufflement de la vie communautaire, le parc est perçu comme une manière simple et réaliste de redonner dynamisme et vitalité aux villages.

« Je suis le premier à penser qu'un parc, en ce moment, c'est probablement la façon la moins compliquée et la plus simple de revitaliser ce secteur-là. Parce que sinon, ça va être un no man's land avec des personnes de 60 à 80 ans, donc de moins en moins dynamiques et ça serait triste parce que moi ce que j'ai vécu de Saint-Siméon, c'est pas ça. C'est un village vivant. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier

L'idée d'éviter que le territoire devienne un espace déserté, habité principalement par des personnes âgées et dépourvu d'activités, revient de manière récurrente. Le parc représente, à ce titre, une possibilité de maintenir un milieu vivant, actif et attractif, plus en phase avec les souvenirs et les aspirations de celles et ceux qui ont connu un Saint-Siméon animé et soudé.

« Il faut vraiment trouver une manière qu'il y ait une vie autour du parc... qu'on sente que ce n'est pas juste appliqué comme un "sticker". »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

Il doit devenir un espace qui sert à la fois de moteur, de point de rassemblement et de catalyseur social, un lieu dont la présence peut profiter à tous — qu'on en tire un bénéfice direct ou qu'on en apprécie simplement les effets sur la qualité de vie.

Cet espoir touche directement à la cohésion sociale. Plusieurs personnes identifient le parc comme une opportunité de recréer des ponts entre les communautés, de renforcer les liens entre les hameaux et de retisser une solidarité parfois fragilisée.

« Le parc peut éventuellement devenir un lieu commun. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Une résidente insiste sur l'importance d'un projet qui intègre véritablement les gens du milieu, qui favorise un sentiment d'inclusion et qui permette de dépasser les divisions existantes.

« Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui aimeraient qu'il y ait des sentiers qui relient Saint-Siméon à Baie-des-Rochers. Déjà, ça ferait une différence. Déjà, il y a un sentiment que ce n'est pas un secteur qui s'impose pour l'autre. Il y a un pont entre les deux. À partir du moment où tu construis un pont entre deux hameaux, déjà, ça fait une différence. Ils peuvent se côtoyer bien plus. »

- Résidente native de Saint-Siméon, permanente, retraitée

Le simple fait de relier physiquement les localités est évoqué comme une mesure concrète capable de transformer les relations, de favoriser les rencontres et de soutenir un sentiment d'appartenance commun.

« Il faut trouver une manière que tout le monde se sente intégré dans ce processus-là et solidaire, aller chercher cette fameuse solidarité. »

- Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier, près de la retraite

Au travers de ces témoignages, le futur parc national offre l'espoir d'initiatives structurantes (revitalisation économique, maintien des services, protection du territoire, gestion des usages et cohésion sociale).

Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine

Complémentarité des offres et retombées envisagées

Si les participant·e·s de l'atelier citoyen voient une multitude d'éléments à mettre en valeur en plus d'activités à développer dans les limites du secteur de la Pointe-aux-Alouettes, certain·e·s d'entre eux vont même jusqu'à proposer une « phase 2 » du parc national, qui permettrait de positionner Baie-Sainte-Catherine comme nœud de liaison entre le littoral et les terres publiques intérieures. L'exemple des sentiers du village de Baie-Trinité, sur la Côte Nord, est cité pour décrire la ressemblance avec la situation de Baie-Sainte-Catherine. À l'image du sentier le Fjord, qui longe le fjord du Saguenay de la Baie-Sainte-Marguerite à Tadoussac, quelques participant·e·s voient l'opportunité pour Baie-Sainte-Catherine de devenir un point d'attache de longue randonnée dans l'objectif de consolider l'offre récréotouristique et diversifier l'économie locale.

Dans la continuité de cette vision, plusieurs retombées potentielles sont évoquées, notamment la création d'emplois liés à l'accueil, à l'entretien, à l'animation et au guidage, avec une priorité accordée à la main-d'œuvre locale. Pour certain·e·s, cette dynamique pourrait contribuer, de manière indirecte, à un rajeunissement de la population villageoise.

Dans le même esprit, les participant·e·s entendent le développement d'une offre d'hébergement adaptée au lieu, comprenant par exemple des gîtes, des campings ou de petites unités bien intégrées au paysage. Une telle offre est perçue comme une façon de bonifier l'expérience des visiteurs tout en générant des retombées pour la communauté.



Baie-Ste-Catherine,
Source : Arpent

Ateliers citoyens à Saint-Siméon

Le projet de parc national comme vecteur de développement pour les communautés

De manière générale, les participant·e·s perçoivent très favorablement le projet, notamment pour :

- ➔ La protection et la préservation du territoire;
- ➔ La mise en valeur du patrimoine historique (secteur Baie-Ste-Catherine);
- ➔ La possibilité de pratiquer des activités de plein air, et les opportunités de bonification des infrastructures existantes (le secteur des Palissades est nommé en exemple).

Il est toutefois apparu plus constructif, pour plusieurs participant·e·s, de se projeter vers les retombées souhaitées du projet, qui pourraient contribuer à la qualité de vie des résident·e·s de Saint-Siméon. La majorité des participant·e·s estiment que le parc national devrait jouer un rôle dans le dynamisme économique local, particulièrement durant la saison hivernale où la municipalité fonctionne à un rythme plus lent. À cet égard, l'amélioration ou la création d'infrastructures, par exemple une piste cyclable reliant le village de Saint-Siméon à Baie-des-Rochers, est évoquée par quelques participant·e·s.



Saint-Siméon – Spatialisation d'éléments d'intérêts (montage), de lieux emblématiques et des valeurs d'attachement des participant·e·s
Source : Arpent

2. Réticences et préoccupations

Les témoignages recueillis dans les trois localités dessinent un territoire traversé par des préoccupations ancrées dans l'histoire, les réalités quotidiennes et les tensions avec les différentes formes de gouvernance.

Une méfiance et un désengagement face au projet de parc (Saint-Siméon)

À Saint-Siméon (village), pour une partie de la population, principalement de classe ouvrière, l'attitude envers le projet de parc national se caractérise par une résistance diffuse, inscrite dans une longue culture de repli où les résident·e·s adoptent une posture de méfiance systématique face aux projets d'envergure venus de l'« extérieur ».

Une quantité de résident·e·s ont ainsi refusé d'emblée de nous rencontrer même après moult propositions et stratégies afin de les convaincre de l'apport de leurs perceptions dans la consultation. Cette attitude d'une partie de la population native du village n'est toutefois pas l'indication d'une opposition ferme au projet selon un résident rencontré dans notre dernier séjour.

« Il y a eu toutes sortes de consultations dans les dernières années, mais il n'y a jamais beaucoup de monde. N'importe quelle consultation. C'est difficile de les sortir. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

« On sait qu'est-ce qui s'en vient pis on est contents. [...] Si on ne serait pas contents, on serait à la réunion [rencontre citoyenne du MELCCFP]. »

- Résident de Saint-Siméon, permanent, venu pour le travail

On assiste à une sorte de « résistance par l'indifférence » : les résident·e·s ne refusent pas frontalement le projet, mais demeurent largement détachés, sous-estimant la portée de leurs voix au sein du processus de création du projet ou ne saisissant pas clairement les retombées précises qu'une telle entreprise aura dans leur vie quotidienne. Les perceptions sont souvent basées sur des

bribes d'information plutôt que sur une compréhension du projet.

« [Les résident-e-s de Saint-Siméon] connaissaient pas le projet final [...] je pense qu'il y a encore de la méconnaissance. »

- Résidente de Saint-Siméon, permanente, venue pour le travail

Cette méfiance naturelle, renforcée par des divisions historiques, culturelles et de classe entre les secteurs du Village, de Port-au-Persil et de Baie-des-Rochers, nourrit une vigilance à l'égard de tout processus qui pourrait involontairement accentuer des rivalités locales ou des fractures sociales préexistantes. Cette posture repose sur un sentiment d'isolement, une faible exposition au changement et une réalité socioéconomique précaire, qui rend difficile la mobilisation collective.

La réticence d'une partie de la communauté locale face à la création d'un parc national — comme c'est le cas à Saint-Siméon (village) — pourrait produire des effets paradoxaux. À court terme, cette posture peut faciliter la mise en œuvre technique du projet, puisqu'il n'y a ni mobilisation ni opposition organisée. Toutefois, à moyen et long terme, ce désengagement peut fragiliser la viabilité sociale du parc : difficile recrutement d'ambassadeur·rice·s ou de médiateur·rice·s locaux·ales, faible adhésion aux règles de protection, peu de retombées économiques captées localement, et surtout difficulté à tisser les partenariats qui enrichissent l'expérience touristique et la prise en charge partagée du territoire.

Une résistance qui témoigne d'un attachement fort au territoire (Baie-des-Rochers)

À Baie-des-Rochers, les témoignages révèlent un territoire marqué par une identité de « bout du monde », où l'isolement géographique et institutionnel nourrit un attachement viscéral au lieu et une méfiance quasi réflexe des interventions de gouvernance. Ce village, perçu et vécu comme un espace à l'écart, a été façonné par une longue histoire de marginalisation qui explique une résistance exacerbée au changement et une volonté forte de préserver le statu quo.

La communauté exprime un besoin profond de préserver les éléments familiers de son paysage social et matériel. La nouveauté y apparaît comme une menace susceptible de rompre des équilibres déjà fragiles.

« Honnêtement, peu importe la façon qu'ils vont essayer de s'arranger pour que ça nous fasse plaisir, ça ne nous fera jamais plaisir. Ils ne seront jamais capables de s'arranger pour qu'on en veuille. On n'en voudra jamais [du parc]. Peu importe, même s'ils voudraient bien gros, ça ne marche pas. »

- Jeune de Baie-des-Rochers, permanent-e

Cette résistance n'est toutefois pas uniforme : elle se mobilise autour de ce qui est perçu comme intrusif ou déstabilisant, mais se double aussi d'un sens aigu de la responsabilité envers le milieu, incarné par des initiatives locales de protection, l'entretien volontaire des bâtiments, des sentiers et des infrastructures communautaires.

« Il y a eu beaucoup d'efforts en arrière, dans le sens où ils ont essayé de créer des chemins, d'entretenir un territoire, de l'observer et de le respecter aussi. Quand je les vois aller, je sens quand même un respect de la nature. C'est comme... se faire couper l'herbe sous le pied. Je ne sais pas s'il y a des éléments qui sont vraiment environnementaux qui justifieraient la présence du parc, qui serait vraiment un plus pour le parc. Je ne le perçois pas. »

- Résidente de Saint-Siméon, permanente, venue pour le travail

Ce fort attachement nourrit des inquiétudes face au risque de perdre des lieux sociaux essentiels, perçus comme des ancrages vitaux pour la santé mentale et l'équilibre collectif.



Baie-des-Rochers
Source : Humain Humain

Le quai de Baie-des-Rochers : une place publique centrale dans la vie du hameau

Le quai au bout du Chemin de la Chapelle, constitue le principal lieu de socialisation, un espace quotidien où l'on se retrouve spontanément pour jaser, prendre une bière, se croiser, se reconnaître et maintenir le lien social. En l'absence d'autres lieux collectifs, il joue un rôle comparable à celui d'une place publique : on y descend sans planification, parfois plusieurs fois par jour, simplement pour voir qui est là et « faire un tour ». Cette pratique traverse les générations et s'inscrit dans les trajectoires de vie locales, depuis les premières sorties adolescentes jusqu'aux routines des aîné·e·s.

« C'est notre lieu social. Il n'y en a pas d'autres à part ça. Souvent, on va être en train de souper, tu fais "Ah, un tel et une telle y descendent à soir". [...] Fait que là, chacun met son petit social à jour. Puis on repart, on remonte à la maison, puis tout le monde est content. »

Résident·e permanent·e, Baie-des-Rochers

Le quai est également un puissant ancrage identitaire et affectif. Il est intimement lié au sentiment d'appartenance au lieu, à l'histoire familiale et communautaire, et à l'idée même de « vivre ici ». Au moment des premiers entretiens ethnographiques, les résident·e·s étaient très rébarbatif·ve·s à l'idée que son accès soit formalisé dans le cadre du futur parc national. Cette possibilité se présentait comme une atteinte directe à la continuité du milieu de vie, tant il est indissociable de l'identité du hameau. Ce rapport affectif est renforcé par le fait que le quai, comme le Chemin de la Chapelle, a été construit et amélioré collectivement, par des corvées et des initiatives locales, à partir de moyens modestes mais portés par une forte volonté communautaire.

« C'est comme votre église à vous autres. »

Résident·e natif·ve, Baie-des-Rochers

À la suite de la médiatisation du site durant la période de la COVID-19, le quai est devenu un pôle d'attraction touristique important. Gratuit et facilement accessible, il a concentré une grande partie des touristes de passage, qui s'y arrêtaient spontanément avant de repartir. Cette fréquentation accrue a engendré des effets concrets sur le quotidien des résident·e·s : circulation accrue, stationnements improvisés, va-et-vient constant et enjeux de sécurité sur un chemin qui n'a pas été conçu pour un tel volume d'achalandage. La crainte persistait à l'idée qu'une intégration trop formelle au parc national en modifie l'usage, l'accessibilité ou la fonction sociale au détriment des gens du milieu.

« Si ils nous enlèvent le quai, par exemple, ça pourrait nous tuer. »

- Jeune de Baie-des-Rochers, permanent·e

Ajustements au projet de parc national par le MELCCFP

Chemin de la Chapelle et quai de Baie-des-Rochers

Dès la création de l'Association pour la conservation et la protection du territoire de Baie-des-Rochers, le MELCCFP et la Sépaq ont multiplié les rencontres avec son conseil d'administration et ses membres. Combinés aux témoignages récoltés dans le cadre de l'ethnographie, les échanges ont permis de documenter les inquiétudes des résident-e-s au regard de l'arrivée massive de touristes, amenés par la création du parc national, qui représenterait pour les résident-e-s, une atteinte à la sécurité et à la quiétude des lieux. Par ailleurs, ils ont souligné l'importance symbolique, sociale et identitaire du quai, lieu central de sociabilité, de rassemblement et de continuité des pratiques locales.

À la lumière de ces préoccupations, le MELCCFP et la Sépaq ont conclu de ne pas inclure le chemin de la Chapelle à l'intérieur du périmètre du parc national et de réduire au maximum l'utilisation de ce chemin par les visiteurs du parc. Cette décision permet notamment de maintenir la circulation des véhicules hors route (VHR) vers le quai pour les citoyens, une pratique qui serait autrement interdite dans un parc national.

Les équipes de projet ont donc sillonné le territoire afin d'identifier des accès alternatifs, jugés tout aussi attractifs que le secteur du quai, mais mieux adaptés à l'accueil des visiteurs. Plusieurs mesures complémentaires ont été proposées, dont la fermeture de certains sentiers qui auraient pu y prendre leur départ. De plus, aucun hébergement ne sera offert à partir de ce chemin, afin d'éviter d'y générer une circulation supplémentaire.

Intégration paysagère et maintien des usages existants

Plusieurs résident-e-s ont exprimé le souhait que les infrastructures du parc national demeurent discrètes et s'intègrent harmonieusement au paysage. Les équipes de projet ont donc porté une attention particulière à la visibilité des aménagements, en s'assurant qu'ils ne soient pas perceptibles depuis le fleuve ni à partir du quai. Lorsque possible, les belvédères seront aménagés directement sur les plateaux rocheux existants, et toute structure nécessaire sera conçue pour rester sobre et peu intrusive.

Des préoccupations relatives à la sécurité de la navigation dans la baie ont également été soulevées. En réponse, il a été décidé que le parc national n'offrirait aucune activité nautique à ses visiteurs. Il demeure toutefois possible que des entreprises privées développent ce type d'activités à partir du quai public, comme c'est déjà le cas, en coordination avec la municipalité.

Les villégiateur-trice-s ont par ailleurs manifesté des inquiétudes quant à la pérennité de leurs baux et à d'éventuelles expropriations. Le MELCCFP a réaffirmé qu'aucune expropriation n'a été envisagée. Bien que le ministère se soit dit ouvert à acquérir des chalets sur une base volontaire, aucun-e propriétaire n'ayant souhaité vendre, l'ensemble des baux sera maintenu. De plus, l'exclusion du quai du périmètre du parc national permet aux hangars des villégiateur-trice-s d'y demeurer, leur gestion continuant d'être assurée par la municipalité.

Enfin, afin de préserver la quiétude des villégiateur-trice-s, une attention particulière a été accordée aux tracés des sentiers, de manière à éviter l'accès des visiteurs aux chalets et à limiter leur visibilité depuis les parcours pédestres.

Ateliers citoyens à Baie-des-Rochers*« Qu'est-ce qu'on y gagne ? »*

Les bénéfices de la mise en place du parc national demeurent incertains pour un grand nombre de participant-e-s. Certain-e-s s'étonnent de l'ampleur des aménagements envisagés, notamment les quelque 11 km de sentiers, en y voyant surtout la dimension d'exploitation récréative, sans toujours percevoir le volet de protection des milieux naturels, que d'autres jugent « exagéré ». Cette prudence s'accompagne de questionnements quant aux intentions associées à d'éventuelles phases du projet, perçues par certain-e-s comme susceptibles de restreindre ou de concurrencer les objectifs de conservation. Des préoccupations plus ciblées ont également été formulées, notamment à propos de la préservation du ruisseau Jean-Gousse et des effets potentiels de l'achalandage sur cet écosystème fragile.

Les personnes rencontrées à Baie-des-Rochers réclament explicitement d'être impliquées, affirmant que toute décision sans consultation risque de produire des résistances. Elles insistent sur la nécessité de reconnaître les différences internes à la municipalité et les jeux politiques, afin d'éviter que le parc devienne un instrument dans des conflits qui les dépassent. La sensibilité à la réalité de Baie-des-Rochers est également présente : plusieurs résident-e-s du Village souhaitent qu'on évite de reproduire des clivages ou d'exacerber le sentiment d'isolement déjà prononcé dans ce hameau.

« Si l'entrée du parc est ailleurs... ils peuvent continuer à avoir accès au quai... je pense que ça va pondérer la vision de certains. »

-Résident natif de Saint-Siméon, saisonnier près de la retraite

Réception du concept ajusté et attentes pour la mise en œuvre

Plusieurs résident-e-s de Baie-des-Rochers ont suivi de près l'évolution du concept d'aménagement des secteurs côtiers, ayant eu l'occasion de se prononcer à différentes étapes. Lors des rencontres citoyennes, un concept révisé présenté en juin 2025 par les représentant-e-s du MELCCFP et de la Sépaq avait déjà été partagé, ce qui a nourri les discussions. Au fil de la consultation, il a été possible d'observer des participant-e-s qui contribuaient à expliquer les avantages du concept ajusté. De manière générale, cette deuxième itération, qui exclut le noyau villageois et prévoit notamment la fermeture des sentiers municipaux jusqu'à l'anse aux Sables, a été perçue comme un compromis acceptable, associé à des gains attendus en matière de tranquillité. Sur le terrain ethnographique, nous notons presque en direct le passage d'une résistance palpable à une forme d'ouverture prudente.

Certain-e-s participant-e-s font toutefois valoir que le retrait des passerelles ne suffira pas à limiter l'accès et que la présence de patrouilleurs serait souhaitable. Le positionnement des installations d'accueil dans le secteur sud a également été accueilli positivement par certain-e-s participant-e-s, puisqu'il permettrait de canaliser les visiteurs, dont l'affluence est plus prononcée à partir de l'ouest du Québec, et de préserver la quiétude du hameau. Quelques préoccupations demeurent toutefois, notamment en ce qui concerne la sécurité autour des accès projetés depuis la route 138; les participant-e-s ont soulevé une crainte de multiplication des accidents, dans ce secteur où la visibilité est souvent réduite et où les véhicules circulent à grande vitesse.

Besoins exprimés des locaux

Au début de l'ethnographie, avant que les plans du Ministère n'aient été modifiés en fonction des préoccupations des résident-e-s, la perspective d'un parc mal ajusté aux besoins des locaux suscitait chez certain-e-s une crainte de « mort sociale » : la disparition des pratiques quotidiennes, des rencontres informelles et des lieux de sociabilité (le quai pour Baie-des-Rochers) pourrait profondément éroder le tissu communautaire.

« La journée que le parc va rentrer, si on perd notre lieu social, je sais pas comment de pilules, d'antidépresseurs, on va finir par prescrire. Quand tu te coupes de ton social, tu tombes en dépression profonde. Ça pourrait être la mort de mon village. »

- Résidente native de Baie-des-Rochers, permanente

« Le quai, c'est le cœur du village, c'est le commun de Baie-des-Rochers. Ça doit rester accessible. »

- Résident saisonnier de Baie-des-Rochers

Enfin, les témoignages convergent autour d'une préoccupation majeure pour la confiance : les résident·e·s affirment clairement que leur engagement et leur bonne volonté dépendent de la transparence, de la cohérence et de la reconnaissance réciproque dans le processus.

Lorsque les institutions sont perçues comme éloignées, indifférentes ou incohérentes, la confiance se rompt, et avec elle la capacité du milieu à accepter des transformations significatives.

Les dangers d'un tourisme de masse

Dans les trois localités, les perceptions du tourisme révèlent un paradoxe constant : les résident·e·s reconnaissent le rôle central du tourisme dans l'économie régionale, mais expriment une fatigue à l'égard de formes de fréquentation jugées envahissantes ou déconnectées des réalités locales. Des résident·e·s distinguent les « bons » et les « mauvais » touristes, valorisant un tourisme respectueux qui génère des retombées réelles, tout en soulignant que le tourisme d'été, peu lucratif et souvent perçu comme intrusif, n'améliore pas la qualité de vie. Le tourisme d'hiver, au contraire, est vu comme plus compatible avec les milieux de vie, même si la présence de la Sépaq peut y accentuer une compétition ressentie par les propriétaires de chalets environnants.

À Baie-des-Rochers comme à Baie-Sainte-Catherine, plusieurs témoignages évoquent un manque d'infrastructures pour accueillir une forte fréquentation, renforçant la crainte que le parc, s'il attire davantage de personnes, mette une pression insoutenable sur des milieux déjà fragiles.

Toutefois, ce développement touristique ne doit pas se transformer en privatisation déguisée ni exclure les usages locaux : il faut qu'elle serve l'intérêt collectif, qu'elle éduque, qu'elle valorise le lieu sans le réduire à un produit de consommation.

Ateliers citoyens à Baie-des-Rochers

« Vivre au rythme des marées » et incidence sur la cohabitation

Plusieurs participant-e-s décrivent un mode de vie intimement lié au fleuve : accéder au chalet par la baie à marée basse, se déplacer en chaloupe ou en zodiaque lorsque l'eau monte, et ajuster les habitudes quotidiennes aux cycles des marées. Dans ce contexte, plusieurs soulèvent la crainte que l'implantation du parc national, ou de futures phases d'intervention, puisse fragiliser le droit d'usage ou le legs des chalets, souvent construits par un parent ou transmis au fil des générations. L'histoire des chalets, des familles ayant construit les chalets, ainsi que les différentes méthodes de construction employées sont d'ailleurs soulevées comme élément d'intérêt pour raconter l'histoire du secteur par un grand nombre de participant-e-s.

Les échanges ont néanmoins révélé une sensibilité à la cohabitation : une inquiétude que les usagers du parc ne saisissent pas les limites des terrains privés et compromettent l'intimité recherchée. Dans l'ensemble, les participant-e-s ne s'opposent pas à l'aménagement de sentiers, mais souhaitent que leur localisation respecte la tranquillité des chalets et la jouissance de ces lieux familiaux. Dans ce contexte, les propositions de tracés longeant le littoral soulèvent des préoccupations particulières. Les villégiateur-riche-s rappellent que certains secteurs sont risqués, notamment à marée basse, où il est facile de s'aventurer trop loin et de se retrouver isolé lorsque l'eau remonte. Les discussions de l'atelier citoyen ont été teintées par un incident tragique récent survenu sur le fleuve. Pour plusieurs, cette situation illustre la crainte que les responsabilités de sécurité puissent indirectement incomber au milieu local.

Ainsi, l'ouverture du territoire au parc national doit être nuancée : elle repose sur la capacité du futur parc national à informer les visiteurs des dangers et des comportements à adopter, à encadrer et à assurer une cohabitation respectueuse. La confiance envers la gestion du parc national, et la manière dont il soutiendra ces responsabilités, est vue comme un facteur déterminant de l'adhésion pour un certain nombre de participant-e-s.

Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine

L'exemple de Tadoussac et des industries maritimes

Certain-e-s participant-e-s ont évoqué Tadoussac comme un modèle de petite localité (à proximité) ayant su conjuguer sa position géographique et le tourisme maritime en moteur de vitalité. Bien que le futur parc national à la Pointe-Aux-Alouettes n'intervienne pas directement dans le développement du village, les échanges témoignent d'une aspiration forte à ce qu'il devienne, à tout le moins, un catalyseur de fréquentation et un élément de soutien à la dynamique locale. Les participant-e-s suggèrent une étude cas de Tadoussac, afin de mettre en lumière les leviers économiques et sociaux de réussite des 20 dernières années.

Plusieurs participant-e-s rappellent que l'histoire du secteur s'est construite sur l'exploitation industrielle (chasse aux phoques, exploitation forestière, industrie de la pêche) et l'idée de l'« industrie touristique » soulève autant de sensibilités que d'anticipations vis-à-vis de l'installation du parc national au cœur du village.

Il est souhaité que les futur-e-s usager-e-s du parc national prennent le temps d'apprécier les paysages et les qualités propres à Baie-Sainte-Catherine et non de « sauter dans un bateau » une fois le passage terminé.

La perte de la chasse : un mode de vie fragilisé par le futur parc

Dans l'ensemble, les inquiétudes exprimées en lien avec la chasse relèvent moins d'une opposition formelle au parc que d'une crainte de voir disparaître une liberté de circuler, un accès informel aux montagnes, aux rives et aux forêts, et l'entretien personnel d'infrastructures modestes mais essentielles. Les enjeux soulevés témoignent ainsi d'un attachement profond à un mode de vie rural et autodidacte, où la chasse figure ici de porte-étendard.

« C'est sûr qu'on n'est pas contents, mais il n'y a rien à faire, sérieusement, c'est fini. Fait que t'sais, si le parc arrive, on peut plus chasser, c'est plate en tabarnouche. »

- Résident natif de Baie-des-Rochers, permanent

Pour les 8 chasseurs interviewés de Baie-des-Rochers, de Saint-Siméon et de Sagard, et plusieurs conversations informelles lors des séjours de collecte et des ateliers citoyens, l'avènement d'un parc national est associé à un sentiment profond de perte lié à leurs usages traditionnels du territoire. Pour eux, la chasse — orignal, canard, petits gibiers — constitue un des principaux vecteurs d'identité locale, de socialisation, de transmission familiale et de rapport privilégié au territoire.

« On est des gars de région, de bois, t'sais. [...] On est de la place, moi, quand je vais en ville. Je veux pas être trop longtemps. J'aime pas ça. Fait que t'sais, Baie-des-Rochers, c'est une place qui nous permet de penser à d'autres choses. Quand je viens ici, je vais en VTT, en skidoo. [Les enfants] ils ont un petit skidoo, ils apprennent comment tailler les arbres, comment mettre des pièges. C'est un peu de père en fils qu'on apprend à vivre dans le bois. Ça, c'est vraiment le fun. Pis t'sais, on veut pas perdre ces traditions-là non plus. »

- Non-résident mais natif de Baie-des-Rochers

L'inquiétude est particulièrement présente pour la chasse à l'original : certains secteurs utilisés, notamment près du fleuve, entreraient dans le périmètre du futur parc, entraînant la fin d'un droit jamais remis en question.

« C'est ça notre peur... qu'on ne puisse plus chasser l'original. »

- Résident natif de Baie-des-Rochers, permanent

« L'année passée, on n'a pas tué [d'original] pis j'ai trouvé l'hiver plate... J'suis bien content quand on a notre original. »

- Non-résident mais natif de Baie-des-Rochers

Ateliers citoyens à Baie-des-Rochers

Attachement culturel au territoire de chasse

Plusieurs mentionnent l'importance de la chasse, qui lie les gens ensemble, et plus encore qui les lie au territoire. Des participant-e-s mentionnent avec fierté le « sens de la nature » qu'ils et elles cultivent, notamment par une pratique de chasse « réfléchi » qui respecterait les limites des ressources. La perte du territoire de chasse constitue un enjeu particulièrement sensible, au-delà duquel les participant-e-s expriment peu de marge de compromis.

Pour deux chasseurs interviewés, la crainte d'une perte de circulation en VTT ou en motoneige, essentielle à la trappe et à la chasse au petit gibier, s'ajoute à ce sentiment d'étau progressif.

Le parc national signifie la disparition des espaces libres, et surtout l'obligation de payer pour circuler.

« Il va falloir payer. À la ZEC, tu payes, voilà là. La pourvoirie, tu payes. La Sépaq, tu vas payer. C'est pour ça que je n'étais pas trop d'accord. Peut-être si on est résident qu'ils nous laissent un droit de passage gratis. »

- Non-résident mais natif de Baie-des-Rochers

Même dans les zones non touchées par les périmètres du futur parc, comme des Palissades (où la chasse est déjà interdite), la méfiance et la confusion persistent pour quelques-uns des 6 chasseurs que nous avons rencontré dans ce secteur. Toutefois, après la transmission des cartes officielles du MELCCFP, les chasseurs confus ont semblé être rassurés.

La chasse représente aussi un tissu social : lieux de rencontres entre générations, espaces de tranquillité, mais aussi zones de rivalités anciennes, parfois marquées par des pratiques illégales ou des conflits territoriaux.

« Souvent, ce qui divise le monde ici, c'est justement les chasses. C'est plutôt des histoires de chasse, là. Des chicanes : " T'étais sur mon terrain quand tu l'as tué, il me revient à moi l'original. " »

- Jeune de Baie-des-Rochers, permanent-e

Ce caractère ambivalent illustre à la fois la force de cette tradition et les tensions qu'elle génère localement. Malgré son importance culturelle, plusieurs entretiens confirment que la pratique est en déclin, freinée par le coût, le manque de temps, et la diminution des populations d'orignaux.

« Les derniers orignaux que j'ai tués c'est en 2014, j'ai pas retourné à la chasse depuis, parce que mon horaire de travail me permet pas [...] c'est quand même un investissement la chasse. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

Peu de chasseurs sont directement touchés par les modifications projetées, mais ceux qui le sont occupent une position symbolique dont le poids dépasse la taille numérique du groupe. Il faut aussi noter que la pression sur l'original a diminué les succès de chasse dans les dernières années.

« De 2010 aller jusqu'à 2017, dans le village, juste ici à Saint-Siméon, s'il y en avait deux qui avaient pas tué son original, il se faisait pointer par les autres gars. Aujourd'hui, il y en a deux qui vont tuer leurs orignaux. »

- Résident de Saint-Siméon, permanent, venu pour le travail

Contrairement à d'autres régions où cette activité peut avoir une dimension économique, la chasse ne constitue pas une source de revenus pour les utilisateurs du territoire mais contribue à la sécurité alimentaire à certaines périodes de l'année où l'argent se fait plus rare. Les secteurs convoités suscitent toutefois un fort attachement, et l'introduction d'un parc implique forcément des pertes et des relocalisations.

« Quand on parle d'un parc, c'est assez dur d'avoir une concession pour dire qu'un tel va avoir tel territoire... Un parc c'est pas une pourvoirie, un parc c'est pour protéger. Ça fait qu'à un moment donné, c'est sûr qu'il y en a qui vont avoir des pertes. C'est impossible de ne pas avoir de pertes dans des cas comme ça. Ils vont se relocaliser ailleurs. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

Au final, l'enjeu principal est d'ordre symbolique et affectif : la crainte d'une disparition progressive d'un mode de vie, d'un lien au territoire et d'une tradition constitutive de l'identité locale.

Craintes et préoccupations des jeunes (Baie-des-Rochers)

Trois jeunes de Baie-des-Rochers soulignent l'absence de retombées économiques concrètes pour leur village, craignant que les impacts positifs soient surtout concentrés dans les localités voisines comme Saint-Siméon ou Baie-Sainte-Catherine. Ces jeunes expriment un scepticisme face à l'idée que le tourisme puisse réellement dynamiser leur économie locale, évoquant des expériences passées d'entreprises qui n'ont pas survécu faute de passage ou d'infrastructures.

Les retombées sociales et professionnelles du parc ne sont pas garanties : sans mécanismes clairs de priorisation locale pour les emplois, ils et elles redoutent de devoir, une fois de plus, quitter leur communauté pour trouver du travail.

« Si je pouvais être biologiste, c'est sûr que si on me dit qu'on pourrait vous employer plus tard tout en tant que biologiste, c'est sûr que je trouverais ça plus avantageux. Si je pouvais faire mon rêve en habitant à côté, dans l'endroit que j'aime... »

- Jeune de Baie-des-Rochers, permanent·e

Ce témoignage reflète une perception répandue du parc comme lieu d'emplois spécialisés, alors que les possibilités d'embauche sont davantage axées sur des tâches principalement manuelles (particulièrement au sein de la Sépaq), ce qui témoigne d'une compréhension encore partielle des opportunités concrètes offertes et influence l'intérêt que certains jeunes portent au projet.

Ce que ces jeunes réclament, c'est d'abord d'être informés à temps, consultés en amont et véritablement impliqués dans la prise de décision où les résident·e·s ne seraient pas mis devant le fait accompli.

« Il faut qu'on soit mieux informés. [...] Viens nous voir directement. Arrête d'annoncer à tout le monde avant. [...] Puis faudrait aussi qu'on puisse prendre des décisions avec eux qui organisent ça. Parce que, tu sais, ça nous touche... »

- Jeune de Baie-des-Rochers, permanent·e

Les jeunes résident·e-s de Baie-des-Rochers envisagent un avenir enraciné dans leur communauté après leurs études, avec le rêve commun de revenir s'y établir et d'y faire vivre leur village. Ils manifestent des inquiétudes quant à l'accessibilité aux terrains, la liberté de construction et le maintien de la tranquillité du lieu.

Regard d'une sémiologue à Baie-des-Rochers

Méfiances et inquiétudes vis-à-vis du projet de parc

Les résident·es de Baie-des-Rochers se perçoivent avant tout comme une communauté qui prend soin de son environnement. L'arrivée d'un parc national est interprétée, pour certain·e-s d'entre eux·elles, comme une insulte à leur capacité à prendre soin de leur territoire.

« Les autres, ils pensent que c'est en déperdition ici. Les sentiers ici sont quand même bien. Il n'y a pas personne qui laisse une bière à terre. Il n'y a pas de choses à terre... C'est quand même soutenu par des personnes d'ici. »

- Résident de Baie-des-Rochers présent à l'atelier citoyen

L'impression qu'on « leur cache quelque chose », voire que la protection du territoire serait « exagérée » est répandue.

« Je viens de voir que la partie qui appartient à la municipalité reste à la municipalité. Elle ne sera pas donnée ou vendue. Mais je suis sceptique. »

- Résident·e-s de Baie-des-Rochers présent à l'atelier citoyen

À ceci s'ajoute un scepticisme économique quant à la création d'emplois locaux, et une réelle crainte des expropriations à venir lors des phases subséquentes de développement. Enfin certain·e-s participant·e-s ont exprimé des inquiétudes quant à la protection du ruisseau Jean-Gousse et à l'impact de la fréquentation sur ce cours d'eau.

Les souvenirs malheureux des parcs tels que Forillon, Fjord du Saguenay et des Dunes-de-Tadoussac sont présents dans les conversations : des craintes face à l'expropriation, au surtourisme et des craintes face à la gentrification du secteur ont été nommées (envahissement de gens éduqués et aisés financièrement).

Certain·e-s résident·e-s affirment ne pas vouloir qu'on mette leur culture en valeur, mais simplement la garder et vivre « en paix ».

Secteur des Palissades: un nouveau parc porteur d'espoir... et d'appréhension

Pour les grimpeuses et grimpeurs rencontré·e·s, la création du futur parc national constitue simultanément une promesse et une source d'inquiétude. L'initiative apparaît comme une occasion d'inventer un modèle plus ouvert, collaboratif et respectueux des pratiques d'escalade, capable de concilier protection du territoire et reconnaissance d'une culture qui a façonné les Palissades depuis des décennies : celle de construire un cadre d'accessibilité qui pourrait inspirer la gestion d'autres parcs à l'échelle du Québec, en rompant avec les approches restrictives qui ont marqué le passé.

Diversité des pratiques, diversité des voix

Les pratiques d'escalade aux Palissades forment un univers extrêmement varié : du bloc aux parois aménagées, de l'escalade traditionnelle aux grandes voies d'aventure, en passant par la glace, le mixte et divers niveaux de technicité. Cette pluralité rend impossible l'existence d'une seule voix ou d'une position uniforme au sein de la communauté.

« Les différentes pratiques en escalade sont vastes et il serait extrêmement étonnant qu'une seule voix soit propagée par la communauté. C'est d'ailleurs cette variété de pratique qui en fait toute sa richesse! Les grimpeurs interrogés vont, évidemment, émettre des préférences pour des autorisations qui favorisent leurs préférences individuelles. »

- Grimpeur d'aventure

Chaque type de pratique implique des compétences, des attentes et des besoins distincts. Les grimpeur·euse·s d'aventure, habitué·e·s à parcourir des terrains peu aménagés, côtoient les adeptes de voies sportives ou de blocs accessibles ; chacun projette ses préférences dans les discussions autour du futur parc. Pour un parc né historiquement de la pratique de l'escalade, plusieurs estiment essentiel de maintenir cette diversité et de viser un modèle qui accueille le plus large éventail de pratiques possibles.

Craintes d'incompréhension et d'un modèle trop restrictif

Malgré les espoirs, une crainte domine : celle d'être mal compris, voire marginalisés, par les instances gestionnaires. Les grimpeur·euse·s ont souvent le sentiment que leurs pratiques sont méconnues, parfois associées à tort à une quête de sensations fortes ou à des « adrenaline junkies ». Les adeptes redoutent que cette perception entraîne des décisions excessivement prudentes, motivées par des enjeux de responsabilité civile ou par une volonté de simplifier la gestion. Plusieurs rappellent que l'accès à de nombreux parcs québécois s'est historiquement traduit par une réduction drastique de l'escalade libre. Avant la création des parcs (par exemple Mont-Tremblant, Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, Fjord-du-Saguenay, Grands-Jardins), la pratique n'était restreinte nulle part : pourtant, après la mise en place des parcs, plusieurs sites ont été interdits ou fortement encadrés, parfois pendant de longues années.

« Immédiatement, c'est interdiction, contrôle, limitation aux accès, perte de sentiment d'aventure et commercialisation à l'excès. »

- Grimpeur d'aventure

« On est intimidés dans nos négociations avec la Sépaq puisque, sauf exception, c'est l'instance qui a le plus restreint l'accès à l'escalade au Québec. »

- Grimpeur polyvalent

Cette mémoire collective nourrit une appréhension forte : que l'intégration des Palissades au parc national se traduise automatiquement par l'interdiction ou la limitation de l'escalade d'aventure, la bureaucratisation des usages et la perte du sentiment d'autonomie qui caractérise la communauté.

« Au lieu de commencer ce nouveau parc avec des interdictions, pourquoi ne pas commencer par une autorisation généralisée, mais gérée, afin de pouvoir bâtir une base de données cohérente? »

- Grimpeur d'aventure

À cela s'ajoute un sentiment de déclassement: l'impression que les grimpeur·euse·s, moins rentables que d'autres clientèles touristiques, pourraient être relégué·e·s à l'arrière-plan au profit de modèles plus lucratifs d'hébergement ou de tourisme de masse.

Ateliers citoyens à Saint-Siméon

Le secteur des Palissades et le toponyme « Côte de Charlevoix »

Plusieurs participant-e-s font mention d'une incompréhension vis-à-vis de l'inclusion du secteur des Palissades au projet de parc national. Le toponyme, comme les habitudes de fréquentation, reflète davantage les paysages liés au fleuve que ceux des palissades. Les gens de la région s'y rendraient moins, car ils ont de meilleurs accès à la nature (distance et qualité des sentiers) sur les zones côtières. Les participant-e-s sont plus habiles à nommer des qualités des zones côtières que pour le secteur des palissades : effet surprise de certaines plages dans le secteur côtier sud, eau turquoise à marée haute de la Baie-des-Rochers, ambiance sonore particulière qu'offre un sentier longeant une chute bruyante, combinaison visuelle appréciée des zones « forêt-fleuve ».

Entre liberté, responsabilités et perception du risque

Dans le contexte québécois, la responsabilité civile pèse lourd dans les décisions publiques. Les grimpeur-euse-s appréhendent donc un transfert direct de cette culture administrative dans le nouveau parc, et la transformation de leur terrain d'aventure en un espace normé, balisé et limité dans ses usages.

« L'accès à notre territoire québécois est limité... par crainte de poursuite judiciaire. »

- Grimpeur polyvalent

Cette inquiétude s'inscrit également dans un ressenti plus général de perte de liberté : plusieurs redoutent que l'intégration du secteur aux infrastructures existantes (accueil, réservation, contrôle des accès, tarification) efface l'esprit d'exploration qui a fait des Palissades un haut lieu de formation et de transmission et d'autorégulation au sein de la communauté.

Les Palissades

Source : Gracieuseté d'un grimpeur



Baie-Sainte-Catherine : une pointe patrimoniale

À Baie-Sainte-Catherine (Pointe-aux-Alouettes), les résident·e·s expriment d'emblée un fort désir d'encadrement et une conscience aiguë de la valeur du lieu. Leur préoccupation porte autant sur la fragilité des milieux naturels et patrimoniaux que sur la nécessité de protéger un site considéré unique, où s'entremêlent histoire, géologie, archéologie et présence autochtone millénaire.

L'expertise patrimoniale de Parcs Québec et de la Sépaq

Les habitant·e·s rappellent la richesse des sites intouchés et l'importance d'un lieu perçu comme sacré pour plusieurs Premières Nations, tout en soulignant l'urgence de prévenir les feux et d'enrayer la dégradation causée par un manque d'entretien institutionnel. Cette sensibilité s'accompagne d'un consensus local selon lequel un parc national pourrait, s'il est bien conçu, renforcer la protection, structurer les usages et générer des retombées positives. Toutefois, l'enthousiasme est tempéré par des inquiétudes quant à la capacité réelle des instances publiques à reconnaître et gérer adéquatement des sites sacrés ou culturellement sensibles.

« Le secteur de Pointe-aux-Alouettes n'est pas un secteur comme les autres. Parcs Canada ont des lieux historiques et patrimoniaux et avec les autochtones ils sont en avance en ce moment, bien plus qu'au Québec là. Mais ça me fâcherait que le Québec soit pas capable de faire ça avec la Sépaq. Je serais d'accord de les faire évoluer là-dessus. C'est une occasion de grandir. »

Résidente de la région de Charlevoix

Une crainte d'une patrimonialisation désincarnée

Les partages des participant·e·s témoignent d'une forte intrication symbolique et réelle entre la nature et la culture, mais aussi entre le passé et le présent. C'est précisément cette intrication que les résident·e·s craignent le plus de perdre au profit d'une histoire folklorisée, générique et donc figée. On redoute une nature et une histoire dépourvues des histoires locales, vivantes

et vernaculaires qui ont façonné et qui façonnent encore le territoire. La crainte majeure largement partagée est de voir la mémoire du lieu disparaître sous l'effet de l'abandon et d'une patrimonialisation désincarnée.

Les scénarios catastrophes

Le scénario qui inquiète le plus les résident·e·s de Baie-Sainte-Catherine est en lien avec la longueur du processus de création du parc national prévue pour 2028.

« Moi, c'est quand j'ai vu l'horizon 2028-2029, je trouvais ça loin. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, permanent

Pour ces résident·e·s, ce délai pourrait engendrer des impacts sur des enjeux importants pour la communauté, mentionnant entre autres les sites archéologiques de la Pointe-aux-Alouettes qui pourraient disparaître en une seule marée. À cela s'ajoute la crainte d'une transformation sociale rapide: la vente progressive des maisons au profit de résidences secondaires occupées seulement une partie de l'année, accélérant le déclin du milieu. Enfin, plusieurs redoutent que les démarches de revitalisation tardent à se concrétiser, laissant craindre que les dynamiques d'érosion, tant patrimoniales que communautaires, deviennent irréversibles avant que les interventions n'arrivent.

Le kiosque à Pointe-aux-Alouettes.
Source : Claude Dallaire Photographe



Ateliers citoyens dans les trois localités

Incertitudes persistantes face aux phases futures du parc

Malgré une bonne réception globale des activités de consultation, un certain niveau d'incertitude persiste à l'égard du projet de parc national. Si les citoyen-ne-s apprécient d'être consulté-e-s en amont et d'obtenir de l'information sur les orientations retenues, la confiance établie à ces étapes de la démarche demeure à entretenir et à consolider dans les étapes à venir. Bien qu'il y ait une forte adhésion au projet de parc national dans certains milieux, notamment en raison de la contribution à l'économie locale et à la bonification des conditions de vie, plusieurs participant-e-s évoquent leurs inquiétudes quant aux « phases subséquentes de développement », une expression utilisée pour désigner l'incertitude entourant l'évolution future du projet et ses effets possibles sur leur milieu de vie.

Cette méfiance se manifeste d'abord par une confusion perçue entre les mandats du MELCCFP, centrés sur la conservation, et ceux de la Sépaq, associés à l'exploitation. Les rôles, les responsabilités ainsi que les offres de services de ces deux organes sont d'abord à mieux communiquer afin d'établir une relation de confiance avec les résident-e-s des territoires visés par le projet de parc national, et d'entamer un travail concerté pour la mise en oeuvre, comme pour la pérennité du parc national.

Par ailleurs, certains s'interrogent sur l'équilibre entre ces deux dimensions (évolution du parc et contribution au milieu de vie) et se demandent si, dans un contexte où le parc ne serait pas jugé viable, des pressions pourraient émerger pour intensifier le développement, étendre les usages récréatifs, ou même envisager des interventions plus intrusives menant à de futures expropriations.

Ajustements au projet de parc national par le MELCCFP

Dans le secteur de la Pointe-aux-Alouettes, les résident-e-s ont insisté sur l'importance de reconnaître et de mettre en valeur l'événement historique de la Grande Alliance. Les responsables du projet ont confirmé que cet épisode marquant occupera une place significative dans la mise en valeur et l'interprétation du site. D'autres éléments du patrimoine évoqués lors des consultations, tels que les pratiques traditionnelles de pêche à la fascine, pourraient également être intégrés à l'offre éducative et interprétative.

Par ailleurs, des résident-e-s ont exprimé le souhait que certains bâtiments présents à la Pointe-aux-Alouettes soient accessibles aux visiteurs du futur parc national. Cette possibilité a été intégrée au concept d'aménagement, dans une perspective de valorisation du patrimoine bâti et d'enrichissement de l'expérience de visite.

Enfin, les inquiétudes concernant l'érosion des berges ont conduit les responsables du projet à revoir les tracés des sentiers, en privilégiant des parcours plus éloignés de la ligne de rivage afin de réduire les risques d'érosion et de préserver l'intégrité des milieux naturels.

3. Propositions citoyennes

Au-delà d'une simple fréquentation touristique saisonnière, les propositions citoyennes insistent sur la création d'emplois stables, capables de retenir ou de faire revenir les jeunes, et sur la valorisation des expertises locales en aménagement, entretien et connaissance fine du territoire.

Une mission économique claire

Les propositions formulées par les citoyen-ne-s convergent vers l'idée d'un parc national ayant des retombées économiques claires pour chacune des localités adjacentes, comparable à celle d'une grande entreprise structurante dans une région-ressource.



Le kiosque de la Pointe-Aux-Alouettes (Source: Humain Humain)

Ateliers citoyens à Baie-des-Rochers

Implication communautaire et développement local

Certain-e-s participant-e-s associent le projet de parc national à des retombées potentielles pour l'économie locale. Parmi les éléments évoqués, l'accès à l'emploi occupe une place importante, notamment pour les jeunes qui quittent Charlevoix pour leurs études et qui pourraient envisager un retour dans la région. Certains suggèrent qu'une meilleure connaissance des possibilités professionnelles, par exemple par des présentations dans les écoles secondaires afin de faire connaître les métiers liés à la Sépaq et au parc national, pourrait favoriser cet arrimage.

De plus, plusieurs résident-e-s de Baie-des-Rochers ou de la région indiquent posséder une connaissance fine du territoire, et le projet de parc national se présente comme une opportunité de valorisation des expertises locales. Ces compétences, en aménagement, en entretien de sentiers, en déneigement ou en travaux spécialisés, sont perçues comme pertinentes pour différentes étapes de mise en œuvre du projet, d'autant plus qu'ils.elles considèrent la région comme complexe à travailler. Dans la même foulée, d'autres types de savoirs pourraient être mobilisés, notamment en matière d'identification de risques maritimes ou de balisage du territoire en amont de la mise en place du parc national.

Finalement, aux yeux des participant-e-s, la création du parc national devrait s'accompagner d'une mise à niveau des infrastructures municipales (les réseaux d'aqueduc et d'égouts sont cités), comme de la bonification de l'offre en logements, pour faciliter la rétention des la population locale et des travailleur.euse.s du parc national sur le territoire.

Dans un contexte où de nombreuses maisons se transforment en chalets inhabités une grande partie de l'année et où les services de proximité perdent leur capacité à soutenir une vie communautaire dynamique, plusieurs personnes insistent sur la nécessité que le parc contribue directement à la vitalité locale : création d'emplois stables, soutien à l'installation de familles à l'année, participation au maintien des écoles, et renforcement d'un tissu communautaire vivant plutôt qu'une simple économie touristique saisonnière dépendante de main-d'œuvre extérieure.

« Quand on dit l'infrastructure, c'est tout, une vie communautaire, des familles, des gens qui achètent une maison pour y vivre, économique, une job idéalement sur place, pis ces gens-là y attirent du monde, pis là ça va amener des travailleurs pour le traversier. Ce projet-là, il faut que tu lui donnes une mission économique de la même façon que tu le fais quand tu favorises l'installation d'une aluminerie à Baie-Comeau. Mais ici, il n'y a pas de mine [...], il y a une richesse qui est le volet récréotouristique de préservation [...]. »

- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

L'arrivée de quelques nouvelles familles permanentes serait déjà perçue comme un changement majeur.

Protéger au-delà de la rentabilité

Dans cette perspective, la protection de l'environnement est envisagée comme une finalité en soi, qui doit parfois primer sur la logique de retour sur investissement. Pour plusieurs, un « succès » réside dans la capacité de l'État à investir pour préserver un territoire avant même d'avoir établi un plan d'affaires détaillé.

« Un franc succès? C'est qu'au-delà de la rentabilité, on a décidé d'investir pour protéger, avant même de penser à un plan d'affaires. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier, retraité

Le parc ne doit pas chercher à reproduire un modèle de destination de masse ou un « autre Mont-Tremblant » ou « Tadoussac », mais plutôt attirer des personnes qui choisissent d'y vivre, de s'y engager et de contribuer au bien collectif.

Reconnaître les pertes symboliques associées à l'interdiction de la chasse

Plusieurs propositions visent à reconnaître et à atténuer les pertes associées à l'interdiction de certaines pratiques, en particulier la chasse. Même si la ressource faunique, notamment l'orignal, n'a plus le même statut qu'autrefois, la chasse demeure au cœur de l'identité de plusieurs résident·e·s, comme pratique culturelle, sociale et familiale. Les personnes rencontrées soulignent l'importance de reconnaître ce deuil symbolique et de s'adresser aux chasseurs avec respect, dans un langage qui rejoint leur expérience.

« Faut être capable de parler dans leur niveau à eux, avec respect, pas de condescendance. »

- Résident de Saint-Siméon, permanent, venu pour le travail

Une communication honnête, empathique et transparente est vue comme un préalable pour éviter la polarisation et permettre au parc d'être perçu comme un projet négocié plutôt qu'imposé.

Des aménagements qui tiennent compte des résident-e-s

« J'ai confiance que les aménagements qui vont être construits vont être les plus intégrés et discrets possibles. »

- Résident saisonnier de Baie-des-Rochers

Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine

Adhésion collective et propositions d'aménagement

Les participant-e-s à l'atelier citoyen de Baie-Sainte-Catherine se montrent très favorables à la création du parc national. Ils invitent le MELCCFP et la Sépaq à se montrer sensibles aux manières d'habiter locales, à mobiliser le fleuve comme fil conducteur et comme symbole identitaire, et plus encore à ancrer le parc national dans ces valeurs : hospitalité, mémoire du travail et culture du fleuve. Les participant-e-s mettent particulièrement de l'avant l'importance de valoriser la Pointe-aux-Alouettes. En vue de bonifier les idées d'aménagement pour le projet de parc national, les propositions suivantes ont été faites par les participant-e-s :

- Restaurer le kiosque et raconter son histoire locale (ancien usage, rôle dans la vie du village);
- Créer des aménagements sobres favorisant la contemplation du fleuve : belvédères, percées visuelles, bancs de haltes d'observation;
- Repositionner la sculpture commémorative du 400e anniversaire à un emplacement visible et cohérent (par exemple près du kiosque);
- Préserver la vue sur les battures en contrôlant la végétation et en valorisant les points de vue;
- Intervenir rapidement sur les bâtiments de Pointe-aux-Alouettes.

Plus encore, les participant-e-s se prononcent sur le développement d'une offre à déployer sur quatre saisons, afin de dynamiser le village à tout moment de l'année et de renforcer le lien entre le parc national et le cœur du village. Des idées variées ont été formulées à cet égard, notamment la création de sentiers de marche, de raquette et de ski de fond accessibles et connectés au village, ainsi qu'un réseau d'activités nautiques douces comme le kayak et l'observation marine.

Les échanges mettent également de l'avant le potentiel d'activités guidées et éducatives nourries par les connaissances locales, liées par exemple aux pratiques de pêche traditionnelle, à la faune marine, à la géologie ou au patrimoine. Plusieurs participant-e-s imaginent aussi des parcours culturels ou artistiques comportant de la signalisation, de l'art public ou des panneaux d'interprétation. Enfin, l'ornithologie et l'observation de la faune maritime sont évoquées comme vecteurs d'interprétation scientifique et d'écotourisme, ouvrant la porte à des partenariats avec des organismes de recherche, des institutions universitaires et d'autres acteurs spécialisés.

L'accessibilité des aménagements fait également partie des propositions. Certain·e·s résident·e·s imaginent un parc offrant des points de vue panoramiques et des infrastructures accessibles sans nécessairement exiger une performance physique importante. L'idée d'un pavillon central ou d'un espace d'accueil en altitude, comparable à certains belvédères ailleurs au Québec, est souvent évoquée. Ce type d'aménagement permettrait aux personnes âgées, aux familles avec jeunes enfants ou à celles ayant des limitations physiques de profiter des paysages sans devoir parcourir de longues distances en montagne. Le développement de belvédères routiers, de points d'observation facilement accessibles et de lieux de contemplation en bordure de route est perçu comme un levier important pour relancer l'attractivité touristique locale.

*« C'est pas tout le monde qui marche.
Moi, je vais pas aux Hautes-Gorges marcher jusqu'en haut.
Plus je vais être vieux, moins ça va me tenter d'aller à l'Acropole.
La vue est aussi belle en bas, avec le pavillon.
Ça, je regrette un peu qu'il n'y ait pas de pavillon [central]. »*

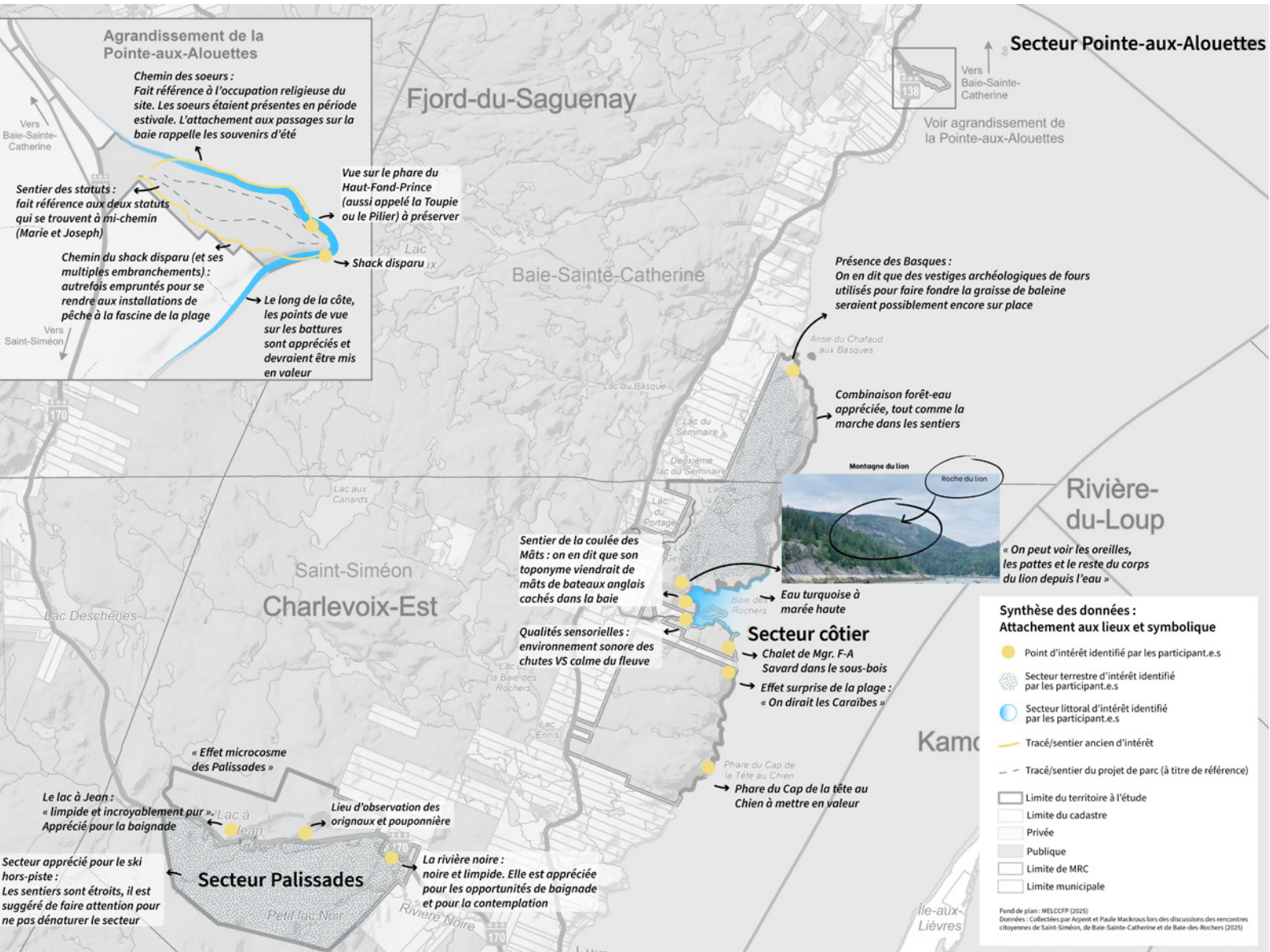
- Résident natif de Saint-Siméon, permanent

Ancrer l'identité régionale dans les aménagements

Des résident·e·s nous ont partagé, particulièrement dans des conversations informelles, mais également lors des ateliers citoyens, le souhait que le futur parc conserve une forte coloration locale et régionale. Cela passe par la participation active des résident·e·s à la définition de l'offre d'activités, à la mise en récit du territoire, à la toponymie, et à la gouvernance quotidienne.

Les ateliers citoyens et l'identification de l'attachement au territoire

Combinant les données collectées par l'équipe d'animation d'Arpent et par la sémiologue, le plan synthèse regroupe des récits, des éléments d'intérêt, des valeurs d'attachement au territoire, et certains toponymes locaux employés par les participant.e.s pour décrire leurs milieux.



Regard d'une sémiologue

Toponymie affective autour de Baie-des-Rochers et de la Pointe-aux-Alouettes

L'adoption ou le maintien de noms vernaculaires de lieux (« Chemin des sœurs », « Chemin des statuts », « Chemin du shack », le sentier de la « pêche à la fascine » (issus des discussions portant sur la Pointe-aux-Alouettes), ou encore la montagne du lion à Baie-des-Rochers, etc. (voir sur le plan) est perçue comme un moyen essentiel de préserver un sentiment d'appartenance, à condition d'en documenter et d'en partager l'histoire. Le risque perçu est celui d'une standardisation des noms et des parcours par la Sépaq, qui effacerait la singularité culturelle du lieu.

« On peut voir les oreilles, les pattes et le reste du corps du lion quand on est sur l'eau. »

- Résident de Baie-des-Rochers présent aux ateliers citoyens

Le groupe de jeunes a mentionné la « roche du lion » qui a donné le nom à la Montagne du lion, un lieu bien connu des habitant-e-s de Baie-des-Rochers.

Le « Chemin du shack » n'est pas visible sur la carte des sentiers existants créés par la Sépaq selon deux résident-e-s enthousiastes. À l'époque de leur jeunesse, il y avait une tente où les jeunes faisaient la fête et ils appelaient cette tente « le shack ». Il a été mentionné qu'il y avait une cabane sur la grève destinée aux pêcheurs au bout de ce sentier.

« Le [chemin du shack] Nous autres, on s'en servait pour aller à la messe, pour aller au village, pour aller à l'école, pis à la course à part de ça, pis à travers les montagnes. Les curés s'en servaient aussi, ils voulaient pas être dérangés par les soeurs. [...] Y'avait toujours des déviés [embranchements secondaires de sentiers]. »

- Résident de Baie-des-Rochers présent aux ateliers citoyens

Le sentier nommé « Chemin des sœurs » est souligné par presque toutes les participant-e-s et donne lieu à plusieurs histoires et souvenirs de vacances d'été (les sœurs venaient seulement durant l'été). Le « Chemin des sœurs » évoque aussi les rencontres secrètes avec les prêtres dont parlaient « les mauvaises langues ». Les sœurs se déplaçaient sur un chemin « en bas », au bord de l'eau, le long de la baie, peut-être pour « éviter de rencontrer les prêtres ».

« Il y avait des religieuses qui venaient leur faire à dîner [aux prêtres] puis leur faire des soins, puis elles repartaient fin juillet. (...) On y allait tout le temps à pied, là [dans le Chemin des sœurs]. Je sais qu'on partait à une bonne heure, pis on arrivait juste pour 7 heures. Mais les petites voisines, elles faisaient comme nous autres. Elles venaient avec nous. On partait, des fois, on était 6-7 le matin. Ça sentait dont bon ! [...] Ça sentait le bois. »

- Résident de Baie-des-Rochers présent aux ateliers citoyens

Enfin, trois participants reconnaissent l'importance d'un sentier qui honore la pêche. D'abord le « Sentier du capelan » est suggéré, puis, finalement, le « Sentier de la pêche à la fascine » les interpelle davantage puisqu'elle évoque la pratique ancestrale.

Le sentier de la pêche à la fascine



Le sentier de la pêche à la fascine.

Conserver les noms vernaculaires des sentiers serait, selon les avis de deux résident·e·s présent·e·s, une bonne manière de cultiver le sentiment d'appartenance pour les gens locaux dans le parc national, à condition d'en retracer l'histoire.

Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine

Protection côtière et vision paysagère intégrée

Les participant·e·s démontrent une capacité remarquable à décrire et à interpréter leurs paysages du quotidien, témoignant d'une connaissance fine du milieu. Cette sensibilité locale est perçue par l'équipe d'animation comme un apport important pour guider les décisions d'aménagement. Les échanges soulignent la nécessité de préserver la dynamique côtière et d'intervenir sur l'écosystème sensible de la pointe, en tenant compte de la géomorphologie, notamment des processus d'érosion, de l'estran et des mouvements sédimentaires. Dans cette perspective, la planification des sentiers, belvédères ou bâtiments qui feront partie du parc national devrait intégrer des considérations liées à la durabilité des infrastructures face aux aléas climatiques.

Les discussions abordent également les dimensions environnementales plus larges, comme la protection active des milieux naturels et la restauration de la bande côtière. Pour plusieurs, le parc peut aussi devenir un vecteur de sensibilisation, en mettant en lumière la morphologie du Saint-Laurent, ses écosystèmes et les liens étroits qui unissent les communautés locales au fleuve.

Honorer les lignages et les figures marquantes du territoire

La mémoire familiale et lignagère occupe une place importante dans ces propositions. Les noms de famille – Desbiens, Morneau, Savard et d'autres – structurent les liens d'appartenance. De la même manière, certaines figures locales, comme l'abbé Robert ou d'autres bâtisseurs du lien entre recherche, patrimoine et communautés, sont évoquées comme dignes d'être honorées dans les futurs aménagements ou lieux culturels. Des idées émergent, telles que créer un centre culturel dans l'ancienne église, lieu de rencontre des arts et des cultures, ou intégrer des références littéraires (par exemple à l'œuvre Menaud, Maître-draveur de Félix-Antoine Savard) dans des sentiers qui croisent les paysages évoqués dans ces récits.

Parmi ceux et celles qui ont pris soin des lieux et qui mériteraient d'être commémoré·e·s dans le parc national où se situe « l'ancien village », deux résident·e·s retiennent l'Abbé Robert. L'Abbé Robert a été fondateur de l'archéologie régionale, un bâtisseur de l'UQAC et de la relation avec les Premiers Peuples. Décédé en 2024, il est l'auteur du livre *Baie-Sainte-Catherine en Charlevoix. 400 ans d'histoire* (2005). On souligne qu'il était sans nom de famille, témoignant de sa complicité avec les résident·e·s.

Source :
Claude Dallaire Photographe

Préserver le patrimoine bâti et l'esprit des lieux

Les propositions touchent aussi la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et de la mémoire locale. La protection des cabanes à chaloupes près du quai, des anciennes maisons, de la chapelle, des vestiges de la première maison d'Épiphanie Savard (Baie-des-Rochers), des bâtiments et sites archéologiques fait partie des attentes fortes (Baie-Sainte-Catherine). La transmission des récits associés – histoires familiales, anecdotes, toponymie vernaculaire, souvenirs de travail et de vie quotidienne – est considérée comme un enjeu majeur. Plusieurs personnes insistent sur l'importance de médiateur·rice·s ou de guides culturels capables de raconter ces histoires, de relier les lieux à des figures marquantes et de préserver l'esprit du village dans les aménagements du parc.

Tarifification, accès et reconnaissance des résident·e·s

La question du prix d'entrée pour les résident·e·s divise les opinions, tout en révélant des préoccupations communes. D'un côté, plusieurs reconnaissent qu'un droit d'accès est nécessaire pour financer l'entretien des sentiers et rémunérer les équipes qui en prennent soin. De l'autre, certain·e·s jugent difficile d'accepter de payer pour accéder à des lieux auxquels ils et elles ont déjà contribué, financièrement et symboliquement, et expriment une inquiétude pour les ménages à faible revenu. Des compromis sont suggérés, par exemple des passes annuelles gratuites ou fortement réduites pour les contribuables locaux, qui agiraient comme incitatifs et marque de reconnaissance pour la population de Saint-Siméon et des environs.

« Écoute, moi je vais dans un parc, je paye mon entrée pour qu'il y ait de l'entretien. Si on veut garder une chose, il faut qu'il y ait un entretien à quelque part. Pour qu'il y a des personnes qui s'occupent des sentiers, il faut que ce soit rémunéré. »

- Résident natif de Saint-Siméon, y vit depuis toujours

« Par exemple, ça nous coûte de l'argent pour aller marcher à Pointe-aux-Alouettes. Pourquoi je paierais? On a contribué. Moi, je suis capable de payer. Mais c'est le commun des mortels, le monde de la place. »

- Résident natif de Baie-Sainte-Catherine, saisonnier

Certaines participant·e·s ont émis le désir d'un accès gratuit avec une participation des résident·e·s.

En toile de fond, plusieurs craignent qu'un modèle strictement orienté vers la rentabilisation des opérations de la Sépaq ne prenne le dessus, complexifiant les mécanismes d'accès et de contrôle et éloignant le projet de sa mission de service public.

« Le plus gros danger c'est qu'on fasse [le parc] pour rentabiliser le plus possible une activité de la Sépaq. Pis mettre des mécanismes de contrôle, ça va être compliqué. Il faut quitter un modèle. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

Reconnaître un modèle de « parc habité »

Pour deux résidents respectivement de Saint-Siméon et Baie-des-Rochers, l'idée d'un parc habité apparaît comme une condition clé pour assurer une cohabitation harmonieuse entre projet de conservation et présence humaine historique. L'interlocuteur souligne que plusieurs parcs, au Québec comme ailleurs dans le monde, reconnaissent désormais l'occupation humaine comme partie intégrante des territoires protégés, plutôt que comme un obstacle.

« La notion de parc habité, (...) que ce soit en Europe ou même au Québec, ça existe. (...) Il était une époque où on créait des parcs, on expropriait tout le monde (...). Ça a créé des drames familiaux, dans les deux endroits, d'ailleurs. Donc, qu'on reconnaisse, au fond, qu'il y a des gens qui étaient là avant et qu'il y a des humains qui font partie aussi du parc, dans la mesure où ils sont enracinés sur place. Ça, c'est le genre de choses que j'aimerais qu'il soit bien compris et reconnu, c'est sûr. »

- Résident saisonnier de Baie-des-Rochers

Cette approche permettrait d'éviter les erreurs du passé tout en maintenant les usages traditionnels déjà en place, comme les déplacements vers les chalets ou la socialité autour du quai. Pour ces deux résidents, la création du parc national devrait explicitement intégrer ce principe : reconnaître les résident·e·s, villégiateur·rice·s et usager·ère·s comme composantes légitimes du paysage,

dont la présence n'est pas incompatible avec la protection, mais contribue au contraire à la transmission culturelle, à l'entretien des lieux et à l'équilibre du milieu.

Un désir de gouvernance participative

Sur le plan de la gouvernance, un désir de participation citoyenne structurée se dégage. Les modèles de gouvernance participative existants, comme celui du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, sont perçus comme des sources d'inspiration. : inclusion de multiples parties prenantes (MELCCFP, Parcs Canada, Sépaq, MRC, communautés autochtones, réseaux scientifiques, organisations locales), comités de coordination mixtes, forums d'interlocuteurs, ambassadeur-ric-e-s et sentinelles citoyennes. L'objectif est de dépasser les clivages, d'assurer une meilleure application de la loi, de reconnaître les cultures autochtones et de maximiser les retombées pour les municipalités.



Patrimoine bâti
à Pointe-aux-Alouettes
Source :
Claude Dallaire Photographe

Ateliers citoyens à Saint-Siméon**Enjeux de mobilisation et angles d'approche à Saint-Siméon**

L'atelier de Saint-Siméon a constitué un point d'entrée pertinent pour engager une communauté où les démarches d'approche antérieures du MELCCFP et de la Sépaq, ainsi que de la collecte ethnographique avaient suscité une mobilisation plus limitée. Les échanges indiquent qu'une part importante de la population demeure peu informée ou peu mobilisée à l'égard du projet de parc national.

Toutefois, les participant-e-s ont contribué à faire ressortir des angles d'approche, ainsi que certains angles morts, qui font écho à ceux observés lors des rencontres de Baie-Sainte-Catherine et de Baie-des-Rochers.

- L'immensité de Charlevoix ressort un élément de fierté, notamment par la relation fleuve-montagnes, la capacité de se mouvoir dans un immense territoire, ou encore par l'impression que les composantes du paysage sont « géantes »;
- L'importance de la pêche, notamment par la présence de multiples pourvoies sur le territoire de Charlevoix-Est font partie de l'identité régionale et devraient se retrouver d'une manière ou d'une autre dans le projet de parc national;
- L'implication des communautés autochtones dans l'identification des lieux (comme dans le développement du projet, et dans les activités proposées), est soulevée comme angle mort de la démarche, mais également comme une opportunité à saisir. On évoque même un « devoir de mémoire » et l'importance de la collaboration des communautés autochtones pour la transmission des savoirs.
- Certain-e-s participant-e-s évoquent l'idée de participation active des visiteurs dans le maintien et dans l'entretien des infrastructures, une fois le parc national en activité. Il.elle.s mentionnent entre autres les initiatives de randonneurs qui déplacent quelques pierres en chemin pour consolider ou encore nettoyer les sentiers. Pour eux, ce type de participation citoyenne pourrait soutenir la gestion du parc et favoriser un sentiment partagé de responsabilité envers le territoire.

Des résident-e-s de longue date soulignent l'importance de mettre en place un comité citoyen représentatif des différents hameaux, des principaux types d'usages (résident-e-s permanent-e-s, villégiateur·rice·s, chasseurs, écologistes, motoneigistes, OBNL, etc.) et des organisations locales.

Ce comité, soutenu par des ressources financières et un accompagnement en médiation, pourrait jouer un rôle de relais entre les communautés et les institutions, de veille sur le terrain et de co-construction des orientations.

« Je pense qu'il y a une nécessité d'avoir un comité citoyen, des citoyens de l'ensemble du territoire doivent pouvoir se retrouver là, même s'ils ne sont pas tous d'accord, même s'ils n'ont pas tous la même perspective. [...] Une représentation territoriale, des différents hameaux, des différents groupes, de la ZEC. Il faut que les gens sentent qu'il y a du monde de leur gang qui sont dans les paramètres de discussion. »

- Résidente de Saint-Siméon, permanente, venue pour le travail

Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine

Gouvernance et participation

Les discussions ont aussi abordé la manière dont le projet pourrait être bonifié en poursuivant une approche concertée. Plusieurs participant-e-s insistent sur l'importance de maintenir une communication transparente et continue avec les résident-e-s tout au long du développement du projet de parc, d'une gouvernance partagée, appuyée sur des mécanismes de collaboration formels avec les résident-e-s, la municipalité et les communautés autochtones, afin de maintenir un sentiment d'ancrage local et d'éviter que le projet soit perçu comme extérieur à leur milieu de vie.

Plusieurs évoquent la pertinence de partenariats opérationnels, par exemple pour la planification des usages, l'entretien des sentiers, l'interprétation culturelle ou la gestion des retombées, afin que le parc soit perçu comme co-porté par le milieu. Finalement, les retombées attendues dépassent largement le spectre économique pour les participant-e-s. Ils et elles évoquent l'idée de créer un parc « qui raconte » en guise d'outil de réappropriation du territoire, d'une opportunité de raconter l'histoire locale et de transmettre l'identité de Baie-Sainte-Catherine et les savoir-faire anciens.

Propositions des grimpeur·euse·s aux Palissades

Les grimpeur·euse·s souhaitent que le secteur conserve sa vocation d'aventure et d'escalade, par exemple en réhabilitant le refuge existant, en reconnaissant le site comme patrimoine d'escalade, et en y définissant une mission spécifique. Les 4 grimpeur·euse·s rencontré·e·s et s'inscrivant tous et toutes dans des pratiques et des générations d'adeptes bien distinctes, plaident pour une forte implication des usager·ère·s dans l'entretien et le développement des parois, ainsi qu'une approche réglementaire inspirée de certains parcs de l'Ouest canadien. L'idée est de concilier conservation et liberté de pratique en s'appuyant sur la responsabilité des grimpeur·euse·s et sur la reconnaissance de cette communauté comme alliée.

« Ce serait extraordinaire que le parc garde sa vocation d'escalade et d'aventure. »

- Grimpeur d'aventure

Les grimpeur·euse·s ont exprimé plusieurs propositions, notamment la création d'un refuge du grimpeur mais aussi l'élaboration d'une mission spécifique pour le secteur : « Parc d'escalade et d'aventure des Palissades », avec une vocation explicite à la découverte, à la formation et à l'histoire de l'escalade au Québec. Favoriser la caractérisation des différents secteurs d'intérêt en collaboration avec les regroupements de pratiquant·e·s (clubs, fédération, etc.) permettrait une meilleure cohabitation des besoins respectifs. Certaines sections pourraient être labellisées « aménagées » et d'autres « aventure ». Enfin les grimpeur·euse·s souhaitent acquérir une autonomie de gestion du développement et de l'entretien des parois d'escalade par la communauté : « pouvoir décider où et comment on pose de l'équipement fixe ».

Un désir profond de reconnaissance et de participation

Dans les entretiens réalisés, on retrouve aussi un fort désir de reconnaissance de l'histoire du site : les Palissades ont été développées, aménagées et mises en valeur par des générations de grimpeurs et grimpeuses passionnés. Ce patrimoine immatériel – fait de savoir-faire, d'audace, de responsabilité et de culture du risque – constitue un volet fondamental de l'histoire des lieux.

« L'engouement et les aménagements initiaux pour ce site, y compris la plupart des sentiers développés pour se rendre aux abords des parois ont été faits sous l'impulsion de grimpeurs du défunt Club d'Escalade Laurentien. Plus tard, d'autres intervenants se sont activement impliqués, mais l'escalade a toujours été et demeure encore aujourd'hui le plus grand attrait pour ce site. »

- Grimpeur d'expérience

Les adeptes d'escalade rencontrés valorisent particulièrement l'escalade d'aventure, qui forme les individus à l'autonomie, au jugement, à la solidarité, et qui représente une école concrète de gestion du risque. Pour eux, effacer cette dimension reviendrait à dissocier le parc de ce qui en constitue l'essence même.

« C'est le premier site de grande voie d'escalade au Québec qui était vraiment développé pour l'aventure avec un refuge et ainsi de suite. En fait, c'est le volet le plus important de ce parc-là, le plus dominant. Est-ce qu'on efface l'aspect le plus dominant de l'histoire d'un site ? On n'efface pas l'histoire. »

- Grimpeur d'aventure

L'ensemble des réflexions exprimées convergent vers la proposition d'amorcer la création du parc sur un principe d'autorisation large et structurée, plutôt que par des interdictions préventives.

« Ici, dans Charlevoix, on entrevoit une lueur d'espoir d'être capable de bâtir un modèle d'accessibilité, de collaboration sur lequel les autres parcs pourront se baser. »

- Grimpeur polyvalent

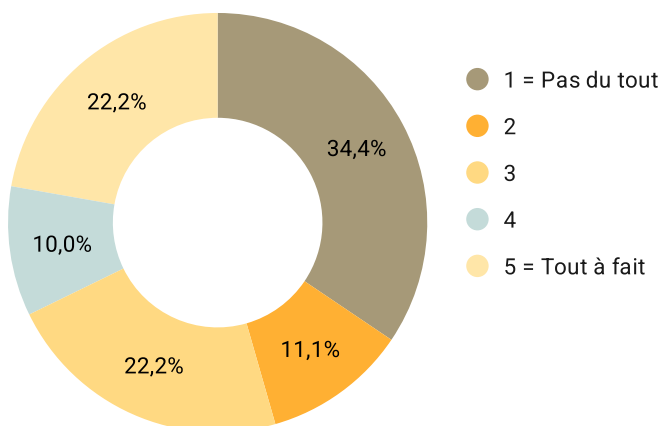
Considérations autour du nom « Côte-de-Charlevoix » pour le parc

Pour ce thème, les réponses des entretiens ont été regroupées avec celles des ateliers citoyens et du sondage, étant donné la forte interdépendance entre les résultats. Le terme « Côte-de-Charlevoix » ne résonne pas de la même façon pour les répondant·e·s du sondage et les participant·e·s des rencontres citoyennes; toutefois, une majorité juge que ce nom n'évoque pas un sentiment positif ni ne reflète adéquatement l'identité de la région. On observe tout de même plus de neutralité ou de réponses positives dans les résultats du sondage.

Par ailleurs, plusieurs estiment que le terme « Côte-de-Charlevoix » ne devrait pas englober le territoire des Palissades, tandis que d'autres suggèrent de tenir davantage compte de la perception des habitant·e·s et des personnes familières avec la région pour orienter le choix final du nom.

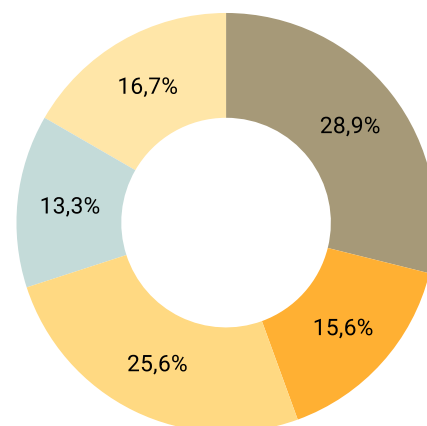
Le nom « Parc national de la Côte-de-Charlevoix » évoque-t-il pour vous un sentiment positif ?

(n=90)



Selon vous, ce nom représente-t-il bien l'identité de la région ?

(n=90)



Le sondage, comme les ateliers citoyens offraient l'opportunité aux participant·e·s de proposer une alternative au nom du futur parc national, en fonction des critères suivants :

- ➔ *Représentatif des trois secteurs du parc, sans privilégier l'un d'entre eux*
- ➔ *Porté par la communauté locale, tout en résonnant à l'échelle provinciale*
- ➔ *Respectueux : éviter toute référence sensible pour les citoyen·ne·s de la région*
- ➔ *Aucune allusion à un lieu où l'on souhaite limiter l'affluence*
- ➔ *Attractif et distinctif pour les visiteur·euse·s*
- ➔ *Court et facile à retenir*

Les alternatives proposées, qui correspondent d'une manière ou d'une autre aux critères énoncés, sont les suivantes :

Parc national du Haut-Charlevoix...et autres variantes (Ö-Charlevoix)

- ➔ Ce nom, d'abord ressorti lors de l'atelier citoyen de Baie-Sainte-Catherine, a ensuite été réutilisé avec le matériel de d'animation à l'atelier citoyen de Baie-des-Rochers, où il a suscité une adhésion plus marquée que « Parc national de la Côte-de-Charlevoix ». Il se démarque également dans les résultats du sondage, principalement rapporté par des personnes ayant participé à l'une ou l'autre des activités de consultation. Néanmoins, il est perçu comme plus évocateur et valorisant, notamment parce qu'il :
- ➔ Bien qu'évocateur, ce nom ne correspond pas tout à fait à la terminologie géographique usuelle. En effet, le projet de parc national se situe plutôt dans le « Bas-Charlevoix », les notions de haut et de bas étant définies, en géographie, en fonction du sens d'écoulement du fleuve.
 - situe le territoire au-dessus de Baie-Saint-Paul (souvent considérée comme le cœur de la région) ;
 - englobe naturellement le secteur des Palissades.

Parc national de Charlevoix-Est (var. Parc national de la Côte-Est-de-Charlevoix)

- ➔ Les réponses et les commentaires au sondage, tout comme les discussions issues des ateliers citoyens font ressortir l'importance de se distinguer de la portion Ouest de Charlevoix.

Parc national de la croisée ou encore Parc national de Charlevoix entre fleuve et montagnes,

- ➔ Au-delà de la relation Fleuve-Montagne, certain·e·s proposent de représenter la jonction qui définit la de région Saint-Siméon qui est le point de rencontre vers le Saguenay-Rivière-du-loup et la Côte-Nord.

Parc national des Géants

- Faisant appel à l'immensité des lieux, le toponyme « Sentier des Géants » est toutefois déjà en usage dans la région. Il pourrait ainsi y avoir confusion ou encore apparence d'association commerciale si le toponyme était utilisé pour le futur parc national.

On dénote aussi chez plusieurs résident·e·s en entretiens individuels la crainte d'un nom de parc qui ne résonne pas avec les communautés locales.

« Pour les gens de la place, c'est un crachat en pleine face de se faire rappeler que le parc de Charlevoix-Est s'appelle Côte de Charlevoix. Parce qu'eux, ils ne connaissent pas les 26 zones écologiques, machin. Pour eux, Charlevoix, c'est Charlevoix-Ouest qui a eu l'outrecuidance d'aller s'inscrire comme Charlevoix. »

- Résident de la région de Charlevoix

« C'est quoi ça? Côte de Charlevoix, c'est confusionnant. Les gens de Charlevoix... Tu sais, Charlevoix, c'est Baie-Saint-Paul. La côte, c'est là-bas. Ici, c'est-tu la côte de Charlevoix ou non? Le Haut-Charlevoix. Ça devrait être le nom. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

« Moi, ce que je suggère... ça serait d'appeler ça quelque chose qui s'associe à rencontre. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

« Côte de Charlevoix. On va-tu descendre une côte ? C'est-tu juste de la suée ? C'est une côte ici... ça n'a pas une connotation randonnée pédestre. Au contraire, ça décourage le monde : "Eille, on va marcher dans des côtes." »

- Résident saisonnier de Port-au-Persil

Enfin, plusieurs répondant·e·s au sondage ou participant·e·s aux activités de consultation ont exprimé le souhait que le nom du futur parc national témoigne, d'une manière ou d'une autre, de la relation historique des communautés autochtones avec le territoire, un élément abordé par plusieurs, mais sans qu'il ne traduise une orientation claire en matière de toponymie.

Ajustements au projet de parc national par le MELCCFP

Plusieurs résident·e·s ont exprimé leur désaccord avec le nom initialement proposé pour le futur parc national. Les responsables du MELCCFP ont indiqué que, en collaboration avec la Commission de toponymie du Québec, les propositions de noms reçues jusqu'à présent – ainsi que celles qui pourraient émerger lors des prochaines consultations – seront analysées avec attention. Il est rappelé que la Commission de toponymie du Québec est l'instance officielle responsable de la dénomination des parcs nationaux.

Par ailleurs, une volonté partagée se dégage quant à la nomination des sentiers, qui devrait refléter et valoriser le patrimoine culturel local. Les responsables du projet souhaitent ainsi retenir des appellations évoquant des éléments significatifs pour la communauté, qu'ils soient historiques, culturels ou paysagers. Les discussions à ce sujet se poursuivront avec les résident·e·s.

*« À toi ma belle baie
«On a semé mon village en pleine montagne
Dans une verdure si dense et verte,
Serties de maisons portes ouvertes,
Et leur toit, brille au couchant,
Comme rubis et diamant.
Le saphir de son ciel est si miroitant
Que le fleuve s’y regarde orgueilleusement,
Pendant qu’une grève au teint champagne
Sillonne la côte aux coquillages blancs.
Les foins salés des dunes, dansent au vent
Soudain un crocus pousse allègrement.
Dans la baie, un loup-marin opulent, dort sur une roche,
Rêvant de reprendre le large tout proche.
La batture encore humide,
S’essuie d’un nuage livide
En attendant que l’été se décide.
Et nous? Nous? Heureux habitants.
Avons les racines bien ancrées,
Comme des arbres de cent millions d’années.»*

- Diane Perron-Boulianne,
résidente Baie-Sainte-Catherine

Source : Claudé Dallaire Photographe

L'exceptionnalité du secteur de la Pointe-aux-Alouettes

De manière unanime, les résident·e·s rencontré·e·s rappellent l'exceptionnalité géologique et écologique du site. Ce lieu est évoqué comme une zone de rencontre, de passage, de chasse, de pêche et d'échanges. Aujourd'hui, cette histoire millénaire se heurte aux enjeux contemporains de préservation, de réappropriation collective et respectueuse du territoire.

La pêche à la fascine : une pratique territoriale à raviver et à honorer

La pêche à la fascine, par exemple, est proposée comme une pratique à raviver et à mettre en valeur, à la fois comme héritage familial, témoignage d'un partage de savoirs entre peuples autochtones et allochtones, et potentiel outil d'éducation scientifique et touristique. Bien que l'activité ne se pratique pas dans les limites proposées pour le futur parc national, le parc national présente une opportunité pour mettre en valeur la pêche à la fascine.

Elle permettrait de prolonger la durée de séjour des visiteurs, de diversifier l'offre d'activités, tout en rendant visibles des pratiques anciennes encore significatives pour les familles du secteur.

Pointe-aux-Alouettes
Source : Claude Dallaire Photographe



Ateliers citoyens à Baie-Sainte-Catherine**Héritage culturel de la pêche à la fascine : « On a perdu notre culture du poisson ! »**

Plusieurs participant-e-s évoquent l'héritage culturel de la pêche dans le façonnement du territoire et comme pratique fondatrice de l'identité de Baie-Sainte-Catherine. Elles et ils exposent une myriade de connaissances : des pêches spécifiques qui se faisaient à la pleine lune de mai, d'autres en lien avec la consommation des oeufs de poisson, beaucoup d'histoires liées à la pêche au capelan, qui se faisait sur les plages de sables de la Pointe-aux-Alouettes). La pêche à la fascine, dont les vestiges sont encore visibles, est nommée et fait appel à la nostalgie d'un savoir perdu ou encore comme une rupture culturelle. On dénonce la disparition forcée des pratiques locales de pêche et le sentiment d'injustice lié à l'exploitation industrielle de la ressource, sans retombées pour les communautés locales. Certain-e-s participant-e-s évoquent un sentiment de fierté vis-à-vis de cet héritage culturel, et plus encore une volonté de réappropriation par le biais de la relance de la pêche à la fascine comme activité à fort potentiel touristique, éducatif et scientifique.

La pratique traditionnelle [de la pêche à la fascine dans Charlevoix] est associée à une technique de pêche traditionnelle à gué pratiquée sur les rives du Saint-Laurent. Ce sont des pêcheries fixes installées d'avril à novembre sur le littoral en zone intertidale. Elles sont appelées « pêches à la fascine » car les différentes parties de l'ouvrage étaient autrefois tressées de branchages entre des pieux, appelées fascines. Aujourd'hui, la structure des fascines a été remplacée par des pieux, des filets et des coffres qui servent de parcs. Le principe de ces pêches est simple : le poisson est dirigé vers l'ouvrage par les marées ou les courants et reste emprisonné dans son enceinte. Les pêcheries fixes permettent de capturer un grand nombre d'espèces. Les pêcheries fixes permettent de capturer un grand nombre d'espèces. Le poisson est « levé » à marée basse ou selon les prises piégées dans le dispositif. Ce type de pêche requiert des connaissances de la topographie, de l'hydrographie et de la faune marine ainsi que des savoir-faire qui en découlent (fabrication des engins fixes). Les pêches à la fascine de Charlevoix sont des pêcheries fixes non dirigées (conçues pour prendre différentes espèces selon la période de l'année).

Source :

Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

(Les activités de pêche à la fascine ont notamment été identifiées en 2022 comme élément du patrimoine immatériel par les Municipalités de Saint-Irénée et de l'Île-aux-Coudres)

Les Premiers Peuples au cœur de la protection et de la transmission

À la Pointe-aux-Alouettes, la dimension patrimoniale du futur parc national appelle une approche fondée sur la reconnaissance d'un rôle prépondérant des nations autochtones dans la création du parc national. Les témoignages des résident·e·s de Baie-Sainte-Catherine (sondage, ateliers citoyens et ethnographie) convergent vers l'importance de reconnaître la place et l'implication des nations autochtones dans le projet.

« On parle de l'Alliance, tout ça, c'est un partage. La pêche à la fascine, c'est un partage entre les autochtones et les blancs qui sont arrivés. Il faudrait les inclure dans le projet. »

- Résident natif de Baie-Ste-Catherine, saisonnier

Les programmes de gardien·ne·s autochtones du territoire sont une source d'inspiration, à l'image de ceux déployés par Parcs Canada, et peuvent servir de cadre pour guider la transmission et la liaison entre communautés, institutions et usager·ère·s du territoire.

« Les gardiens, c'est des intendants, c'est des protecteurs, c'est les yeux, les oreilles et la bouche d'une communauté. »

- Agente de Parcs Canada

Dans un contexte marqué par la complexité des relations et la pluralité des interlocuteurs autochtones (communautés anishinaabes, communautés innues, conseils de bande, institutions autochtones, etc.), ces figures enracinées dans leur communauté sont perçues comme essentielles pour protéger les sites sensibles — notamment un ancien cimetière autochtone évoqué lors des ateliers — et pour porter les récits, les savoirs et la mémoire du lieu.

« C'est là l'enjeu de mettre les bonnes personnes aux bonnes places. C'est là que ça prend un Autochtone pour parler aux Autochtones. Ça prend pas une institution. »

- Agente de Parcs Canada

Cette volonté de réconciliation active s'accompagne d'un désir de créer des espaces de rencontre interculturelle, comme la transformation de l'église adjacente en lieu culturel partagé, avec la proposition d'un résident :

« Moi, ma vision que j'ai pour ici, c'est de faire une salle de spectacle autochtone et allochtone à l'église. [...] Il faut que ça devienne un lieu culturel qui réunit les peuples. [...] Le lieu culturel "Anadabijou". »

- Résident de Baie-Ste-Catherine, permanent, venu pour y vivre et travailler

En hommage à un chef innu de Tadoussac et à l'esprit de la Grande Alliance, afin que le parc devienne aussi un territoire vivant de dialogue entre peuples.

Regard d'une sémiologue à la Pointe-aux-Alouettes

La Pointe-aux-Alouettes : autrefois le « cœur du village »

Des résident-e-s insistent sur le fait que la Pointe-aux-Alouettes fut autrefois le « cœur du village », un lieu d'habitation, de culte et de sépulture désormais en retrait, mais toujours chargé de mémoire. Une revitalisation du secteur devrait, selon eux, articuler valorisation du site historique et attention au village actuel, en impliquant les communautés locales et autochtones dans l'interprétation et la gestion afin d'éviter toute folklorisation.

« Il y a les anciennes maisons, le premier village était là. Même la chapelle est encore là. [...] Puis le cimetière, il date de 1865. [...] C'est le village qui est déménagé finalement. C'est sûr qu'on était attachés à ça. Nos parents, nos grands-parents étaient là. Nos arrière-grands-pères sont là. »

- Résident de Baie-Ste-Catherine présent aux ateliers citoyens

Ce village a aujourd'hui « déménagé » un peu plus à l'est et en retrait de la rive. Le lieu d'origine est ainsi porteur de souvenirs, d'anecdotes, d'histoires et de personnages que les résident-e-s aimeraient préserver : concrètement, par une restauration du patrimoine bâti, mais aussi symboliquement, par la mise en valeur d'un riche imaginaire local, à laquelle les autochtones pourraient participer.

« Ça serait bon peut-être de demander aux communautés autochtones c'est quoi l'histoire qu'ils ont à cette pointe-là ? [...] Des fois, ils se battaient pour la ressource. »

- Résident de Baie-Ste-Catherine présent aux ateliers citoyens

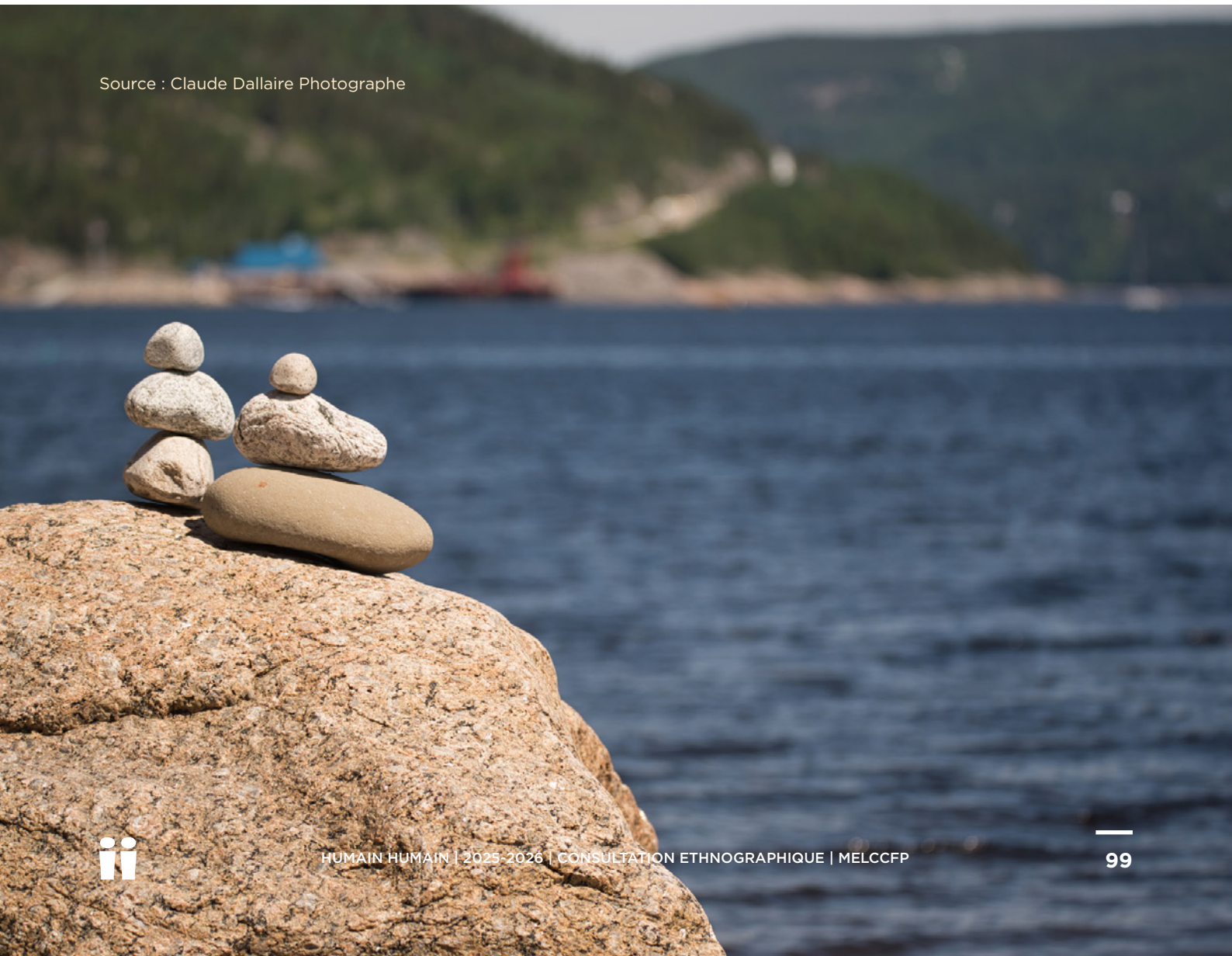
Les participant-e-s ne dissocient pas les deux villages (comme le fait le parc national, d'une certaine manière, en voulant conserver l'ancien pour son histoire) : ces villages sont perçus dans une continuité et une actualité. Selon une participante, pour qu'une telle revitalisation advienne dans l'« ancien village » comme dans le nouveau, il faut que le « cœur soit là ». Et pour que le cœur y soit, selon elle, il faut que ce soit des gens de la région qui s'investissent dans le projet. La mobilisation de la communauté locale est fondamentale pour rendre le lieu attrayant et vivant pour les touristes.

Si le parc national permet de mettre en valeur et de prendre soin d'un secteur laissé à l'abandon, soit la Pointe-aux-Alouettes, plusieurs insistent sur l'importance de valoriser d'un même souffle le village actuel où habitent les résident-e-s.

Un organisme au service de la mémoire et du développement culturel

Des résident·e·s proposent la relance d'un organisme local dédié à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine matériel et immatériel de Baie-Sainte-Catherine, le GRAP (Groupe de Recherche Action Patrimoine). Cette initiative, qui s'inscrit dans la continuité du premier GRAP des années 2000, vise à structurer un espace collectif capable de documenter, protéger et faire rayonner les archives, les récits, les savoir-faire et les sites historiques du village. Le nouveau GRAP agirait comme passeur de mémoire, mais aussi comme levier de développement local, en coordonnant un inventaire patrimonial, des activités publiques, des publications, un circuit de mise en valeur et des partenariats avec les institutions culturelles, la municipalité et les milieux scolaires. Le projet de parc national pourrait être une opportunité de dynamiser des initiatives locales, comme celle du GRAP.

Source : Claude Dallaire Photographe



4. Résultats du sondage

Contexte de collecte

De juillet à août 2025, un sondage à la population a été diffusé en ligne afin de récolter les impressions, les préoccupations et les idées par rapport au projet de parc national de la Côte-de-Charlevoix. Faisant suite aux ateliers citoyens, il a de plus permis de sonder les participant·e·s à la démarche de consultation (entretiens et rencontres citoyennes) sur leur appréciation de la démarche.

Ainsi, les répondant·e·s qui n'avaient pas participé à l'une ou l'autre des activités de la démarche ont eu accès à des blocs de questions visant à les renseigner sur le projet, les idées d'aménagement et les retombées potentielles. Les personnes qui avaient participé aux entretiens individuels et/ou à l'une des trois rencontres citoyennes ont de plus eu accès à un bloc de questions sur leur appréciation de la démarche, et à une section visant à bonifier leur participation à l'atelier citoyen.

Le sondage a été distribué en ligne via les réseaux sociaux des municipalités de Baie-Sainte-Catherine et de Saint-Siméon, par des flyers remis aux participant·e·s des rencontres citoyennes, ainsi qu'au moyen d'affiches contenant un code QR dans des lieux stratégiques des municipalités (bureaux municipaux, coopérative d'alimentation et épicerie, centre des loisirs, etc.). Initialement prévue entre le mercredi 9 juillet et le vendredi 15 août 2025, la période de collecte des réponses a été prolongée de deux semaines afin d'accroître le taux de participation, particulièrement sur le territoire de Saint-Siméon, où l'affluence aux rencontres d'information menées par le MELCCFP et la Sépaq, et ultérieurement par Humain Humain et l'Arpent s'était avérée plus faible. Une stratégie de relance, combinant affichage imprimé et publications sur les réseaux sociaux de la Ville de Saint-Siméon, a été déployée et a permis d'obtenir un volume de réponses jugé suffisant.

Paramètres du sondage

Profil des participant-e-s

90 répondant-e-s

(dont la majorité (67 répondant-e-s) n'avaient pas participé aux autres activités de la démarche)

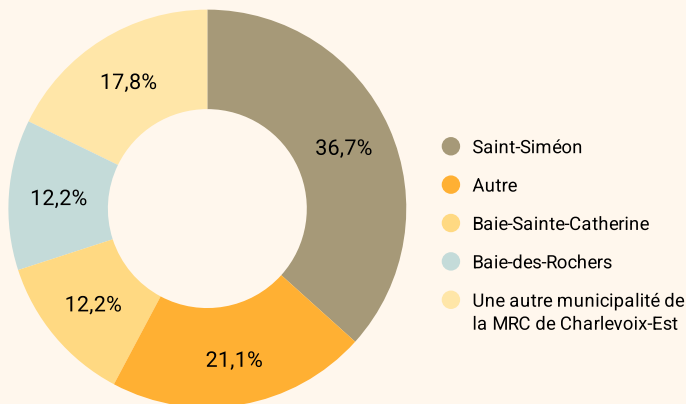
Objectifs

- › Obtenir de la rétroaction par rapport à l'appréciation des autres volets de la démarche de consultation (entretiens individuels et rencontres citoyennes menés par Arpent et Humain Humain) ;
- › Sonder les résident-e-s des trois communautés visées par le projet de parc national sur leur utilisation du territoire, leur perception de l'arrivée du parc national et des idées d'aménagement présentées par le MELCCFP et la Sépaq en juin et juillet 2025.

Profil des répondant-e-s et relation au territoire

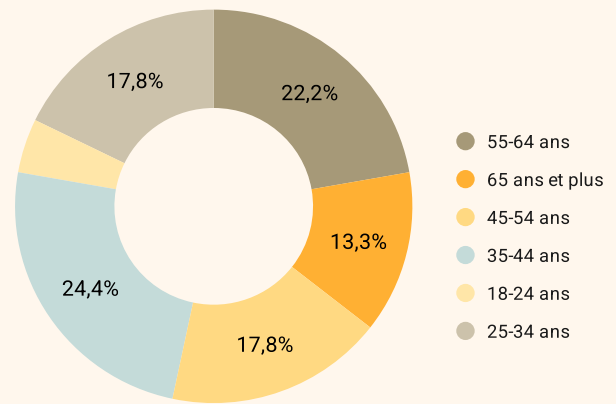
Lieu de résidence des répondant-e-s

(n=90)



Tranches d'âge des répondant-e-s

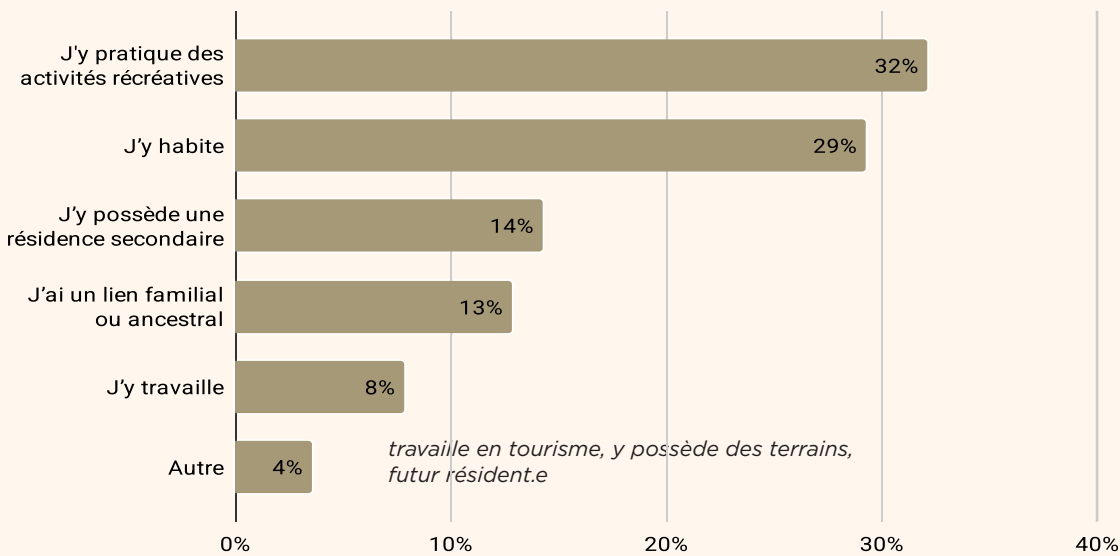
(n=90)



- ➔ Les résident-e-s de Saint-Siméon constituent le plus grand groupe de répondant-e-s, malgré une participation plus faible lors des rencontres citoyennes (environ 15 participant-e-s). Il y a toutefois eu plusieurs efforts de relance orchestrés avec la Ville afin de combler le manque de participation à l'issue des rencontres citoyennes.
- ➔ La majorité des répondant-e-s au sondage (67 %) ont indiqué ne pas avoir participé à une autre activité de la démarche de consultation (entretien individuel ou atelier citoyen), mettant en lumière la complémentarité des approches de collecte de données.

Lien avec le territoire visé par le projet de parc national

(n=90)



Les répondant-e-s pouvaient cocher toute réponse qui s'appliquait à leur situation, et bonifier les éléments de réponse à partir de la catégorie autre.

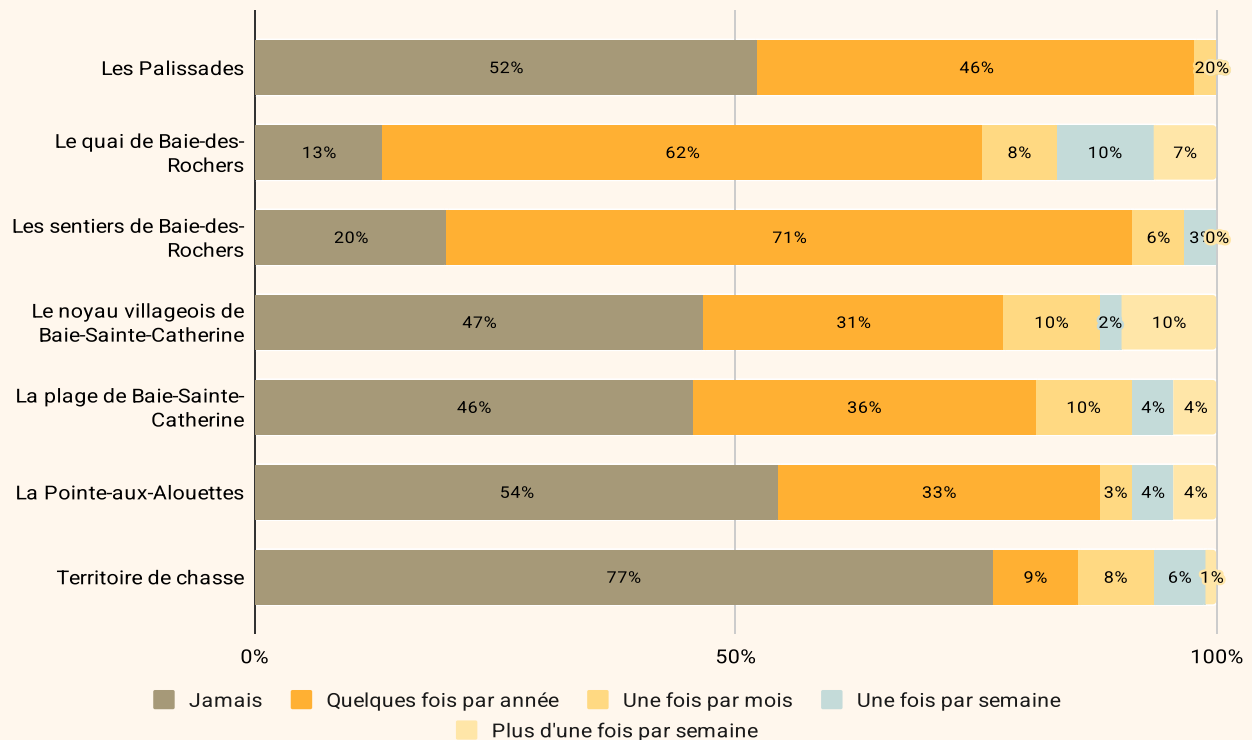
À la question suivante, les répondant-e-s avaient l'occasion de se prononcer sur leur pratique d'activités éducatives. Quelques réponses singulières en sont ressorties : Bénévolat au Centre Inoui, théâtre, poterie, participation aux activités du centre des loisirs, jardin communautaire, danse, spectacles, projet de mise en valeur de la pêche à la fascine.

Note :

*Les énoncés **J'y habite** et **J'y possède une résidence secondaire** sont à prendre avec réserve considérant qu'il n'y a pas de portion habitée dans le territoire visé par le projet de parc national. Il peut donc s'agir de répondant-e-s qui identifient résider dans l'une des municipalités visées par le projet de parc, ou encore de résidents de la région de Charlevoix- Est.*

Fréquence de fréquentation des lieux

(n=90)



- À première lecture, les lieux de Baie-Sainte-Catherine (plage, Pointe-aux-Alouettes, noyau villageois) apparaissent moins fréquentés que ceux de Baie-des-Rochers, en raison de proportions plus élevées de réponses indiquant ne jamais s'y rendre. Cette observation doit toutefois être interprétée avec prudence, puisqu'elle est influencée par la faible représentation des répondant-e-s de Baie-Sainte-Catherine dans l'échantillon. Lorsque l'on considère uniquement les personnes qui fréquentent ces secteurs, la tendance s'inverse : les répondant-e-s de Baie-Sainte-Catherine déclarent une fréquence d'usage plus soutenue, avec davantage de visites mensuelles, hebdomadaires ou encore plusieurs fois par semaine. Les résultats suggèrent que, pour cette population, les lieux de Baie-Sainte-Catherine relèvent davantage d'une fréquentation quotidienne qu'une fréquentation occasionnelle.
- Peu importe le lieu de résidence des répondant-e-s, la proportion de fréquentation du secteur des palissades (52 % n'y allant jamais et 46 % y allant quelques fois par année) et du territoire de chasse (77 % n'y allant jamais) est faible.

Relation au territoire visé par le projet de parc national

(n=var.)

À vos yeux, quels éléments rendent le secteur [nom du secteur] unique?

- › Indiquez 2 ou 3 mots-clés qui résument votre perception pour chacun d'eux.
- › Condition de réponse : avoir visité le lieu, sinon passer à la prochaine question.

Afin de guider les répondant-e-s dans le niveau de détail attendu pour la réponse, une courte série de mots-clés était citée en exemple dans le sondage: Paysage, unicité, biodiversité, histoire, géologie, etc. Ceux-ci introduisent un certain biais puisqu'ils facilitent le choix de ces mots-clés comme éléments de réponse; on les retrouve ainsi assez haut dans le palmarès des choix. Pour des fins d'analyse des résultats, certains mots-clés ont été regroupés. Les différentes variantes ont été ajoutées entre parenthèses.

Baie-des-Rochers Lessecteurs côtiers (n=71)	42	Paysage
	16	Biodiversité (var. nature, végétation, faune, flore)
	15	Beau (var. spectaculaire, exceptionnel, majestueux, saisissant)
	12	Relation au fleuve (accès, baie, mammifères, étendue d'eau, proximité, navigation, vues, couleur de l'eau, marées)
	9	Tranquillité (var. paisible, quiétude)
	7	Histoire
	6	Découverte (var. secret, discret)
	6	Activités (kayak, sentiers, parois d'escalade)
	5	Social (var. rencontre et échanges, chaleur humaine, pratique de passions familiales)
	4	Composantes physiques (géologie, plage, roches)
	4	Accès (privilégié, en tout temps)
	2	Sauvage (var. nature quasi-vierge)
	1	Unicité
Saint-Siméon Secteur Les palisades (n=50)	13	Paysage
	12	Escalade (var. via ferrata)
	10	Beau (var. incroyable, impressionnant, grandiose beauté, vue et plan visuel)
	8	Géologie (var. muraille naturelle, paroi rocheuse, falaise)
	8	Unicité
	8	Activité (var. plein-air, physique, spécialisée, diversité, sentier)
	8	Biodiversité (var. nature, végétation, faune, flore, milieux naturels, méandre)
	2	Quiétude
2	Histoire, ludique	
BSC Secteur de la Pointe-aux-Alouettes (n=44)	29	Histoire (var. et/ou : mémoire, patrimoine, Grande-Alliance, ancêtres)
	19	Paysage
	7	Biodiversité (var. nature, végétation, oiseaux, écologie)
	6	Beau
	4	Composantes physiques (géologie, plage)
	4	Unicité
	3	Tranquillité, appartenance (var. paisible, recueillement)

Volet 1 – Participation à un entretien individuel

Le premier volet du sondage regroupait une série de questions destinées à récolter l'appréciation des entretiens individuels menés par Humain Humain (n=14).

Appréciation de la démarche d'entretiens

- 11/14 ont eu une expérience positive (excellent, positif, pertinent, convivial)
- 11/14 sont d'avis qu'il serait pertinent d'intégrer des entretiens individuels dans les démarches de consultation liées à la création d'un parc national (intégrité, importance d'écouter les communautés)

À la question: *Selon vous, est-il pertinent d'intégrer des entretiens individuels dans les démarches de consultation liées à la création d'un parc national ?*, la majorité des commentaires soulignent l'apport positif à la démarche :

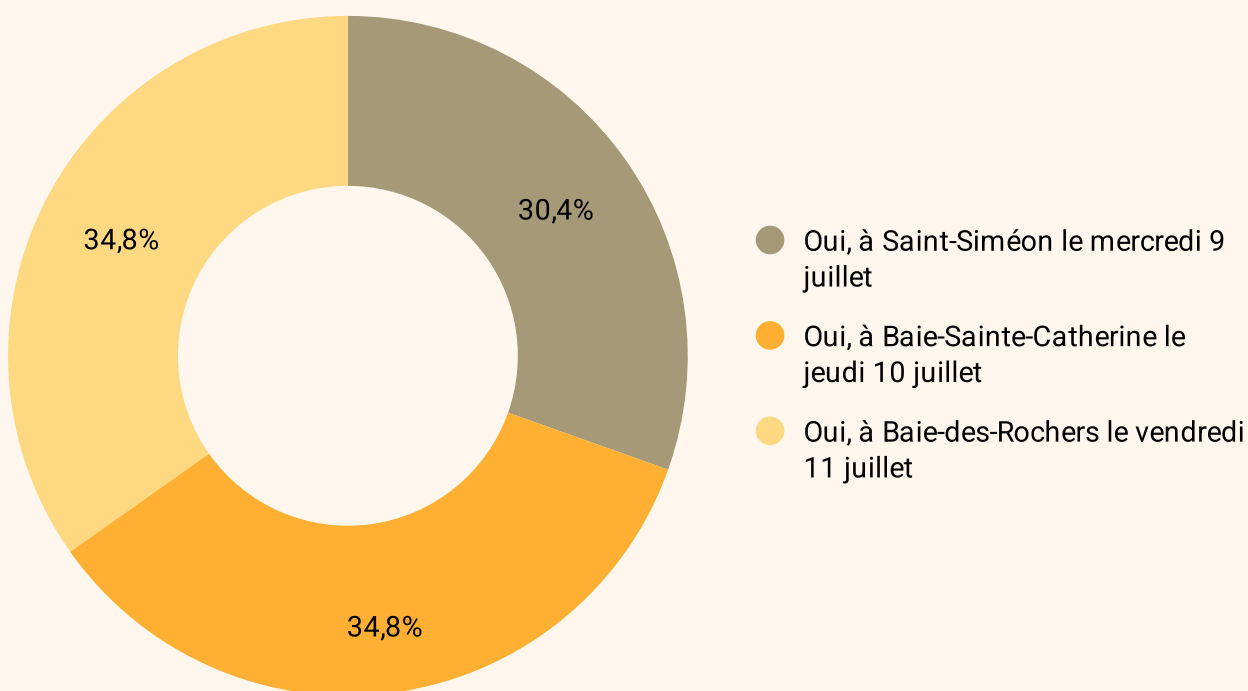
- « Plus que pertinent, ça devrait même être obligatoire selon moi! »
- « Oui, essentiel. La communauté a non seulement des choses à dire mais sa contribution améliorera le projet si la démarche est intègre. »
- « Absolument. »
- « Oui, les gens disent plus ce qu'il veulent dire. »
- « Je pense pas, leur idée est déjà faite il s'en fout du monde. »
- « Oui, car de façon individuelle, on peut discuter plus librement. »
- « Oui bien sûr, il faut tenir compte des préoccupations des citoyens afin d'avoir un projet rassembleur. ».

Volet 2 – Participation à l'un des 3 ateliers citoyens

Environ le quart des répondant-e-s ont répondu avoir participé à l'une des trois rencontres citoyennes (22/90). Le volet 2 avait pour objectif d'obtenir de la rétroaction l'appréciation des ateliers (tant sur le format des consultations, que sur le contenu abordé).

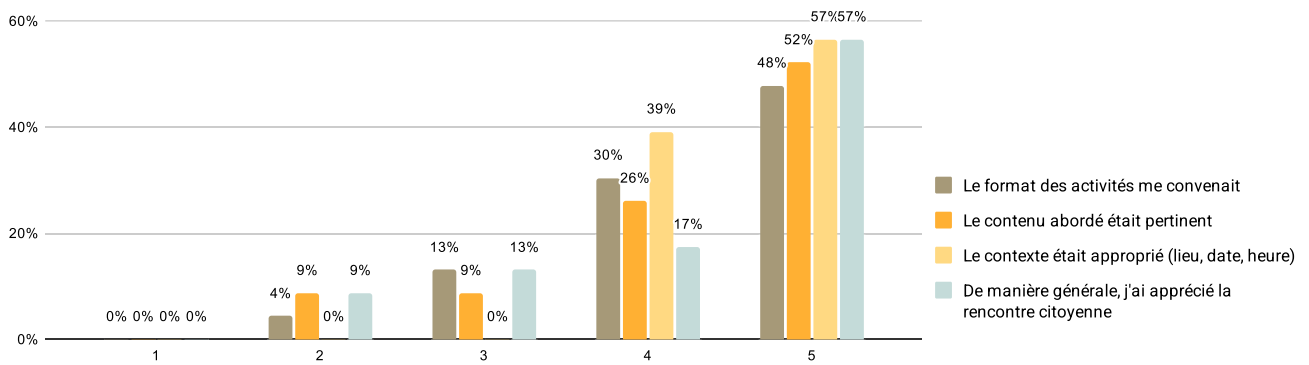
Avez-vous participé à l'une des 3 rencontres citoyennes organisées par l'Arpent et Humain Humain ?

(n=22)



Appréciation de la démarche

Sur échelle de 1 à 5 (1 = Pas du tout / 5 = Beaucoup) (n=22)



« La protection de milieu naturel est primordial mais l'éducation des citoyens est essentielle afin de bien comprendre quels sont les intérêts du projet. »

Commentaires d'intérêt en lien avec la démarche de consultation :

- ➔ Importance de poursuivre ce type d'accompagnement dans les prochaines étapes de développement du projet de parc national;
- ➔ Il serait pertinent d'intégrer quelqu'un de la Municipalité aux rencontres pour expliquer les retombées potentielles;
- ➔ Les consultations sont l'occasion de faire valoir un grand potentiel de retombées économiques, mais également sociales : fierté, faire découverte du territoire et de son histoire, etc.

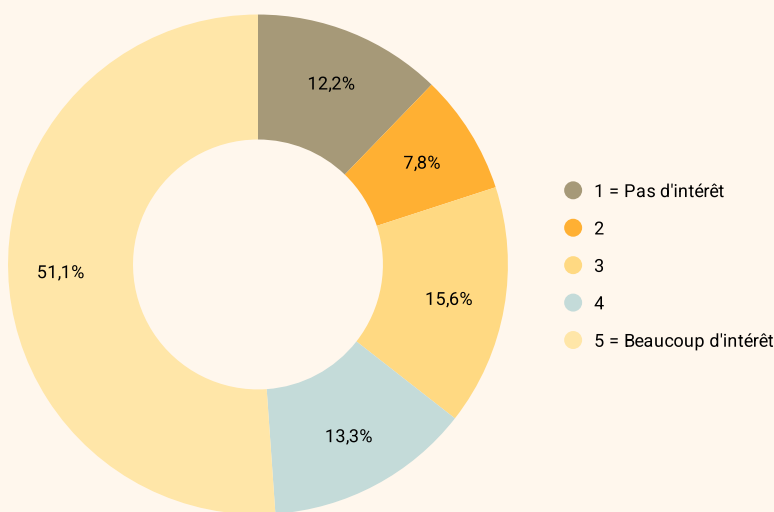
Volet 3 – Réceptivité du projet de parc national

Le volet 3 regroupe les questions et les réponses permettant d'évaluer les effets engendrés par l'arrivée du parc national dans la région. Il regroupe un ensemble de questions concernant la perception générale de l'arrivée du parc national (gradient pas d'intérêt à Beaucoup d'intérêt, la perception des effets (gradient effets négatifs importants à effets positifs importants), et l'utilisation actuelle ou anticipée du territoire. Quelques réponses sont également tirées du bloc de questions destiné aux participant·e·s aux rencontres citoyennes lorsque celles-ci concernaient la réceptivité du projet ou encore la perception de ses retombées (Question : Avez-vous des éléments à ajouter à propos des retombées générées par le projet de parc national ?).

Comment percevez-vous l'arrivée du projet de parc national dans la région ?

(n=90) – Les répondant·e·s devaient se positionner sur un gradient allant de

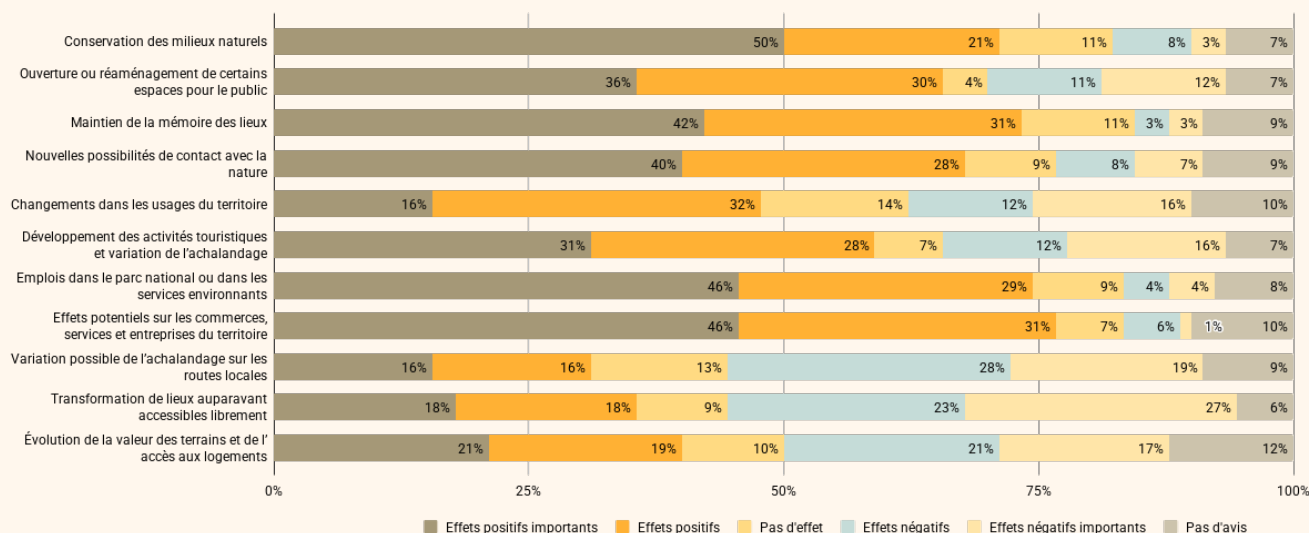
1: Pas d'intérêt à 5 : Beaucoup d'intérêt



→ Près des 2/3 des répondant·e·s (64 %) perçoivent l'arrivée du projet de parc national avec intérêt (réponse 4 ou 5) alors qu'environ 20 % des répondant·e·s y voient peu ou pas d'intérêt.

Quelle est votre perception des effets potentiels du projet de parc national sur les éléments suivants ?

(n=90) – Échelle de réponse : Effets positifs importants à Effets négatifs importants



Effets positifs

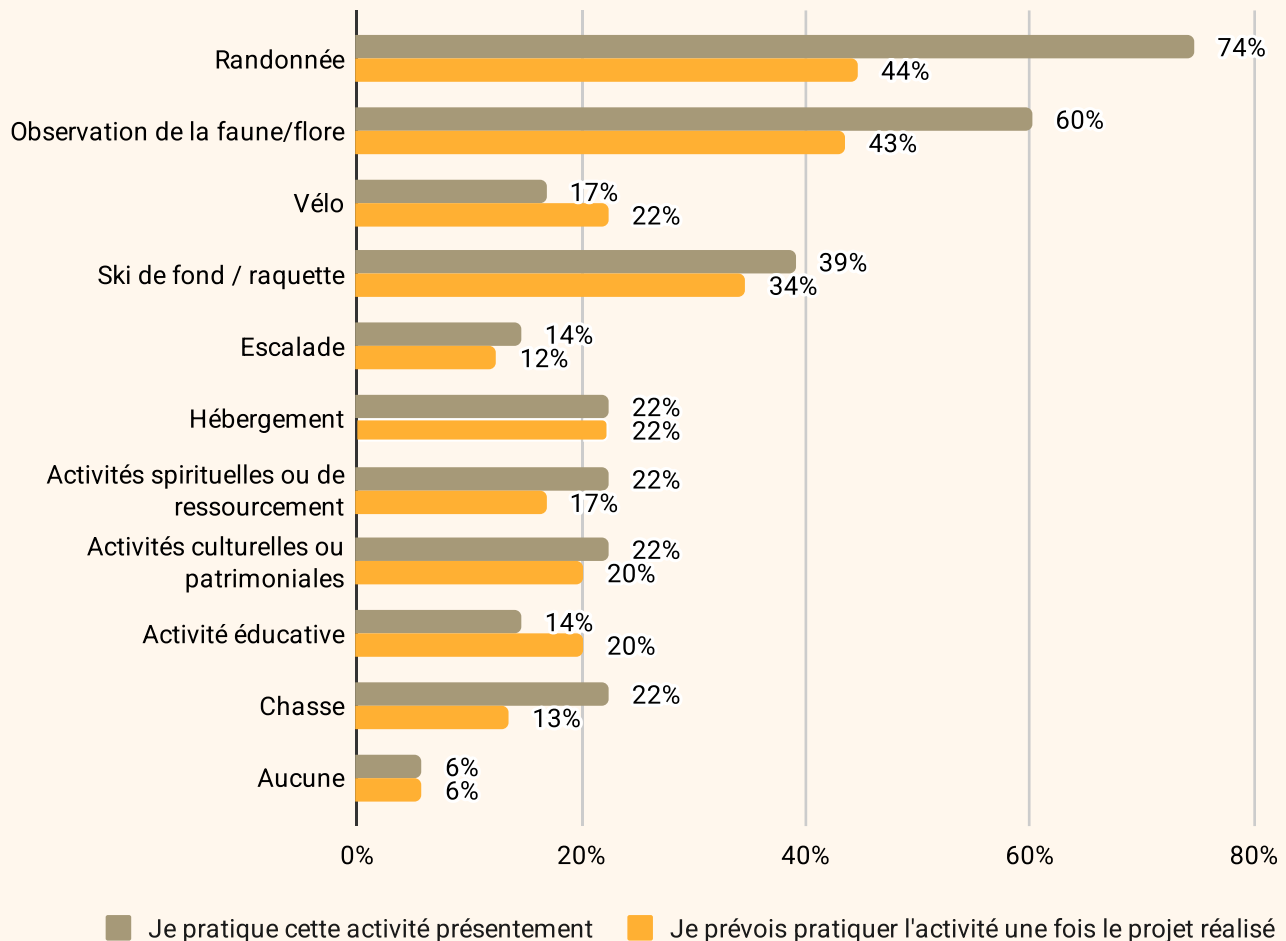
- › Les effets potentiels sur l'économie locale se démarquent particulièrement dans les réponses : effets potentiels sur les commerces, services et entreprises du territoire (77 %); emplois dans le parc national ou dans les services environnants (68 %).
- › La conservation des milieux naturels ressort comme un effet positif déterminant lié au projet de parc national reflétant un arrimage des perceptions citoyennes et des objectifs du MELCCFP : 71 % des réponses indiquent une perception d'apport positif ou positif important liée au projet de parc national.
- › Respectivement, 66 % et 68 % des répondant-e-s perçoivent de manière positive ou très positive l'ouverture/le réaménagement de certains espaces pour le public et les nouvelles possibilités de contact avec la nature.

Effets négatifs

- › Parmi les effets négatifs les plus marquants (Catégories effets négatifs ou effets négatifs importants), 50 % des répondant-e-s ont identifié la transformation de lieux auparavant accessibles librement; 47 % la variation possible de l'achalandage sur les routes locales. L'augmentation de l'affluence sur la route 138 est également ressortie dans les commentaires au sondage.
- › L'évolution de la valeur des terrains et les possibilités d'accès sont également perçues comme des facteurs négatifs associés à la création du parc national.

Parmi les activités suivantes, lesquelles pratiquez-vous actuellement dans le territoire visé par le projet de parc national, et lesquelles prévoyez-vous pratiquer une fois le projet réalisé ?

(n=90)



Pertes et effets négatifs

- › Diminutions importantes dans les activités de randonnée (-30 %) et d'observation de la faune/flore (-17 %).
- › Malgré l'interdiction de chasser sur un territoire de parc national, 13 % des répondant-e-s ont indiqué poursuivre la pratique de cette activité une fois le projet de parc national réalisé;

Gains et effets positifs

- › Les répondant-e-s identifient l'installation du parc national comme levier de développement d'activités éducatives (+ 6 %) et de bonification d'infrastructures cyclables à l'extérieur des limites du parc. Le vélo est la seule autre catégorie qui voit une augmentation (+ 5 %) dans la pratique future des activités. En ce sens, beaucoup de commentaires au sondage font mention d'un souhait de lien cyclable entre les secteurs du parc ou encore de tronçons à compléter pour rejoindre le territoire du parc.

- › Crainte partagée par les résident-e-s d'une perte d'accès gratuit au territoire. De plus, certains commentaires évoquent la peur d'un développement plus imposant des services et des infrastructures empiétant sur les objectifs de conservation est soulevée.
- › L'accès à la pratique de l'escalade, ainsi que l'entretien et la sécurité des sites extérieurs ressortent à plusieurs reprises dans les commentaires.
- › Plusieurs commentaires font mention d'une contribution du projet de parc national à l'augmentation ou au maintien des services dans la région. Les répondant-e-s considèrent que le parc national pourrait favoriser l'établissement potentiel de résident-e-s permanent-e-s et non seulement saisonnier.ère.s contribuant à l'économie locale. L'offre en logements dans la région doit cependant être suffisante pour les accueillir.

Synthèse du volet

- ➔ L'objectif de conservation des milieux naturels associé à la mission du MELCCFP semble bien compris et vu d'un oeil positif par les répondant-e-s;
- ➔ L'un des principaux point d'accroche identifié parmi les questions quantitatives et les commentaires au sondage est la perte de jouissance du territoire, bien que plus de la moitié des répondant-e-s perçoivent de manière positive l'ouverture/le réaménagement de certains espaces pour le public et les nouvelles possibilités de contact avec la nature. Un certain nombre de répondant-e-s revendiquent la conservation d'un accès gratuit et libre sur le territoire du parc national;
- ➔ Par ailleurs, parmi les répondant-e-s qui perçoivent l'arrivée du parc national de manière plutôt négative, des craintes persistent quant à la « rentabilité du projet » et aux effets sur l'utilisation du territoire. Les principaux arguments concernent notamment un développement d'activités et d'usages qui excéderait les propositions initiales discutées avec les citoyen.ne.s, ou encore qui empiéterait sur la conservation des milieux naturels;
- ➔ À la lumière des réponses et des commentaires, les éléments de réponses traduisent une projection d'améliorations qui dépassent les limites de parc national et qui appellent à une collaboration avec des instances municipales et des groupes d'intérêt locaux. Pour rappel, les éléments mentionnés sont les suivants : contribution à l'augmentation ou au maintien des services dans la région, bonification des infrastructures, faciliter l'établissement de main-d'œuvre permanente (en opposition à la main-d'œuvre saisonnière).

« Je m'inquiète que le surplus d'achalandage "défigure" les sentiers actuels et que les gens campent où ce n'est pas permis. Par exemple, plusieurs campent au sommet des Morios ou de l'Acropole des draveurs... »

-Commentaire issu des résultats du sondage

Volet 4 – Idées d'aménagement

Le volet 4 regroupe les questions et les réponses permettant d'évaluer la perception des idées d'aménagement pour chacun des secteurs du futur parc national.

Le sondage présentait sommairement l'état de la réflexion sur l'aménagement des secteurs du parc : plan et description des composantes principales. Les répondant-e-s étaient invité-e-s à faire ressortir 1 à 2 éléments importants à leurs yeux, faisant partie des composantes décrites ou non.

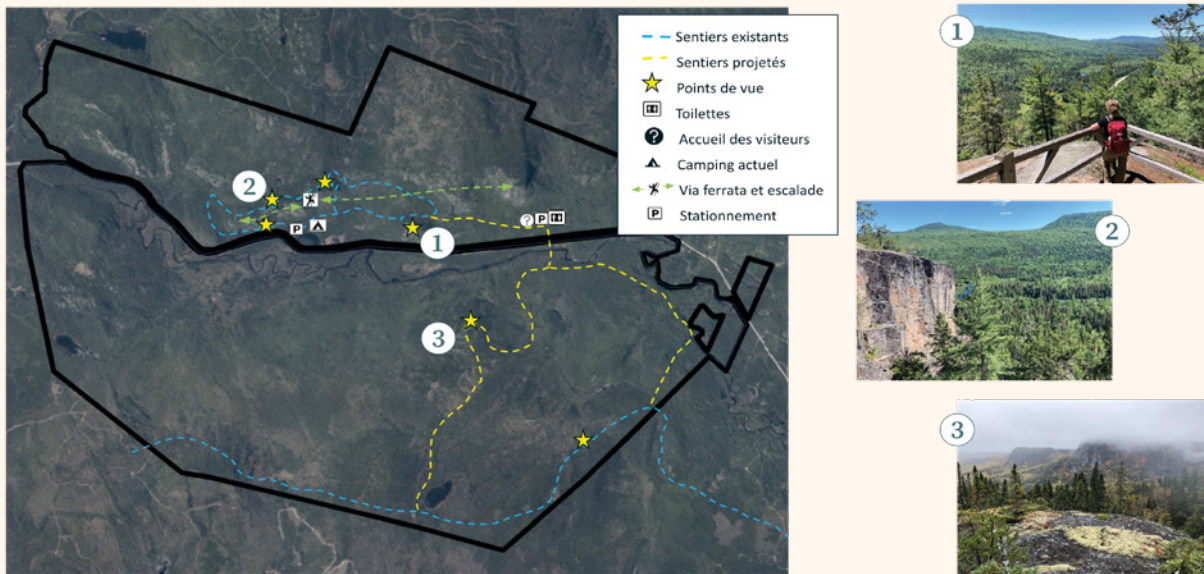
Alors que plusieurs répondant-e-s ont suivi l'évolution des propositions via les différentes activités de la démarche de consultation, pour certain-e-s répondant-e-s, le sondage constituait une entrée en la matière vis-à-vis du projet de parc national. La profondeur de l'appréciation et des propositions de bonification varie énormément, passant de thèmes larges à des propositions réfléchies et ancrées dans le territoire.

Certains éléments de réponses sont issus du volet « Appréciation des rencontres citoyennes », en réponse à la question: "*Avez-vous des éléments à ajouter à propos des idées d'aménagement préliminaires pour le projet de parc national (sentier, bâtiment d'accueil, activités proposées, etc.) ?*"

Pour la présentation des résultats, cette section reprend les visuels et les descriptions fournies aux répondant-e-s comme support à la lecture pour les quatre secteurs du futur parc national (les Palissades, Pointe-aux-Alouettes et les secteurs côtiers nord et sud). Les éléments de réponses sont compilés dans les blocs de texte "**Éléments importants aux yeux des répondant-e-s**".

Répondant-es qui ont participé aux activités (n=23) / Répondant-es qui n'ont pas participé aux activités (n=67)

Secteur Palissades Saint-Siméon



Description fournie pour le secteur des Palissades

1. Bâtiment d'accueil des visiteurs;
2. Création de sentiers et mise en valeur de points de vue;
3. Via ferrata et escalade;
4. Camping;
5. Stationnement;
6. Toilettes.

« Garder la liberté de pratique de l'escalade autonome. Collaborer avec les acteurs locaux (clubs, CMS et CMEQ qui sont en co-gestion actuellement) pour assurer un entretien pérenne et sécuritaire des voies d'escalade et des secteurs [...] »

- extrait de commentaire au sondage

Éléments importants aux yeux des répondant-e-s (n=32)

- ➔ Pour certain-e-s répondant-e-s, le projet amènera une bonification des installations actuelles, jugées dénuées. Pour d'autres, l'idée de préserver un refuge des grimpeurs est essentielle;
- ➔ La création de sentiers et la mise en valeur des points de vue sont des éléments à mettre en valeur;
- ➔ La via ferrata et l'escalade sont sans équivoque des éléments à préserver et à bonifier pour le secteur;
- ➔ Pour un ensemble de répondant-e-s, le projet de parc national devra faire la démonstration qu'il répond aux critères suivants: « *maintien des lieux et l'accessibilité des parois d'escalade sportive ou traditionnelle, plus respectueuse du milieu naturel et en phase avec une clientèle de plein air avisée.* »;
- ➔ La question de l'hébergement demeure à clarifier, toutefois, il est souhaité qu'on cherche à conserver des espaces de camping les moins dispendieux possibles et à offrir des places en dortoir pour la communauté de grimpeurs (par exemple en refuge de grimpeurs).

Secteur côtier nord (Baie-des-Rochers)



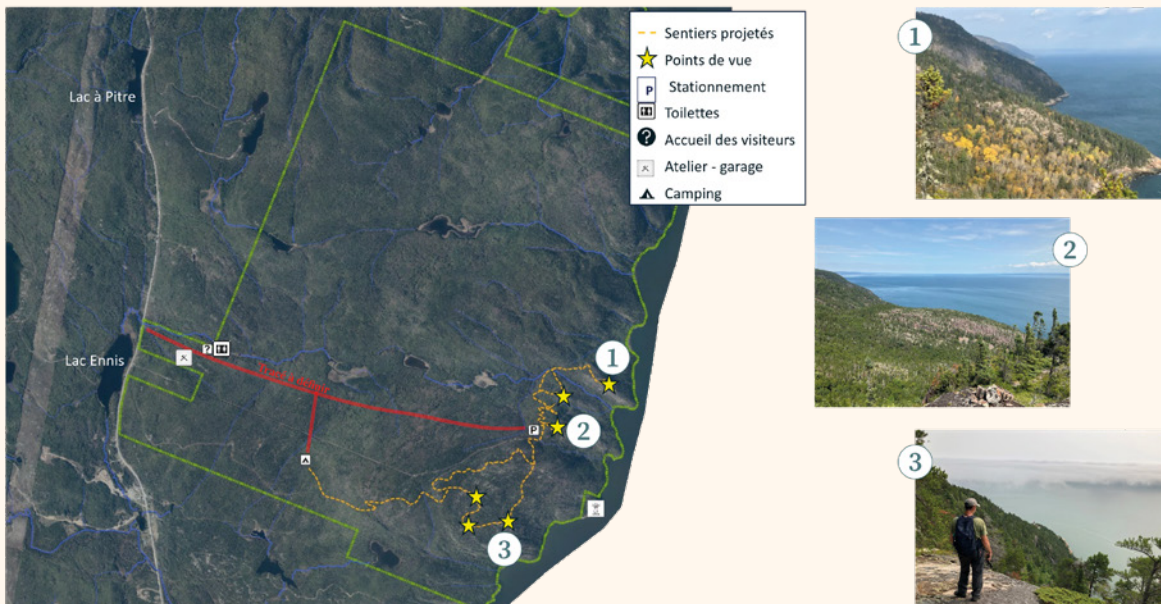
Description fournie pour le secteur côtier Nord:

1. Sécurité et tranquillité pour le hameau de Baie-des-Rochers;
2. Maintien des baux des villégiateurs et respect de l'intimité;
3. Création de sentiers et mise en valeur de points de vue;
4. Hébergement pour les visiteurs;
5. Stationnement;
6. Toilettes.

Éléments importants aux yeux des répondant-e-s (n=41)

- ➔ La tranquillité et la sécurité du hameau de Baie-des-Rochers et le maintien des baux de villégiature sont les deux éléments nommés le plus souvent comme les plus importants;
- ➔ Dans la même lignée, le contrôle d'accès, notamment en limitant le nombre d'entrées au secteur de la baie, ou encore l'interdiction au fleuve (tranquillité et sécurité) sont proposés;
- ➔ D'autres répondant-e-s font mention que le parc national devrait permettre un accès facilité à l'anse au sable (secteur côtier sud), favoriser les améliorations sur les sentiers existants et redonner un aspect de nature vierge aux secteurs côtiers;
- ➔ La création du parc devrait être une occasion de développer des sentiers pour tous les niveaux. La mise en place du parc devrait contribuer à l'aménagement et au maintien (futur) des sentiers;
- ➔ Les infrastructures associées au projet de parc national suivantes ont été identifiées comme éléments d'intérêt : toilettes (modernes) et stationnement (agrandissement et dans le but de canaliser les visiteurs hors du hameau de Baie-des-Rochers).

Secteur côtier sud (Baie-des-Rochers)



Description fournie pour le secteur côtier Sud:

1. Sécurité et tranquillité pour le hameau de Baie-des-Rochers;
2. Bâtiment d'accueil des visiteurs;
3. Création de sentiers et mise en valeur de points de vue;
4. Camping;
5. Stationnement;
6. Toilettes.

Éléments importants aux yeux des répondant-e-s (n=35)

- ➔ Préserver les accès et la tranquillité pour les résident-e-s (certaines réponses font mention du quai de Baie-des-Rochers, au-delà du hameau proposé en description);
- ➔ Les perceptions de l'offre d'hébergement différent : un ensemble de répondant-e-s souhaiteraient limiter l'espace de camping et bonifier la surveillance du site, tandis que d'autres sont d'avis que la demande pour le camping et les espaces pour VR est grande à Baie-des-Rochers et que le projet de parc national serait potentiellement une clé de succès pour canaliser ces usager-ère-s et éviter un surachalandage dans leur milieu de vie;
- ➔ La bonification des installations sanitaires (toilettes et poubelles) et le positionnement du stationnement et du bâtiment d'accueil sont considérés comme des éléments positifs des propositions;
- ➔ Plusieurs réponses font mention d'un souhait d'intervention minimale au niveau des aménagements.

Secteur de la Pointe-Aux-Alouettes (Baie-Sainte-Catherine)



Description fournie pour le secteur de la Pointe-aux-Alouettes :

1. Sentier d'interprétation axé autour des thèmes Géologie et géomorphologie, Bâtiments de Saint-Firmin, Présence autochtone historique et préhistorique, la Grande Alliance, battures du fleuve et l'ornithologie ;
2. Bâtiment d'accueil ;
3. Stationnement ;
4. Toilettes.

« Inclure les sentiers existants de Baie-Sainte-Catherine et les prolonger vers la côte non aménagée de l'embouchure du Saguenay »

« Vers la Pointe noire avons une superbe de belle vue que nous sommes en train de perdre vers le traversier à cause des arbres qui poussent de plus en plus [...] »

- Commentaire issu des réponses au sondage

Éléments importants aux yeux des répondant-e-s (n=37)

- ➔ Importance d'une action rapide sur les bâtiments de la Pointe-aux-Alouettes;
- ➔ Plusieurs répondant-e-s font mention d'un intérêt pour la mise en valeur de la chapelle. Ils soulèvent des opportunités de création d'une programmation culturelle (visites guidées, Grande Alliance, etc.);
- ➔ Les éléments importants qui reviennent le plus souvent sont le stationnement et le bâtiment d'accueil. Il est mentionné que le stationnement actuel est utilisé par les résident-e-s, et fait référence au souhait d'accès « sans restriction, gratuit ou privilégié » pour les résident-e-s de BSC mentionné par les répondant-e-s;
- ➔ Certain-e-s répondant-e-s ont intégré des propositions pour bonifier les idées d'aménagement : développement de partenariat pour renforcer les aspects géologie/ornithologie; ajout d'un camping ou d'une formule prêt-à-camper, mise en valeur des activités de pêche (notamment la pêche à la fascine).

RÉFLEXIONS

03

Baie-Sainte-Catherine
Source : Claude Dallaire Photographe



La consultation ethnographique et participative menée dans les trois communautés concernées met en lumière une série d'enjeux qui dépassent largement les dimensions techniques de la création d'un parc national. Au-delà des questions d'aménagement ou de conservation, ce sont les conditions sociales, relationnelles et économiques de la légitimité du projet qui apparaissent déterminantes.

Ce chapitre propose ainsi quelques réflexions autour de trois axes – gouvernance, communication et développement socioéconomique – afin d'examiner les dynamiques susceptibles d'influencer l'appropriation locale du projet. Plutôt que d'énoncer des recommandations, il s'agit ici d'éclairer les tensions, attentes et opportunités qui traversent le territoire, et de situer le parc national comme un processus social en construction.

1. Une gouvernance socialement adaptée

Les données recueillies dans le cadre de l'ethnographie et la démarche participative montrent que la question de la gouvernance ne relève pas uniquement de mécanismes administratifs, mais bien des conditions sociales permettant à un projet de parc national d'être perçu comme appropriable par les milieux concernés.

Plusieurs résident·e·s apparaissent déjà disposé·e·s à s'impliquer, tandis que d'autres demeurent plus réticent·e·s, en retrait ou difficiles à rejoindre. Cette asymétrie invite à réfléchir à la manière dont un projet institutionnel peut réduire sa distance avec les groupes qui s'y reconnaissent moins ou qui sont davantage marginalisés. La gouvernance devient alors un espace de médiation plutôt qu'un simple cadre décisionnel.

Dans cette perspective, la représentation territoriale et la pluralité des usages constituent des enjeux centraux. Les communautés locales ne forment pas un bloc homogène : résident·e·s permanents, villégiateurs, chasseurs, écologistes, motoneigistes, organismes environnementaux et autres groupes d'intérêt entretiennent des rapports différenciés au territoire. Réfléchir à des dispositifs permettant de faire dialoguer ces positions sans les hiérarchiser soulève la question de la reconnaissance des savoirs locaux, des pratiques historiques et des vulnérabilités spécifiques.

La médiation apparaît également comme un élément structurant. Dans des contextes où la confiance institutionnelle est fragile ou inégalement distribuée, certains intermédiaires — personnes-pont, figures locales crédibles, relais informels — jouent un rôle clé dans la circulation de l'information et la création de passerelles sociales. La réflexion porte ainsi non seulement sur la création d'instances formelles mais surtout sur la capacité du projet à s'inscrire dans des réseaux relationnels déjà existants et de les soutenir : comité consultatif citoyen territorial avec des représentant·e·s des différents hameaux, organisations intermédiaires destinées à des besoins locaux, micro-engagements (événements et initiatives au sein des communautés), etc.

Dans un contexte où la relation avec les communautés ne s'installe pas spontanément, ces dispositifs permettent de familiariser progressivement la communauté au projet, d'ouvrir des espaces de reconnaissance mutuelle et, ultimement, de faire émerger les premières amorces d'une gouvernance ouverte et socialement adaptée aux résident·e·s plus vulnérables ou marginalisé·e·s dans le processus.

2. La communication comme espace de négociation sociale

Les résultats de la consultation confirment que la communication ne constitue pas un simple outil de diffusion d'information, mais la condition même d'un projet perçu comme négocié plutôt qu'imposé. Les données collectées dans ce rapport sont situées dans un moment précis et sont donc limitées, elles doivent être enrichies par un dialogue continu et des retours réguliers dans les communautés. Le manque d'information ou les risques de désinformation, la confusion perçue entre les mandats de conservation du MELCCFP et ceux d'exploitation (et de mise en valeur) de la Sépaq, les phases subséquentes de développement du projet de parc et les craintes et pertes tangibles ou symboliques y étant associées (chasse, usages historiques de sentiers, accès privilégié au fleuve ou à des territoires, etc.) peuvent éroder la confiance locale du projet si ces informations ne sont pas clairement communiquées.

Dans ce contexte, la communication apparaît comme un espace de reconnaissance des préoccupations plutôt que comme un exercice unidirectionnel. Le choix d'un langage accessible, non technique et vulgarisé renvoie à une posture relationnelle. De même, la mise en place d'un échancier permettant aux résident·e·s de se prononcer à nouveau, notamment lors

d'ajustements substantiels, contribuerait à inscrire le dialogue dans la durée et permettrait d'intégrer les préoccupations émergentes. Cette approche suppose aussi d'anticiper et de rectifier rapidement les rumeurs, d'expliquer de manière détaillée l'évolution du projet et ses impacts réels, ainsi que de reconnaître explicitement les pertes vécues, qu'elles soient liées à la chasse, aux usages traditionnels ou à d'autres pratiques ancrées dans le territoire.

Enfin, la diversification des canaux de consultation — entretiens individuels, ateliers collectifs, démarches informelles, sondages, rencontres formelles d'informations — apparaît essentielle pour éviter de s'adresser toujours aux mêmes porte-paroles et pour mieux capter la pluralité des voix locales. L'ensemble de ces éléments vise à consolider la confiance et à prévenir le sentiment d'avoir été consulté une seule fois, puis écarté des décisions subséquentes.

Ainsi, dans cette optique, la communication se présente non seulement comme un vecteur d'information, mais un processus continu de construction de confiance, où la transparence, l'empathie et la capacité d'ajustement jouent un rôle structurant.

3. Un parc national comme levier socioéconomique territorial

La création du parc national fait émerger des espoirs quant à sa capacité à venir répondre aux enjeux de dévitalisation, de vieillissement démographique, de précarisation des services et de pressions foncières observées dans les trois localités à l'étude.

Les résident·e·s ne conçoivent pas le parc uniquement comme un espace de conservation ou une attraction touristique. Ils et elles y projettent la possibilité d'un moteur économique structurant, capable de renforcer la capacité des milieux à bénéficier réellement du développement induit. Cette attente ouvre une réflexion sur l'arrimage entre mission environnementale et retombées locales.

La question de l'emploi apparaît centrale. Des postes stables, qualifiés et ancrés localement — en entretien, aménagement, conservation, interprétation culturelle, accueil, logistique ou opérations quatre-saisons — sont perçus comme des leviers pour la rétention ou le retour des jeunes. Le parc est ainsi envisagé comme un acteur susceptible d'influencer les trajectoires

démographiques.

Par ailleurs, les expertises territoriales sont fortement valorisées. Les connaissances fines du milieu, les savoirs maritimes, les compétences techniques et l'histoire du travail local constituent des ressources qui pourraient être intégrées aux différentes phases du projet.

Les infrastructures municipales essentielles (aqueduc, égouts, voirie, sécurité) sont perçues comme fragiles et limitent la capacité d'accueil des communautés et entravent leur développement. L'amélioration de ces infrastructures est vue comme une contribution à la pérennité du projet, tant pour les résident·e·s que pour les futurs visiteurs.

Les risques associés à la gentrification et à la spéculation foncière alimentent aussi des préoccupations importantes. L'amélioration de l'attractivité peut paradoxalement fragiliser le tissu social en réduisant l'accès au logement pour les travailleur·euse·s et les familles locales et en délocalisant la vie communautaire. La durabilité du projet est ainsi liée à sa capacité à anticiper et accompagner ces transformations.

De manière transversale, l'enjeu de la saisonnalité est revenu de manière récurrente. Une approche quatre-saisons apparaît comme une condition pour stabiliser l'activité économique et renforcer la résilience locale.

Ainsi, le parc national se situe à l'intersection de la conservation écologique et de la transformation socioéconomique. La réflexion ne porte pas uniquement sur la protection d'un territoire, mais sur la manière dont cette protection peut contribuer à renforcer les communautés qui l'habitent et le façonnent au quotidien.



Source : Claudé Dallaire, Photographe

CONCLUSION



Pointe-aux-Alouettes,
Baie-Sainte-Catherine
Source :
Claude Dallaire Photographe



Au terme de cette démarche de consultation, une évidence s'impose : la création d'un parc national ne peut pas relever d'un simple exercice d'aménagement. Elle constitue un processus profondément social, politique et sensible, qui agit à la fois comme levier de protection, horizon de relance et révélateur des tensions déjà à l'œuvre dans les territoires concernés.

Dans certains secteurs, notamment à Baie-Sainte-Catherine avec la Pointe-aux-Alouettes, le projet apparaît comme une réponse salutaire face à l'appropriation privée, à l'érosion des berges, à la détérioration du patrimoine bâti et à certaines formes de tourisme axées uniquement sur les profits. Ailleurs, et parfois au sein d'une même localité, il réactive des fractures plus profondes : crainte de perdre des usages quotidiens, sentiment d'être dépossédé-e d'un territoire habité de longue date, conflits latents entre différents hameaux, méfiance à l'égard des institutions et scepticisme face aux retombées potentielles d'un nouveau projet. Ces tensions, observées dans les trois localités étudiées, révèlent à quel point l'équilibre entre préservation, développement économique et qualité de vie est un défi.

La démarche consultative menée permet toutefois d'enrichir les nuances et les complexités vécues de la situation globale. Elle montre que le parc national sait aussi rassembler, en structurant des espaces de dialogue, en faisant émerger des alliances et propositions inédites, en identifiant des besoins transversaux et en valorisant les expertises des résident-e-s à habiter le territoire aujourd'hui. Le basculement des résistances au cours de l'ethnographie illustre la puissance de l'écoute et de l'ajustement. Là où la méfiance semblait figée, la reconnaissance des attachements locaux a rouvert une possibilité de discussion. Ce moment charnière rappelle que le fait de prendre le temps d'écouter et de tisser des liens avec les communautés locales, peut ouvrir sur des voies inespérées de cohésion communautaire et d'appropriation sociale d'un projet.

Tout en reconnaissant les limites de la représentativité ethnographique, cette démarche immersive a joué ici, nous le croyons sincèrement, un rôle cohésif. Elle a permis de capter non seulement des positions, mais aussi des atmosphères, des émotions, des mémoires et des attachements difficilement traduisibles dans le cadre de collectes de données strictement quantitatives. Elle a révélé que la protection des milieux naturels ne peut être dissociée de celle des cultures locales.

Les ateliers citoyens qui ont suivi ont confirmé la valeur de la consultation préalable. La profondeur des échanges spontanés, des conversations animées devant les cartes, du partage de propositions d'aménagement ont témoigné d'une certaine confiance dans le processus de consultation. Le parc national est alors devenu autre chose qu'un projet venu « d'en haut » : une conversation collective plus sensible, familière et conviviale sur l'avenir de leur coin de pays. Une forme de démocratie territoriale s'est esquissée, certes imparfaite, incomplète et traversée de tensions, mais déjà porteuse d'un dialogue ouvert.

Cet élan peut être maintenu par la suite en assurant une transparence des divers processus, une certaine humilité organisationnelle, une ouverture aux rétroactions et à certains ajustements du projet en concordance avec les réalités vécues. Nous croyons que cette posture n'est pas incompatible avec le cadre législatif et les mécanismes traditionnels de consultation des communautés qu'impose la création d'un parc national. Cela implique une écoute profonde et continue des parties prenantes, une souplesse administrative arrimée à une vision de long terme et une construction patiente de la confiance. C'est dans ce sillon, nous le croyons, que le parc national pourrait devenir un projet de réconciliation sociale, économique et écologique, attentif aux fragilités des milieux qui le portent et désiré par les localités.

ANNEXES



ANNEXE 1 : Brève revue de la littérature scientifique



Cette annexe propose une brève revue de la littérature scientifique portant sur la création, la gouvernance et l'acceptabilité des parcs nationaux. Ces études comparatives internationales, ces analyses récentes de la cogestion avec les Premières Nations, ainsi que ces travaux sur les dynamiques sociales des communautés riveraines, mettent en lumière le continuum complexe et interactif de l'acceptabilité sociale.

Bruce, K., & Mulrennan, M. E. (2024). "A Typology of National Park Co-management Agreements in the Era of Reconciliation in Canada". *Environmental Management*, 74(3), 564-589.

Bruyere, B. L., Rodriguez, D. A., & Vaske, J. J. (2002). "Enhancing importance-performance analysis through segmentation." *Journal of Travel & Tourism Marketing*, 12(1), 81-95.

Ferretti-Gallon, K., Griggs, E., Shrestha, A., & Wang, G. (2021). "National parks best practices: Lessons from a century's worth of national parks management." *International Journal of Geoheritage and Parks*, 9(3), 335-346.

Frauman, E., & Banks, S. (2011). Gateway community resident perceptions of tourism development: Incorporating Importance-Performance Analysis into a Limits of Acceptable Change framework. *Tourism Management*, 32(1), 128-140.

Lackey, N. Q., & Bricker, K. S. (2021). The Relationship between Parks and Protected Areas and Gateway Communities in the United States and Canada: A Scoping Review. *Journal of Park and Recreation Administration*, 39(4), 1-21.

Lemelin, R. H., & Dawson, J. (2014). "Great expectations: Examining the designation effect of marine protected areas in coastal Arctic and sub-Arctic communities in Canada". *The Canadian Geographer/Le Géographe Canadien*, 58(2), 217-232.

McNicol, B. J., & Glorioso, R. S. (2014). "Second-home leisure landscapes and retirement in the Canadian Rocky Mountain community of Canmore, Alberta." *Annals of Leisure Research*, 17(1), 27-49..

Batellier P. (2016), « Acceptabilité sociale des grands projets à fort impact socio-environnemental au Québec : définitions et postulats », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne],

URL : <http://vertigo.revues.org/16920>

Batellier P. (2012), « Revoir les processus de décision publique : de l'acceptation sociale à l'acceptabilité sociale », Gaïa Presse,

URL : <http://gaiapresse.ca/fr/analyses/index.php?id=303>.

Beaudry R., Fortin M.-J. et Fournis Y. (2014), « La normativité de l'acceptabilité sociale : écueils et réactualisation pour une économie territorialisée », *t* [En ligne], 16(1), mis en ligne le 15 août 2014.

URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1374>

Fortin J. (2019), « Les dimensions silencieuses de l'acceptabilité sociale au Nunavik : le cas d'Aupaluk », *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 73-84.

URL : <https://doi.org/10.7202/1070760ar>

Fortin M.-J., Fournis Y. et Beaudry R. (2013), « Acceptabilité sociale, énergies et territoires : de quelques exigences fortes pour l'action publique », mémoire soumis à la Commission sur les enjeux énergétiques, Chaire du Canada en développement régional et territorial, GRIDEQ/CRDT/UQAR, 29 p.

URL : http://uqar.ca/files/developpement-territorial/fortin_fournis_beaudry_uqar.pdf

Laslaz, L., 2012, notice acceptation sociale, in M. Gérardot et C. Prévelakis, dir., *Dictionnaire des conflits*, Paris, Atlande, Références, coll. « clefs concours », pp. 13-14.

Laslaz, L., Agathe Robert-Kérivel, Chloé Vial-Pailler et Camille Noûs, (2023) « La fabrique de la protection », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol.14, n°1 | Juin 2023,

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/22521>

Laslaz, L. (2022). « Parcs nationaux et parcs naturels régionaux en France Convergence des contraires ou similitude des faux frères? » *Pour*, 243(2), 171-183.

URL : <https://doi.org/10.3917/pour.243.0171>.

ANNEXE 2 : Grille d'entretien, guide d'animation et questionnaire

(ethnographie, ateliers citoyens et sondage)



Consultation ethnographique | Parc National

GRILLE D'ENTRETIEN réalisé par HUMAIN HUMAIN

OBJECTIFS - PROBES

Mettre en contexte le parcours personnel et professionnel des résident·e·s + connaître la perception du projet de parc national Côte-de-Charlevoix.

PARTIE I. HISTOIRE PERSONNELLE ET DYNAMIQUES DES MILIEUX

- **Comment vous décririez-vous ? FAITS SAILLANTS**
 - lieu de naissance et milieu social
- **Qu'est-ce qui vous a amené à résider ou vivre ici ?**
- **Êtes-vous propriétaire ou locataire?**
- **Quel est votre relation avec le territoire de la côte de Charlevoix (Haut-Charlevoix)?**
 - **Provenance, trajectoire familiale, histoire en lien avec le territoire**
 - **Fréquentations des lieux et souvenirs ?**
 - **Affect, appartenance ou désengagement?**
 - Comment décririez-vous votre attachement au territoire?
 - Quels sont les éléments auxquels vous associez un **sentiment d'appartenance** avec votre village? Qu'est-ce qui vous y attache spécifiquement?
 - Qu'est-ce que vous appréciez le plus ET le moins ?
 - Quels sont les éléments fondamentaux qui forment le caractère (la signature) de votre village et qui lui confèrent son ambiance particulière?
 - **Angles morts, biais, partis pris au niveau du parc national à venir?**
- **Quelles caractéristiques de votre village devraient être...**
 - Préservées?
 - Minimisées ou à supprimées peu à peu?
 - Mises davantage en valeur?
 - Instaurées ou réimplantées?
- **Une expérience marquante pour vous qui est représentative de la raison fondamentale pour laquelle vous êtes attaché·e à ce territoire et que vous en êtes fier·ère?**
- **Qu'est-ce qui contribuerait à votre sentiment d'appartenance envers la région?**
 - Est-ce que le parc national y contribuerait ou y nuirait ?
- **Pour vous, que signifierait la mort de votre village?**
- **Êtes-vous sensible aux disparités socioéconomiques de votre village ?**
 - Comment se présentent-elles dans votre milieu?
 - Selon vous, de quelles façons pouvons-nous mitiger les effets de la gentrification dans votre village?



- Selon vous, quels sont les éléments fédérateurs de cette idée de parc national ou qui divisent ?
- Quel type de relation avez-vous avec les résident-e-s de votre village (ou d'autres villages)?
- Comment trouvez-vous la cohabitation entre les nouveaux-elles et les ancien-ne-s résident-e-s?
 - Les activités sociales contribuent-elles à créer davantage d'interactions?
- Comment vivez-vous la dévitalisation de votre village?
 - quels sont les impacts (positifs ou négatifs) sur vous ou les gens autour de vous?

OBJECTIFS - PROBES

Saisir les biais (intérêts), les représentations individuelles, culturelles et sociales des acteur-trice-s autour de la question du parc national ainsi que les enjeux et les thèmes déjà identifiés par les acteur-ric-e-s.

PARTIE II. ENJEUX, PROJECTIONS, DÉSIRES, BESOINS ET APPRÉHENSIONS

- Selon vous, quelle est la genèse du projet de parc national? Comment l'idée est-elle née?
 - Pourquoi un parc national et une démarche ethnographique?
 - où en avez-vous entendu parlé ?
 - Quelles sont les retombées et surtout l'utilisation souhaitée de ce parc ?
- Un parc national, c'est pour quoi et pour qui ?
 - Perceptions, consommations, jouissances et frustrations.
- Quels enjeux politiques se dessinent autour de la création du parc national?
- Qu'est-ce que ça évoque ou représente l'aménagement d'un parc national? pour vous?
- Selon vous, quels obstacles ou défis le MELCCFP rencontrera dans ce projet?
 - des éléments auxquels on devrait faire attention (craintes, appréhensions)?
- Qu'est-ce qui pose problème pour vous dans l'optique d'un parc national?
 - Qu'est-ce qui serait un parc national qui dénature votre village?
- Quels sont les bénéfices pour votre village, selon vous?
 - Comment cela contribue à la vie du village?
- Quelles seraient les modalités des prises de décision les plus appropriées ou souhaitées dans la création du parc national ?
 - Quelles sont les leçons qu'ils devraient tirer de l'expérience de Tadoussac (Dunes-de-Tadoussac)?





OBJECTIFS - PROBES

Construction des représentations des différents groupes sociaux et rapports de pouvoir.

- Comment souhaitez-vous que les ressources allouées à la création et à l'aménagement des parcs créent des conditions favorables autant pour la préservation et conservation de la biodiversité que pour les communautés avoisinantes qui seront directement impactées?
 - Comment évaluez-vous :
 - La répartition spatiale et sociale des bénéfices économiques ?
 - Les coûts sociaux engendrés par les projets de parcs dans le cadre du développement local et sous-régional ?
- Comment vous assurez-vous que les groupes sociaux et culturels présents dans la région puissent avoir une voix dans les décisions qui reflète la diversité des aménagements ?
 - Quelles sont les instances qui soutiennent la participation de ces groupes ?
- Certaines communautés font face à des obstacles relatifs à l'accès, aux opportunités et aux ressources en raison de désavantages et de discriminations auxquelles elles sont confrontées.
 - Sur quoi la création du parc national (consultation ethno) doit-il mettre l'accent pour que ces communautés aient leurs histoires entendues ?
- Paradoxes et complexités :
 - Quels sont les lieux qui auraient besoin d'aménagements selon vous mais que vous ne pensez pas qu'ils seront considérés ?
 - Quelle considération offrez-vous aux besoins d'aménagements quotidiens banals (esthétiquement ou pour la conservation de la biodiversité) mais qui confortent l'identité locale ?

OBJECTIFS - PROBES

Visions de développement - témoignages en faveur/défaveur des propositions de développement à venir. Solutions et actions à prioriser, craintes et sensibilités, défis et espoirs, etc.

- Quelles seraient les conditions idéales qui répondraient à vos besoins à titre de résident-e-s dans le contexte d'une intensification de la fréquence ou de la création du parc national ?
- Quels sont, selon vous, les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques d'un parc national ?
 - Qu'est-ce qui pourrait contribuer à accroître l'adhésion des citoyen-ne-s au projet de parc national ?
 - Qu'est-ce qui serait pour vous un projet de parc désiré ou réussi ?
- Avez-vous un exemple d'un projet exemplaire dans une autre localité ?
 - Si oui, quels éléments viennent contribuer à sa réussite ?
 - Quels sont les éléments dont on devrait s'inspirer ?



OBJECTIFS - PROBES

Connaître les pièges à éviter, les stratégies à adopter sur le terrain ainsi que les attentes et appréhensions envers le mandat et sa réalisation.

PARTIE III. CONFIANCE ET RÉTICENCE ENVERS LA CONSULTATION

- Quelles dimensions devraient absolument être prises en compte dans ce projet de parc national ?
 - lesquelles et pourquoi ?
- Quelles sont les informations névralgiques que nous devrions savoir : **angles morts**, qu'est-ce qui n'est pas dit, ou pas entendu ?
- Quels sont les **barrières et les obstacles** qui pourraient se présenter à nous (équipe sur le terrain) ?
- Quelle est **la pire et la meilleure chose** qui pourrait arriver avec ce projet de parc national ?
- Avez-vous **quelque chose à ajouter** que nous n'avons pas abordé ?
- Y a-t-il des personnes que nous devrions absolument rencontrer selon vous ?
 - Connaissez-vous des personnes qui ne partagent pas vos points de vue ?

A

Guide d'animation | Forum ouvert — Création du parc de la Côte-de-Charlevoix

Mis à jour : 7 juillet 2025

Arpent

Maude Ouellet, urbaniste (OUQ) et chargée de projet
Pascaline Walter, architecte paysagiste

Description de l'activité

Rappel du contexte

Le volet consultation consiste à la réalisation d'un sondage et de forums ouverts (ateliers de consultation) dans trois localités : Saint-Siméon, Baie-des-Rochers et Baie-Sainte-Catherine. Le présent guide d'animation se veut un outil d'aide au dialogue pour la tenue des forums ouverts.

Description de l'activité

Le « forum ouvert » est une méthode d'organisation de rencontres ayant pour objectif de reproduire des échanges informels sous forme de pause-café, au sujet de questions simples ou complexes. L'objectif du forum ouvert est de favoriser les échanges d'un groupe de personnes afin de trouver des pistes de solutions pouvant aboutir à un accord ou un projet « partagé ». Il permet de concilier des intérêts divergents, voire même de réconcilier des personnes, des groupes sociaux ou des acteurs en les impliquant dans le processus de changement.

Ce que ce mode de consultation permet :

- de réunir un grand nombre de participant.e.s;
- de rendre facilement compte de résultats dans une courte période de temps;
- une grande liberté et flexibilité des participant.e.s dans le processus et les thèmes abordés;
- de faire émerger l'intelligence collective et co-construire les connaissances et les propositions;
- de déconstruire ou d'aborder les appréhensions envers les méthodes plus traditionnelles de consultation.

Stations proposées :

La formule du forum ouvert retenue est celle des **stations autonomes et animées**. Les participant.e.s peuvent se déplacer comme bon leur semble entre chacune des stations qui cherchent à sonder leurs opinions sur différents aspects du projet. Le descriptif détaillé des stations est présenté dans les prochaines pages.

- Station 1 | Accueil
- Station 2 | Contexte du projet
- Station 3 | Attachement aux lieux et symbolique
- Station 4 | Aménagements, conditions de succès et retombées
- Station 5 | Jasette, rafraîchissement et nom de parc

Calendrier des consultations

Trois consultations sont planifiées :

- Saint-Siméon – Mercredi 9 juillet à la Place Modesto-Zadra de 18h30 à 20h00
- Baie-Sainte-Catherine – Jeudi 10 juillet à la Place de la Grande-Alliance de 18h30 à 20h00
- Baie-des-Rochers – Vendredi 11 juillet au Quai de BDR de 18h30 à 20h00

Clés de communication

L'équipe de l'Arpent est mandatée en tant qu'agente neutre pour transmettre des informations sur la nature du projet, ses orientations et ses principes préliminaires d'aménagement. En aucun cas, l'équipe de l'Arpent représente le MELCCFP et/ou la Sépaq. L'Arpent et ses collaborateur.trice.s ne se portent pas garant.e.s des idées proposées pour le projet de parc national de la Côte-de-Charlevoix. En tant qu'agente neutre, l'équipe doit chercher à comprendre les préoccupations des citoyen.ne.s et en documenter le fondement. Nous transmettons des informations (accessibles et déjà présentées au public) et obtenons les rétroactions des participant.e.s vis à vis ces informations. Les formulations générales qui suivent sont proposées pour inviter au dialogue lorsque celui-ci semble difficile à mettre en place :

- *Si je vous comprends bien, ce que vous exprimez, c'est... Est-ce que c'est ça?*
- *Merci pour votre partage. J'entends que c'est un sujet sensible, et c'est important pour nous de bien comprendre votre point de vue.*
- *C'est précieux ce que vous nommez : on voit que c'est enraciné dans une histoire, un vécu ici.*
- *Je retiens qu'il y a plusieurs inquiétudes, des inquiétudes par rapport à... On peut prendre le temps de les explorer ensemble.*
- *On ne cherche pas à convaincre ici, mais à entendre ce qui compte pour vous. Tout ce que vous partagez peut nourrir la réflexion.*
- *J'entends que ce sujet suscite certaines réactions. Est-ce que vous aimeriez me partager ce qui vous préoccupe le plus, en ce moment, par rapport à cela?*

Animation des stations

Station 1 | Accueil des participant.e.s

Objectifs spécifiques : Cette première station sert à enregistrer les participant.e.s et à les introduire au concept du forum ouvert comme au déroulement de la soirée. Une charte de participation est affichée pour rappeler les comportements propices au dialogue.

1. Accueil et comptage

- *Bonjour et bienvenue à cette séance de consultation! Merci de venir à notre rencontre en cette soirée de juillet. Nous tenons un registre des participant.e.s que je vous invite à compléter, mais il ne s'agit pas d'une obligation. L'adresse courriel servira à la transmission du sondage. Nous prendrons toutes informations complémentaires via le sondage.*
- *Le forum ouvert est organisé et animé par l'Arpent, une firme d'urbanisme et d'aménagement du territoire. L'équipe de l'Arpent a été mandatée comme agente neutre dans le cadre de cette consultation. Elle transmet les informations sur le projet de parc et adopte une posture d'écoute des positions des citoyennes et citoyens quant au projet. L'équipe prend en notes les échanges de façon anonyme afin de les restituer au ministère. Elle s'assure également de maintenir les conditions propices au dialogue lors des échanges.*

2. Présenter les objectifs, les stations et la charte de participation

- *Avez-vous déjà eu l'occasion de participer à un forum ouvert ou encore à une assemblée de cuisine? Inspiré de cette dernière formule, le forum ouvert veut reproduire le contexte de discussions libres et ouvertes. La formule permet de rejoindre plus de gens, et de laisser chacun participer à la hauteur de leurs capacités.*
- *Pour maintenir les conditions propices au dialogue, les participant.e.s doivent :*
 - ◆ *Intervenir brièvement et directement de sorte à ne pas monopoliser la conversation — tout le monde doit pouvoir être entendu.*
 - ◆ *Oser prendre la parole et s'ouvrir aux opinions des autres — partagez votre vécu et intéressez-vous à celui des autres.*
 - ◆ *Maintenir votre attention sur la personne qui s'exprime en évitant de partir plusieurs conversations en même temps — votre participation pleine et entière est essentielle.*
 - ◆ *Se prêter au jeu — pour stimuler les réflexions et les échanges fructueux, il importe que les personnes participantes se montrent intéressées et volontaires*

3. Invitation à compléter le sondage après la soirée – Formulations type

- *Un sondage est diffusé. Le sondage sera envoyé par courriel, à tous ceux qui ont laissé leur adresse courriel au registre et diffusé sur les réseaux sociaux des municipalités.*
- *On cherche, pour les participant.e.s du Forum, à poursuivre la discussion en leur permettant d'ajouter des éléments dont ils n'auraient pas eu l'occasion de discuter.*

Station 2 | Contexte du projet

Objectifs spécifiques : Cette deuxième station vise à présenter les étapes du projet dans leur ensemble ainsi que l'état d'avancement du projet pour chacun des secteurs.

Le rôle de la personne à l'animation est d'expliquer sommairement comment se met en place un parc national et où en est le projet de parc national de la Côte-de-Charlevoix. L'objectif est que tous les participant.e.s aient une base d'information commune afin de poursuivre vers les autres stations du Forum.

Pour rappel!

Nous ne sommes pas des représentant.e.s du projet de parc national et nous ne nous engageons pas dans des hypothèses sur les aménagements. Au cours du mois de juin, chaque municipalité a eu une présentation des idées d'aménagement pour le parc, faite par le MELCCFP et la Sépaq. Cependant, il demeure encore des personnes qui n'auraient pas eu accès à l'information, ou encore certains messages à (re)transmettre.

Station 3 | Attachement et symbolique des lieux

Objectifs spécifiques : Inviter les participant.e.s à réfléchir à leur rapport au territoire, (autant le territoire visé par le projet de parc national, que leur sentiment d'appartenance à la région), et raffiner la compréhension de l'utilisation du territoire, notamment en identifiant les toponymes locaux et les lieux d'intérêt.

Station 4 | Projet de parc, conditions de succès et retombées

Objectifs spécifiques : Obtenir la rétroaction des citoyen.ne.s sur les grandes lignes/idées d'aménagement du projet de parc national, identifier les points d'amélioration et les souhaits, connaître les retombées perçues par les citoyen.ne.s du projet de parc national tel que proposé.

Station 5 | Rafrâichissement, jasette et nom du parc – Auto-animée

Objectifs spécifiques : Offrir l'occasion aux participant.e.s d'échanger ensemble et de créer des liens, inviter les participant.e.s à se prononcer sur le nom souhaité du parc, via un affichage d'idées et un système de votes, obtenir des rétroactions sur la formule de l'activité et les thèmes abordés en mettant à disposition une boîte à commentaires et idées.

Sondage sur la création du parc national de la Côte-de-Charlevoix

Arpent et Méralie Murray-Hall (Humain Humain) vous invitent à prendre part à une consultation citoyenne abordant le projet de développement du parc national de la Côte-de-Charlevoix par la Sépaq et le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Depuis l'hiver 2025, une démarche de consultation est en cours pour mieux comprendre les attentes, les préoccupations et les aspirations de la population en lien avec le projet de parc national. Elle comprend plusieurs volets complémentaires :

- Des entretiens individuels menés par l'anthropologue Méralie Murray-Hall (Humain Humain)
- La tenue de trois rencontres citoyennes dans les municipalités suivantes :
 - Saint-Siméon – mercredi 9 juillet
 - Baie-Sainte-Catherine – jeudi 10 juillet
 - Baie-des-Rochers – vendredi 11 juillet
- Un sondage ouvert au grand public, diffusé pendant l'été 2025.

Le sondage qui suit vise à recueillir les idées, perceptions et préoccupations des citoyen.ne.s quant au développement du projet de parc national.

Prévoyez environ 15 minutes pour répondre au sondage.

Merci!

* Indique une question obligatoire

[Retour sur les activités de la démarche de consultation](#)

1. Avez-vous participé à un entretien individuel avec l'anthropologue Méralie Murray-Hall (Humain Humain) ?

Dropdown

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 2*

Non *Passer à la question 4*

[Retour sur l'entretien individuel avec l'anthropologue Méralie Murray-Hall \(Humain Humain\)](#)

2. Comment qualifieriez-vous votre expérience ?

3. Selon vous, est-il pertinent d'intégrer des entretiens individuels dans les démarches de consultation liées à la création d'un parc national ? Précisez votre réponse.

[Retour sur les rencontres citoyennes](#)



4. Avez-vous participé à l'une des 3 rencontres citoyennes organisées par l'Arpent et Humain Humain ? *

Une seule réponse possible.

- Oui, à Saint-Siméon le mercredi 9 juillet *Passer à la question 5*
- Oui, à Baie-Sainte-Catherine le jeudi 10 juillet *Passer à la question 5*
- Oui, à Baie-des-Rochers le vendredi 11 juillet *Passer à la question 5*
- Non *Passer à la question 12*

[Retour sur les rencontres citoyennes](#)

5. Le format des activités me convenait.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Beaucoup

6. Le contenu abordé était pertinent.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Beaucoup

7. Le contexte était approprié (lieu, heure, date).

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Beaucoup

8. De manière générale, j'ai apprécié la rencontre citoyenne.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Beaucoup

9. Avez-vous des éléments à ajouter à propos des retombées générées par le projet de parc national ?



10. Avez-vous des éléments à ajouter à propos des idées d'aménagement préliminaires pour le projet de parc national (sentier, bâtiment d'accueil, activités proposées, etc.) ?

11. Avez-vous des éléments à ajouter à propos de l'identité du projet (son nom, les lieux symboliques à mettre en valeur, etc.) ?

Profil du répondant

12. Quel est votre lieu de résidence ? * ⌵ Dropdown

Une seule réponse possible.

- Baie-Sainte-Catherine
- Baie-des-Rochers
- Saint-Siméon
- Une autre municipalité de la MRC de Charlevoix-Est
- Autre

13. Quel est votre âge ? * ⌵ Dropdown

Une seule réponse possible.

- Moins de 18 ans
- 18-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65 ans et plus

14. Quel est votre lien avec le territoire visé par le projet de parc national ? *Cochez tout ce qui s'applique.* *

Plusieurs réponses possibles.

- J'y habite
- J'y travaille
- J'y possède une résidence secondaire
- J'ai un lien familial ou ancestral
- J'y pratique des activités récréatives
- Autre : _____



15. Est-ce que vous y pratiquez des activités éducatives, culturelles ou spirituelles ? Si oui, lesquelles ?

16. À quelle fréquence visitez-vous ces lieux ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Jamais	Quelques fois par année	Une fois par mois	Une fois par semaine	Plus d'une fois par semaine
Les Palissades	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le quai de Baie-des-Rochers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les sentiers de Baie-des-Rochers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le noyau villageois de Baie-Sainte-Catherine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La plage de Baie-Sainte-Catherine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La Pointe-aux-Alouettes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Territoire de chasse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. À vos yeux, quels éléments rendent le secteur Pointe-aux-Alouettes unique ?

Indiquez 2 ou 3 mots-clés qui résument votre perception pour chacun d'eux. (Exemples de mots-clés : Paysage, unicité, biodiversité, histoire, géologie, etc.)

Si vous n'avez jamais visité ce lieu, passez à la question suivante



18. À vos yeux, quels éléments rendent les secteurs côtiers Nord et Sud (Baie des Rochers) uniques ?

Indiquez 2 ou 3 mots-clés qui résument votre perception pour chacun d'eux. (Exemples de mots-clés : Paysage, unicité, biodiversité, histoire, géologie, etc.)

Si vous n'avez jamais visité ce lieu, passez à la question suivante

19. À vos yeux, quels éléments rendent le secteur des Palissades unique ?

Indiquez 2 ou 3 mots-clés qui résument votre perception pour chacun d'eux. (Exemples de mots-clés : Paysage, unicité, biodiversité, histoire, géologie, etc.)

Si vous n'avez jamais visité ce lieu, passez à la question suivante

Réceptivité du projet

20. Comment percevez-vous l'arrivée du projet de parc national dans la région ? *

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Beaucoup d'intérêt

21. Commentaires généraux sur le projet (optionnel)

22. Quelle est votre perception des effets potentiels du projet de parc national sur les éléments suivants ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Effets positifs importants	Effets positifs	Pas d'effet	Effets négatifs	Effets négatifs importants	Pas d'avis
Conservation des milieux naturels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ouverture ou réaménagement de certains espaces pour le public	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Maintien de la mémoire des lieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nouvelles possibilités de contact avec la nature	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Changements dans les usages du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement des activités touristiques et variation de l'achalandage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Emplois dans le parc national ou dans les services environnants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effets potentiels sur les commerces, services et entreprises du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Variation possible de l'achalandage sur les routes locales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transformation de lieux auparavant accessibles librement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Évolution de la valeur des terrains et de l'accès aux logements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



23. Y a-t-il des éléments que vous aimeriez préciser concernant les effets potentiels du projet du parc national ?

Usages du territoire et éléments d'intérêt

24. Parmi les activités suivantes, lesquelles pratiquez-vous actuellement dans le territoire visé par le projet de parc national, et lesquelles prévoyez-vous pratiquer une fois le projet réalisé ?

Plusieurs réponses possibles.

	Je pratique cette activité présentement	Je prévois continuer de la pratiquer une fois le projet réalisé
Randonnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observation de la faune/flore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ski de fond / raquette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Escalade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hébergement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités spirituelles ou de ressourcement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités culturelles ou patrimoniales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité éducative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chasse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

25. Y a-t-il d'autres activités que vous pratiquez actuellement sur le territoire visé et qui ne sont pas mentionnées dans la question précédente? Lesquelles et êtes-vous susceptibles de poursuivre leur pratique une fois le projet réalisé?



26. Y a-t-il, selon vous, des composantes culturelles (événements en particulier, activités traditionnelles, fêtes historiques, célébrations, initiatives, etc.) qui devraient être mises en valeur dans le projet de parc national ?

Nom et identité du parc national

27. Le nom « Parc national de la Côte-de-Charlevoix » évoque-t-il pour vous un sentiment positif ? *

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Tout à fait

28. Selon vous, ce nom représente-t-il bien l'identité de la région ? *

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas Tout à fait

29. Avez-vous d'autres suggestions pour le nom du parc national ?

Le nom du parc national doit : être représentatif des trois secteurs ; résonner à l'échelle provinciale ; être respectueux, attractif et distinctif ; être court et facile à retenir ; ne faire aucune allusion à un lieu où l'on souhaite limiter l'affluence.

Idées d'aménagement

Les balises d'aménagement suivantes orientent le projet de parc national pour ses 3 secteurs (Pointe-aux-Alouettes, Côtiers Nord et Sud [Baie des Rochers], des Palissades) :

- Impact minimal sur le milieu naturel
- Mise en valeur de points de vue variés
- Simplicité pour les visiteurs et accès universel
- Arrimage avec l'offre récréotouristique existante
- Ancrage dans la communauté (toponymie choisie par les habitants, reconnaissance des récits locaux, etc.)
- Sécurité et tranquillité pour les villages
- Respect de l'intimité des villégiateurs et maintien de leurs baux



30. Le **secteur de la Pointe-aux-Alouettes** comportera les éléments suivants :

Sentier d'interprétation axé autour des thèmes *Géologie et géomorphologie, Bâtiments de Saint-Firmin, Présence autochtone historique et préhistorique, la Grande Alliance, battures du fleuve et l'ornithologie* ;

Bâtiment d'accueil ;

Stationnement ;

Toilettes.

Identifiez 1 ou 2 éléments importants à vos yeux, faisant partie de cette liste ou non (ex : un accès à préserver, une activité à proposer, une vocation à déterminer, etc.).

Secteur de la Pointe-aux-Alouettes (Baie-Sainte-Catherine)



31. Le **secteur côtier Nord** comportera les éléments suivants :

Sécurité et tranquillité pour le hameau de Baie-des-Rochers ;

Maintien des baux des villégiateurs et respect de l'intimité ;

Création de sentiers et mise en valeur de points de vue ;

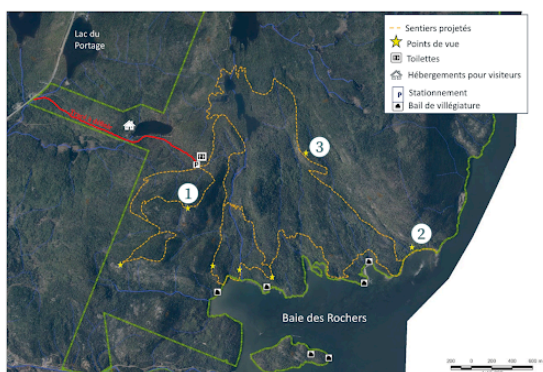
Hébergement pour les visiteurs ;

Stationnement ;

Toilettes.

Identifiez 1 ou 2 éléments importants à vos yeux, faisant partie de cette liste ou non (ex : un accès à préserver, une activité à proposer, une vocation à déterminer, etc.).

Secteur côtier nord (Baie-des-Rochers)



32. Le **secteur côtier Sud** comportera les éléments suivants :

Sécurité et tranquillité pour le hameau de Baie-des-Rochers ;

Bâtiment d'accueil des visiteurs ;

Création de sentiers et mise en valeur de points de vue ;

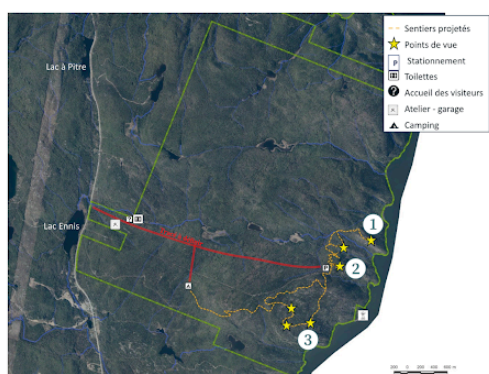
Camping ;

Stationnement ;

Toilettes.

Identifiez 1 ou 2 éléments importants à vos yeux, faisant partie de cette liste ou non (ex : un accès à préserver, une activité à proposer, une vocation à déterminer, etc.).

Secteur côtier sud (Baie-des-Rochers)



33. Le **secteur des Palissades** comportera les éléments suivants :

Bâtiment d'accueil des visiteurs ;

Création de sentiers et mise en valeur de points de vue ;

Via ferrata et escalade ;

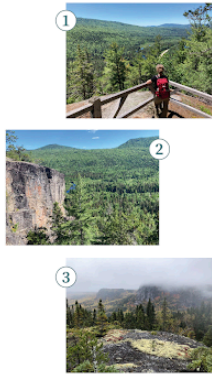
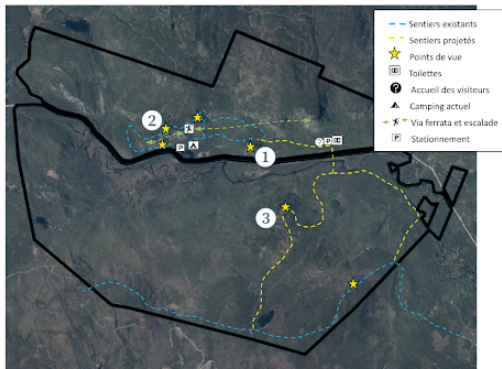
Camping ;

Stationnement ;

Toilettes.

Identifiez 1 ou 2 éléments importants à vos yeux, faisant partie de cette liste ou non (ex : un accès à préserver, une activité à proposer, une vocation à déterminer, etc.).

Secteur Palissades (Saint-Siméon)



Conclusion du sondage

Merci de votre participation !

34. Autres commentaires ?

*« De la rivière au canard au ruisseau Sainte-Catherine,
c'est une terre
qui va partir au fur et à mesure.
Ça [le parc national] devrait être
une fenêtre pour voir ce qui se passe.
[...] Et une manière de
ne pas faire disparaître le patrimoine. »*

- Résident natif et permanent de Baie-Sainte-Catherine

Baie-Sainte-Catherine
Source : Claude Dallaire Photographe



2025



**Humain
Humain**